



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES YVELINES

COMMUNES D'EPÔNE ET DE MÉZIÈRES

**Projet urbain quartier de gare
Et Pôle d'Echanges Multimodal**

BILAN DES CONCERTATIONS PREALABLES

Janvier 2023

Paris, le 26 janvier 2021

Pp210126_Bilan_EM

QUARTIER-GARE D'EPONE-MEZIERES

Bilan de la concertation

Du 14 novembre 2020 au 21 février 2021



SOMMAIRE

1. PREAMBULE	3
2. LE DEROULEMENT ET LES MODALITES DE LA CONCERTATION ..	4
2.1. EN PREAMBULE	4
2.2. LA DEMARCHE.....	4
2.2.1. Les objectifs de la démarche de concertation	4
2.2.2. Une démarche en plusieurs temps.....	4
2.2.3. Le calendrier de la démarche	5
2.2.4. Zoom sur les différents temps de contribution et d'échanges.....	5
2.3. MOBILISATION ET PUBLICITE DES RENCONTRES	8
2.3.1. Information et canaux de publicisation des rencontres	8
2.3.2. La mobilisation via le tirage au sort sur listes électorales	10
2.4. LE PROFIL DES PARTICIPANTS	10
3. SYNTHESE DES AVIS EXPRIMES.....	12
3.1. EN PREAMBULE	12
3.2. LES AVIS ET PROPOSITIONS THEMATISES.....	12
3.2.1. : L'habitat et l'architecture	12
3.2.2. Les commerces et les équipements.....	13
3.2.3. Les circulations et stationnements.....	13
3.2.4. Les espaces publics et espaces verts du quartier	14
4. LES ENGAGEMENTS POUR L'AMENAGEMENT DU QUARTIER-GARE	15
4.1. LE PROJET DE QUARTIER-GARE ET LES APPORTS DE LA CONCERTATION	15
4.2. LE CALENDRIER ET LES ACTEURS DU PROJET	16
5. ANNEXES.....	17

1. PREAMBULE

La communauté urbaine GPS&O, avec ses partenaires (communes, Département des Yvelines et Île-de-France Mobilités), poursuit son ambitieux programme de transformation des 9 pôles gares de son territoire.

Dans le cadre de l'arrivée du RER E en 2024 et de l'augmentation du flux de passagers, un grand chantier de transformation est programmé afin de repenser les infrastructures liées à l'intermodalité (arrêts de bus, parkings voitures et vélos, déposes-minutes, covoiturage...) autour de la gare d'Épône-Mézières. Il prévoit une meilleure interconnexion des différents modes de transports en favorisant les mobilités douces (grand parvis pacifié et arboré, création d'une nouvelle passerelle piétonne aux normes PMR, stationnements vélos sécurisés...).

En parallèle, afin d'accompagner la mutation de ce quartier de gare (entre la RD130 et la ZAE Pélican et entre la RD113 et le faisceau ferroviaire) et de permettre l'émergence d'une nouvelle centralité à l'échelle métropolitaine confortant les centres-bourgs d'Épône et de Mézières-sur-Seine, un projet urbain est en cours d'élaboration. Ce nouveau programme doit permettre d'accueillir des logements, des commerces, des services publics, un équipement sportif, un groupe scolaire.

2. LE DEROULEMENT ET LES MODALITES DE LA CONCERTATION

2.1. EN PREAMBULE

La démarche de concertation sur l'aménagement du quartier-gare d'Epône-Mézières, menée par la communauté urbaine GPS&O et les deux communes d'Epône et de Mézières-sur-Seine, s'est déroulée du 14 novembre 2020 au 21 février 2021. Cette concertation volontariste et ambitieuse a intégré la dimension réglementaire tout au long de son processus et dans son calendrier. Le contexte particulier de la crise sanitaire a par ailleurs influencé la méthodologie et la forme de la démarche, qui s'est déroulée en intégralité en ligne, au travers notamment de réunions organisées en visio-conférence.

2.2. LA DEMARCHE

2.2.1. *Les objectifs de la démarche de concertation*

L'objectif de la démarche de concertation menée sur le projet d'aménagement du quartier-gare d'Epône-Mézières est double :

- ◆ D'une part, informer la population sur le Pôle d'Echange Multimodal (PEM) et le projet EOLE et recueillir leurs avis et commentaires
- ◆ D'autre part, mener une concertation volontariste sur l'aménagement du quartier-gare, afin de venir nourrir les études et propositions des experts.

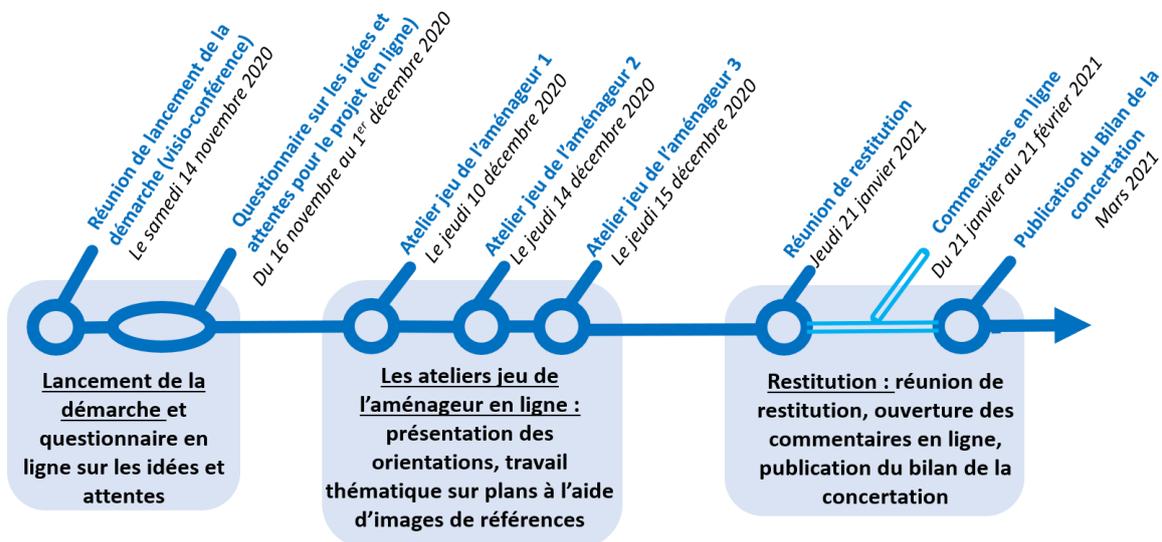
2.2.2. *Une démarche en plusieurs temps*

La concertation s'est ainsi déroulée en plusieurs temps et selon plusieurs modalités, du 14 novembre 2020 au 21 février 2021, afin de recueillir le plus grand nombre d'avis et de propositions. Chacune des phases de rencontres est venue nourrir la suivante :

- ◆ Deux premiers temps ont permis de lancer la démarche auprès des habitants des deux villes et personnes intéressées par le projet d'une manière générale, de les informer du projet dans ses orientations, principes et enjeux, mais aussi de recueillir des idées et propositions thématiques pour nourrir les ateliers suivants :
 - Le **samedi 14 novembre 2020**, en visio-conférence – de 10h à 12h : réunion d'information sur le projet, le PEM et lancement de la démarche de concertation ;
 - **Du 16 novembre au 1^{er} décembre 2020** : questionnaire en ligne sur les attentes et propositions des participants à la concertation pour le quartier-gare, afin de nourrir la construction des ateliers suivants. Le questionnaire a été diffusé via les sites et pages sur les réseaux sociaux des deux communes et de la communauté urbaine GPS&O, ainsi que via le listing de contacts de la concertation.
- ◆ Trois temps en format atelier « jeux de l'aménageur » qui ont permis à des groupes de participants de « jouer » à aménager le quartier-gare en prenant en compte les contraintes et à l'aide d'outils spécifiques. Le jeu de l'aménageur a été dupliqué trois fois afin de permettre au plus grand nombre de participer :

- **Le jeudi 10 décembre, le lundi 14 décembre et le mardi 15 décembre 2020**, de 19h00 à 21h30 en visio-conférence sur l'application Zoom. Les ateliers « jeu de l'aménageur en ligne », se sont déroulés en deux temps : un temps de présentation du projet du PEM et des orientations du projet urbain, ainsi que des idées proposées par les répondants au questionnaire en ligne. Puis, les participants ont échangé et choisi les différents aménagements du quartier-gare et leurs emplacements, en fonction des thématiques principales.
- La phase de restitution de la démarche a également compris deux éléments distincts :
- **Le jeudi 21 janvier 2021**, de 19h à 20h30, en visio-conférence sur l'application Zoom, s'est déroulée la réunion de restitution de la concertation et de la façon dont elle est venue nourrir le projet d'aménagement du quartier-gare, avec un temps d'échange permettant aux participants de commenter et questionner le projet ainsi présenté.
- **Du 21 janvier au 21 février 2021**, les habitants des deux villes ont pu envoyer leurs commentaires et remarques complémentaires via l'adresse mail de la démarche, disponible également sur le site de GPS&O : concertationgps&o@palabreo.f

2.2.3. Le calendrier de la démarche



2.2.4. Zoom sur les différents temps de contribution et d'échanges

La réunion de lancement de la concertation (en visio-conférence) le samedi 14 novembre 2020 – 10h à 12h.

La réunion de lancement s'est déroulée en visio-conférence au vu du contexte sanitaire et du confinement en vigueur durant le mois de novembre 2020. Suite à des informations en ligne, sur les sites des communes et de GPS&O, et des invitations réalisées notamment par le biais du système de tirage au sort sur listes électorales des deux communes d'Épône et Mézières-

sur-Seine, elle a réuni 75 participants autour des interventions des maires ainsi que de GPS&O.

Les objectifs de cette première réunion en distanciel étaient de lancer la concertation, présenter le schéma de référence retenu sur le PEM, aborder le projet de requalification du quartier-gare, informer sur les variants et les invariants d'ores et déjà connus, mais aussi inviter les participants à s'inscrire aux prochaines rencontres de la concertation.

Cette réunion étant par nature destinée essentiellement à apporter de l'information aux participants, ceux-ci n'ont pas été sollicités dans le cadre d'un travail en sous-groupes, mais ont eu l'occasion de poser leurs questions lors d'un échange avec les intervenants. Cette séance en distanciel s'est structurée en deux temps distincts :

- ◆ **Première séquence** : présentation du schéma directeur du PEM, des objectifs et grandes orientations d'ores et déjà posées pour le projet urbain ; information sur les variants et les invariants du projet.
- ◆ **Deuxième séquence** : temps d'échanges et de questions/réponses avec les participants.

Le questionnaire en ligne sur les idées et propositions, diffusé du 16 novembre au 1er décembre :

Ce questionnaire en ligne, diffusé suite à la réunion de lancement de la démarche, a été relayé via les canaux suivants : le listing mail des participants à la réunion de lancement, les sites internet et réseaux sociaux des deux villes et de la communauté urbaine. Le questionnaire était accessible via le lien suivant : <http://palabreo.survey.fm/quartier-gare-d-epone-mezieres-idees-et-attentes>.

57 personnes, habitant Epône et Mézières-sur-Seine, ont pris le temps de répondre au questionnaire, en formulant 487 idées et propositions différentes.

Les 8 questions ouvertes et thématiques posées dans le questionnaire diffusé (hors éléments de profil) :

1. Vos idées pour les espaces publics et espaces verts : quel mobilier urbain pour se poser, se retrouver pour tous les publics (enfants, jeunes, actifs, personnes âgées, personnes à mobilité réduite...) ? Quelle ambiance de jour et de nuit dans le quartier ? Quels aménagements des espaces verts ? ...
2. Vos idées pour les circulations douces et le stationnement : Comment se déplacer dans le quartier en toute sécurité ? A pied ? En vélo ? Comment sécuriser les accès aux équipements (groupe scolaire, centre sportif, commerces...) ? Quels stationnements pour les vélos ?...
3. Vos idées sur l'habitat : Quelles typologies de constructions ? Quelle forme urbaine ? Quelle architecture ? Quels aménagements autour des immeubles ? ...
4. Vos idées pour les commerces et les équipements : Quels commerces et services dans le quartier ? Quels aménagements pour le groupe scolaire et le centre sportif ? ...
5. Bien vivre dans un quartier du 21ème siècle : Quels aménagements pour intégrer les enjeux de développement durable ?
6. Avez-vous d'autres idées ou attentes pour le devenir du quartier-gare ?

7. Vous seriez satisfait du projet de renouvellement du quartier-gare d'Epône-Mézières si...
8. Vous ne seriez pas satisfait du projet de renouvellement du quartier-gare d'Epône-Mézières si...

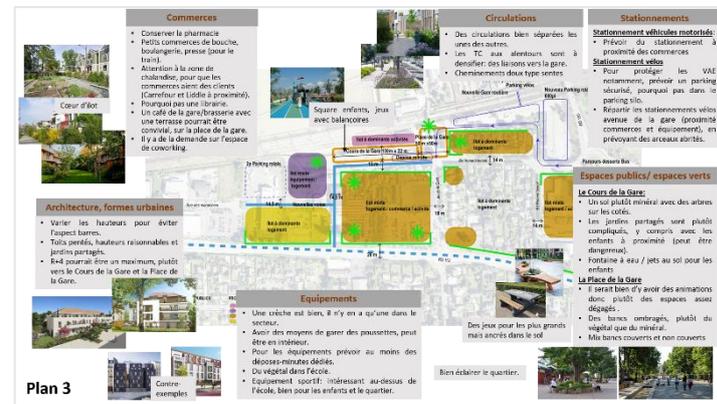
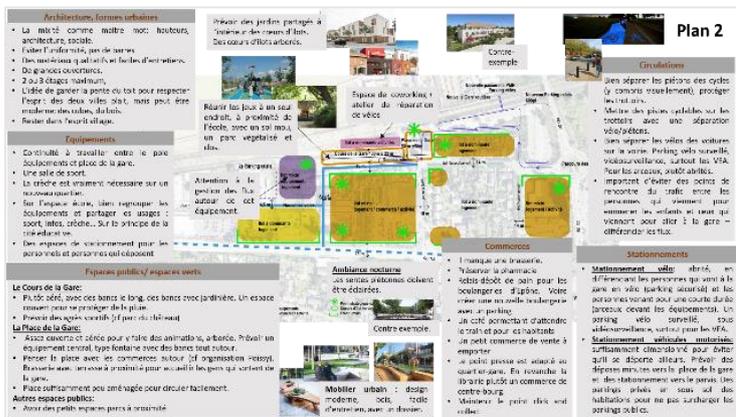
Les ateliers « jeu de l'aménageur » (en visio-conférence) les 10, 14 et 15 décembre 2020

Le jeu de l'aménageur est un moment phare des démarches de concertation, qui permet aux participants de formuler leur vision du projet dans le cadre clair de ses marges de manœuvre (variants et invariants) pour permettre aux participants de formuler leur vision du projet, en tenant compte de ces données d'entrées présentées lors de la réunion de lancement et des propositions faites par les répondants au questionnaire.

Eu égard au contexte sanitaire, il a été choisi de proposer aux participants de contribuer à distance, en visio-conférence. Afin de permettre au plus grand nombre d'être disponible mais aussi pour favoriser les échanges entre participants, l'atelier jeu de l'aménageur a été dupliqué à trois dates : les 10, 14 et 15 décembre 2020, de 19h à 21h30. Ces trois ateliers en visio-conférence se sont déroulés selon des modalités similaires :

- ◆ Le plan présentant le projet et ses invariants a été présenté par l'équipe de GPS&O aux participants, Palabreo a rappelé les idées proposées par les habitants via le questionnaire ;
- ◆ Les participants, accompagnés des animatrices de Palabreo (qui manipulaient les différents éléments du jeu en accord avec les suggestions des participants) ont pu échanger et choisir les aménagements pour le futur quartier-gare, à l'aide de pictogrammes et d'images de référence.

Les participants, invités via la liste de contacts mails de la réunion de lancement, ont été 25 à se mobiliser lors de ces trois temps.



La réunion de restitution de la concertation et du projet d'aménagement du quartier-gare (en visio-conférence) le 21 janvier 2021 :

La réunion de restitution est un élément particulièrement important de la démarche et a fait l'objet d'un temps de rencontre en visio-conférence, le 21 janvier 2021 de 19h à 20h30. Suite à des invitations réalisées par le biais d'une publication sur les sites et réseaux des deux villes et de GPS&O ainsi que sur le listing mail de la concertation, elle a réuni 52 participants autour des interventions du Président du Conseil départemental des Yvelines, des Maires d'Epône et de Mézières-sur-Seine ainsi que de GPS&O.

Les objectifs de la réunion de restitution de la démarche et du projet étaient variés : récapituler la synthèse des propositions ; présenter aux participants la façon dont leurs propositions pourraient être intégrées au projet, et expliquer pourquoi certaines ne le seraient pas ; présenter les grands éléments du projet et son évolution suite aux étapes précédentes de la concertation ; expliciter le calendrier et les phases à venir ; recueillir les commentaires et avis suite à la présentation du plan-guide du projet de quartier de gare intégrant les apports de la concertation, à la fois pour le PEM et le projet urbain.

Tout comme la réunion de lancement de la démarche, la rencontre de restitution a été structurée en trois temps distincts :

- ◆ Le rappel des objectifs et orientations pour le quartier-gare
- ◆ La présentation de la démarche de concertation et de ses apports
- ◆ La présentation du projet d'aménagement et de ses évolutions suite aux étapes précédentes de la concertation

Le recueil des commentaires en ligne du 22 janvier au 21 février :

Annoncée lors de la réunion de restitution et sur le site de la Communauté urbaine et des communes, une adresse électronique réceptionne les commentaires du public jusqu'au 21 février suite à la présentation du projet alimenté des apports des étapes précédentes de la concertation.

Lors de cette dernière phase de concertation, deux commentaires ont été reçus sur l'adresse de destination, concertationgps&o@palabreo.fr. Ces éléments sont retranscrits en intégralité en annexe du présent bilan.

2.3. MOBILISATION ET PUBLICITE DES RENCONTRES

Les documents d'information ainsi que les invitations à participer à la concertation ont été largement diffusés auprès des habitants et commerçants d'Epône et de Mézières sur Seine.

2.3.1. Information et canaux de publicisation des rencontres

- ◆ Une information préalable : la concertation et le projet de quartier-gare d'Epône-Mézières a été diffusée via un communiqué de presse, repris dans plusieurs médias locaux et régionaux (cf. annexes)
- ◆ Une information sur les étapes de la concertation, les supports de réunions et comptes-rendus disponibles sur le site de GPS&O : <https://gpseo.fr/communaute-urbaine/lorganisation-administrative/les-enquetes-publiques/pole-et-quartier-de-gare>
- ◆ Une information sur les rencontres présentée sur les sites des communes d'Epône et de Mézières-sur-Seine :

- <http://www.mezieres78.com/actualites/article/reunion-publique-projet-d-amenagement-du-quartier-gare>
- <https://epone.fr/agenda/reunion-publique-amenagement-quartier-gare>

- ◆ Une démarche également relayée sur les réseaux sociaux des deux villes ;
- ◆ Un affichage sur les panneaux lumineux d'informations de la ville de Mézières-sur-Seine.
- ◆ Une campagne d'affichage dans les deux villes.
- ◆ Une mobilisation complétée par des relances mail envoyées via le listing de concertation constitué lors de la réunion de lancement de la démarche, conformément à la RGPD.



Affichage panneau d'informations lumineux – Mézières-sur-Seine



Publication Facebook Mézières-sur-Seine



Affiche réunion publique de lancement



Informations – site de GPS&O



Réunion publique sur le futur quartier de gare d'Épône-Mézières

La Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise (GPS&O) et les communes d'Épône et de Mézières-sur-Seine vous convient à une réunion publique sur le projet d'aménagement du quartier de gare le jeudi 21 janvier 2021 de 19h à 20h30.

La Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise (GPS&O) vous convient à une réunion publique sur le projet d'aménagement du quartier de gare le jeudi 21 janvier 2021 de 19h à 20h30.

Cette rencontre sera l'occasion de vous présenter les contributions citoyennes formulées lors des ateliers de concertation et la manière dont elles ont été prises en compte sur les grandes orientations d'aménagement du projet. En raison des mesures sanitaires en vigueur, la réunion se tiendra en visioconférence.

Nous vous remercions de nous confirmer votre présence. Le lien pour accéder à la réunion vous sera communiqué par email.

En cas de problème, vous pouvez contacter :

Réunion publique : aménagement quartier Gare

JEUDI 21 JANVIER, À 19H00

Les communes d'Épône et de Mézières-sur-Seine ainsi que de La Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise (GPS&O) vous convient à la réunion publique de restitution de la concertation des habitants sur le projet d'aménagement du quartier de gare le jeudi 21 janvier 2021 de 19h à 20h30.

Cette rencontre sera l'occasion de vous présenter les contributions citoyennes formulées lors des ateliers de concertation et la manière dont elles ont été prises en compte sur les grandes orientations d'aménagement du projet. En raison des mesures sanitaires en vigueur, la réunion se tiendra en visioconférence.



Publications réunion de restitution – sites de GPS&O, Épône, Mézières-sur-Seine

2.3.2. La mobilisation via le tirage au sort sur listes électorales

Afin de compléter les modes de mobilisation et d'information déployés par les communes et la communauté urbaine, il a été choisi d'effectuer un tirage au sort sur listes électorales. Il s'agit d'un procédé de mobilisation autorisé par la CNIL. Il a été convenu de tirer au sort 1500 personnes : 1000 personnes ont été tirées au sort sur la commune d'Épône, 500 l'ont été sur la commune de Mézières-sur-Seine, proportionnellement à la population globale des deux communes. Ce tirage au sort a été effectué de façon aléatoire par un logiciel informatique.

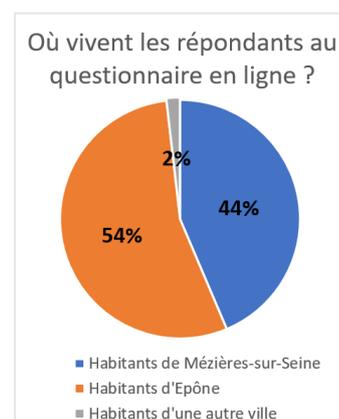
Chaque tiré au sort a reçu une lettre d'invitation signée par son Maire et le Président de la communauté urbaine, et a été invité à s'inscrire à la réunion de lancement.

Lors des rencontres suivantes, il a été proposé aux participants de la réunion de lancement de poursuivre l'expérience. Ils ont été mobilisés à l'aide de mails d'invitation mais aussi via les canaux de mobilisation précédemment évoqués.

2.4. LE PROFIL DES PARTICIPANTS

C'est au total 137 personnes différentes qui ont pu donner leur avis lors des différents temps de concertation. Certaines personnes ont contribué à plusieurs reprises.

Concernant le questionnaire en ligne, différents éléments de profil ont été recueillis :



La démarche en bref – quelques chiffres

- ◆ **Une démarche en 4 temps qui se nourrissent les uns des autres** – lancement, co-construction, restitution, recueil des commentaires en ligne.
- ◆ **1500 habitants tirés au sort sur les listes électorales** – 1000 à Epône, 500 à Mézières. Dispositif de tirage au sort informatique aléatoire, autorisé par la CNIL, avec un taux de retour escompté de 4%.
- ◆ **Annonces sur les 3 sites internet et réseaux sociaux** des collectivités.
- ◆ **137 participants** différents lors des rencontres de la concertation.
- ◆ **57 réponses au questionnaire en ligne** – 30 habitants Epône, 26 Mézières, 1 autre.
- ◆ **487 idées et propositions différentes** exprimées par les répondants au questionnaire.
- ◆ **3 jeux de l'aménageur** – Un temps de concertation dupliqué 3 fois pour permettre au plus grand nombre de participer.

3. SYNTHÈSE DES AVIS EXPRIMÉS

3.1. EN PREAMBULE

Tous les avis émis entre le 14 novembre et le 21 février ont été pris en compte dans le processus de concertation et lors de l'élaboration du bilan de la concertation.

Le présent document propose une lecture synthétique et thématique des propositions et idées soulevées par les participants lors des trois temps de rencontre (et particulièrement les ateliers « jeu de l'aménageur »). L'ensemble des comptes-rendus des différents temps d'échanges et de contribution est disponible en annexe :

- ◆ Compte-rendu de la réunion de lancement du 14 novembre 2020 ;
- ◆ Compte-rendu synthétique des propositions et remarques recueillies à l'aide du questionnaire en ligne ;
- ◆ Compte-rendu des trois ateliers « jeu de l'aménageur » des 10, 14 et 15 décembre 2020 ;
- ◆ Compte-rendu de la réunion de restitution de la concertation du 21 janvier 2021.
- ◆ Compte-rendu synthétique des propositions et remarques recueillies sur l'adresse mail mise à disposition du public jusqu'au 21 février

3.2. LES AVIS ET PROPOSITIONS THÉMATISÉS

Il a été choisi de présenter les avis et propositions des participants selon les quatre thématiques identifiées lors des premiers temps de la démarche : l'habitat et l'architecture, les commerces et les équipements, les circulations et stationnements, les espaces verts et espaces publics du quartier.

3.2.1. La logique d'intégration du nouveau quartier au tissu urbain existant

Les participants ont souligné l'importance de concevoir le nouveau quartier de façon intégrée aux deux communes en renforçant notamment les connexions avec les centre-bourgs, en réduisant la coupure de la RD113, en y sécurisant les mobilités douces et en rendant le quartier de la gare complémentaire aux deux bourgs. Certains ont souligné l'intérêt de développement d'un projet des deux côtés de la RD113.

3.2.2. : L'habitat et l'architecture

Les hauteurs des constructions :

- ◆ Les participants souhaitent éviter l'uniformité et donc mixer les hauteurs au sein du quartier, afin d'éviter un effet « barres », tout en s'adaptant aux hauteurs des constructions existantes (notamment le long de la RD113).
- ◆ Une majorité souhaite des hauteurs maximales entre R+2 + combles et R+3 + combles. Certains ne s'opposent pas à des R+4/ R+5 à certains endroits du quartier : place de la gare ou à proximité du Cours de la gare/ le long des voies ferrées/ cœur d'îlot.

L'architecture :

- ◆ Une majorité de participants souhaite que le quartier-gare conserve un esprit village, cohérent avec l'existant : des toits pentés sont ainsi mentionnés par une majorité de participants. Certains ne souhaitent pas s'interdire des toits plats et des architectures plus modernes, afin d'éviter une architecture uniforme sur l'ensemble du quartier.
- ◆ Une vigilance est demandée par certains sur les ombres portées par les immeubles.

Les mixités :

- ◆ Une majorité de participants souhaite trouver une mixité générationnelle et sociale (logements sociaux/ accession à la propriété...) dans le quartier.

Les cœurs d'îlot :

- ◆ Une très large majorité d'habitants formulent le souhait de cœurs d'îlots arborés et aérés, avec des circulations, des jardins partagés, des jeux...
- ◆ Des points de collecte des déchets à traiter qualitativement (notamment des bornes de tri ou des composteurs) sont plébiscités également.
- ◆ Une alerte de certaines personnes sur le risque inondation du quartier, notamment pour les parkings en sous-sol.

3.2.3. Les commerces et les équipements

Les équipements

- ◆ La pertinence de créer une crèche, un centre sportif et un groupe scolaire est confirmée par tous.
- ◆ Il est recommandé à plusieurs reprises de prévoir des stationnements pour les véhicules motorisés, des stationnements cycles (type arceaux), des stationnements protégés pour les poussettes à proximité immédiate de ces équipements pour les usagers et les professionnels. Des déposes-minutes sont évoqués également.
- ◆ Faire le lien entre le pôle équipements, l'espace public du Cours de la gare et la place de la gare est un enjeu important pour les participants, qui soulignent notamment l'importance de ces espaces piétonniers pour la sécurité des scolaires.
- ◆ Certains souhaitent la conservation du bâtiment brigade voies (en bois), tandis que d'autres proposent une construction haute pour protéger le quartier des nuisances sonores des voies ferrées. Plusieurs propositions de destination : musée, lieu de manifestation, tiers lieu, espace de co-working...

Les commerces

- ◆ Des commerces sont à prévoir pour les habitants du quartier mais aussi pour les usagers de la gare : boulangerie (ou dépôt de pain), point presse, un café de la gare/brasserie avec un espace extérieur convivial, maintien de la pharmacie et d'un point click & Collect... Certains proposent un point tous services / conciergerie automatique ou au sein d'un commerce/ la réflexion pour un DAB.
- ◆ Tous souhaitent des commerces qui n'entrent pas en concurrence avec les commerces des centres-bourgs.
- ◆ Il a également été proposé un espace de coworking et un atelier de réparation de vélos dans le bâtiment brigade voies.

3.2.4. Les circulations et stationnements

Les circulations

- ◆ L'ensemble des participants souligne l'importance de s'assurer de la sécurité des piétons et des cyclistes, en séparant de façon franche les différents espaces de circulation (piétons, cycles, véhicules motorisés), mais aussi en ralentissant la vitesse de circulation motorisée au sein du quartier.
- ◆ La nécessité de gestion des flux à proximité du cours de la gare et du pôle équipements afin de sécuriser les circulations douces est également soulignée par une grande majorité des participants.
- ◆ En ce qui concerne les liaisons cyclables, certains ont souligné l'importance que celles-ci permettent de créer du lien avec les centre-bourgs.

Les stationnements

- ◆ Le stationnement des cycles est imaginé par l'ensemble des participants de façon différenciée en fonction de l'usage : sécurisé et surveillé pour les VAE et les vélos des personnes prenant le train, sous la forme d'arceaux abrités à proximité des équipements et commerces pour les stationnements plus courts. Une partie des participants jugent qu'un local sécurisé au sein du parking silo serait une bonne solution.
- ◆ Le stationnement des véhicules motorisés est imaginé principalement au sein du parking silo (et dans le sous-sol des immeubles pour le stationnement privatif) avec quelques poches proches du pôle équipement et des commerces.

3.2.5. Les espaces publics et espaces verts du quartier

Le Cours de la gare

- ◆ Cet espace est imaginé par la majorité des participants comme un espace de circulations douces, arboré, tranquille et sécurisant, sur lequel on pourrait trouver des jeux pour les enfants (à proximité de l'école), des bancs, voire des équipements temporaires pour des animations (un kiosque par exemple). Une minorité estime que le cours de la gare pourrait également accueillir un manège, des jardinières ou des jeux d'eau.

La place de la gare

- ◆ Elle est plus imaginée par la majorité des participants comme une place de village, assez dégagée et arborée, tout en permettant des animations (marchés festifs) ainsi que la présence d'une terrasse de café ou d'une fontaine par exemple. La présence de bancs et de mobilier favorisant une attente agréable est plébiscitée à cet endroit (proximité de l'accès aux quais).

Les autres espaces publics du quartier

- ◆ Il a été souligné à plusieurs reprises que les aménagements publics devaient correspondre aux usages et usagers envisagés.
- ◆ L'ensemble des participants indique qu'un quartier-gare doit avant tout être rassurant, particulièrement la nuit, et doit donc faire l'objet d'une réflexion spécifique sur l'éclairage.

4. LES ENGAGEMENTS POUR L'AMENAGEMENT DU QUARTIER-GARE

4.1. LE PROJET DE QUARTIER-GARE ET LES APPORTS DE LA CONCERTATION

Pôle d'échanges multimodal :

La concertation a mis en exergue l'attention forte apportée par les participants sur la qualité des cheminements piétons et cyclistes. Le projet sera construit afin de répondre à ces attentes, notamment par la mise en place d'un principe de circulation à sens unique pour les véhicules motorisés en cœur de quartier, d'une vitesse de circulation réduite, d'une séparation des flux, ainsi que par la création d'aires de stationnement en nombre suffisant pour les cyclistes. La demande d'un espace de dépose-minute au plus près de la nouvelle passerelle, à l'Est du bâtiment-voyageurs, sera elle aussi intégrée au projet.

De même les demandes d'améliorer les stationnements amènent à localiser les besoins en stationnement liés au pôle gare dans les parkings en ouvrage prévus à cet effet et ceux liés aux logements principalement en sous-sol des constructions.

Insertion du quartier et reconnexion des centre-bourgs à la gare :

La concertation a fait ressortir l'importance du lien entre le quartier de gare et les centre-bourgs : le besoin d'assurer la complémentarité des fonctions des quartiers, l'insertion urbaine du quartier de gare dans le tissu urbain existant, l'amélioration des connexions entre la gare et les polarités existantes, notamment modes piétons et cycles et la sécurisation et pacification de la RD113. Ce constat a poussé le travail sur le projet à formaliser les intentions de reconnexions viaires au sud de la RD113 et à faire des propositions de cadrage des projets privés qui pourraient se développer au sud de la RD113 en accord avec les développements prévus au nord. Il est ainsi envisagé une extension du périmètre de projet au sud de la RD113. Une autre extension est prévue à l'est sur la partie nord de la ZAE couronne des prés afin d'y effectuer des travaux hydrauliques nécessaires au développement du nouveau quartier.

Mixité des fonctions et localisation des commerces et équipements :

Comme cela a été relevé par la concertation, le quartier doit répondre à une mixité de fonctions – habitations, commerces, activités, équipements, mobilités. La localisation des commerces le long de l'avenue de la gare est la plus judicieuse et répond également à ce besoin de retisser les liens entre le quartier de gare et les centre-bourgs. Les autres commerces et équipements du quartier (groupe scolaire, équipement sportif, crèche, activités de services, brasserie, co-working,...) seront localisés aux abords des autres espaces publics principaux du quartier que sont le cours et la place de la gare.

Formes urbaines et typologies :

Les participants ont souligné l'importance de créer un quartier aéré où la place du végétal reste importante avec une architecture de formes et tailles variées, de gabarits modérés et préservant un esprit « village ». Aussi, le quartier est envisagé comme un urbanisme de plots entourés de végétation, de typologies, architectures et hauteurs variées (du R+1 au R+3+combles avec quelques émergences ponctuelles à R+5 ou R+5). L'objectif est de libérer

le sol et permettre une perméabilité végétale du quartier. Un enjeu important relevé lors de la concertation est celui de la qualité environnementale et de développement durable du quartier. Un effort particulier sera fait pour prescrire un développement qui s'inscrit dans ce sens.

Espaces publics :

Du point de vue des usages des espaces publics, en accord avec les besoins exprimés lors de la concertation, les aménagements seront conçus pour profiter des synergies entre usages liés au pôle gare et usages de proximité pour assurer l'animation d'espaces publics généreux, fédérateurs, où l'on se sente en sécurité. De façon plus générale, le besoin d'espaces publics aérés et arborés exprimé par les participants sera pleinement intégré aux réflexions dans la suite des études.

4.2. LE CALENDRIER ET LES ACTEURS DU PROJET

Inscrit dans un périmètre d'intérêt communautaire, le projet est porté par la communauté urbaine GPS&O avec la participation active des deux communes d'Épône et Mézières-sur-Seine.

Du point de vue du projet urbain, le projet est également soutenu par le Conseil Départemental des Yvelines.

Du point de vue du Pôle d'échange multimodal, les partenaires sont : Île-de-France Mobilités, le Conseil départemental des Yvelines, les communes d'Épône et de Mézières-sur-Seine et les sociétés en charge du transport en bus.

Le calendrier de réalisation du projet :

- 2021-2022 : phases d'études et déclarations d'utilité publique ;
- Fin 2022 : maîtrise des terrains ;
- Début 2023 : début des travaux d'aménagement des espaces publics ;
- Fin 2024 : horizon EOLE et livraison des espaces publics principaux du pôle d'échanges multimodal
- 2024 à 2035 : construction puis livraison des divers lots à un rythme d'environ 60 à 80 logements par an.

5. ANNEXES

Liste des annexes présentes dans le document :

5.1.1. Comptes rendus de concertation

- ◆ 1. Compte rendu de la réunion publique de lancement de la démarche – 14 novembre 2020
- ◆ 2. Compte-rendu synthétique des réponses relevées dans le questionnaire diffusé en ligne – 16 novembre au 1^{er} décembre 2020
- ◆ 3. Compte rendu des trois ateliers « jeu de l'aménageur » en ligne – 10, 14 et 15 décembre 2020
- ◆ 4. Compte rendu de la réunion de restitution – 21 janvier 2021
- ◆ 5. Retranscription des deux questions/commentaires reçus par mail – 21 janvier au 21 février 2021

5.1.2. Supports de présentation des réunions et formulaires de dépôt des commentaires

- ◆ 6. Support de la réunion publique de lancement de la démarche – 14 novembre 2020
- ◆ 7. Formulaire de réponse au questionnaire en ligne – 16 novembre au 1^{er} décembre 2020
- ◆ 8. Support des trois ateliers « jeu de l'aménageur » en ligne – 10, 14 et 15 décembre 2020
- ◆ 9. Support de la réunion de restitution – 21 janvier 2021
- ◆ 10. Formulaire de dépôt des commentaires – 21 janvier au 21 février 2021

5.1.3. Annexe 11 Documents d'information et de communication

ANNEXE 1 : COMPTE RENDU DE LA REUNION PUBLIQUE DE LANCEMENT DE LA DEMARCHE – 14 NOVEMBRE 2020

PREAMBULE

La visio-conférence d'information sur le pôle et quartier de gare EOLE à Epône/ Mézières s'est tenue le samedi 14 novembre de 10h à 12h.

La rencontre a accueilli 75 participants autour des interventions de :

- Guy MULLER, maire d'Epône
- Franck FONTAINE, maire de Mézières-sur-Seine
- Isabelle WILLIAME, Directrice des projets Eole chez GPS&O
- Arnaud SORIN, chef de projet pôle gares Eole chez GPS&O
- Gilles SENSINI urbaniste chez Polyptique
- Claire CHAUSSADE, consultante chez l'agence de concertation Palabreo

L'ordre du jour de la réunion était le suivant :

- Présentation de l'opportunité pour le territoire que représente l'arrivée d'EOLE
- Présentation du schéma directeur du pôle d'échanges multimodal d'Epône Mézières
- Présentation des réflexions sur le quartier gare

Le document diffusé lors de la visio-conférence, ainsi que toutes les ressources concernant le projet (notamment la synthèse du Schéma de Référence du pôle d'échanges multimodal d'Epône-Mézières), sont accessibles via le site Internet de GPS&O : <https://gpseo.fr/communaute-urbaine/lorganisation-administrative/les-enquetes-publiques/pole-et-quartier-de-gare>

La présentation a été suivie d'un temps d'échanges avec les participants qui pouvaient s'exprimer via le « Chat ». Les questions ont été reformulées à l'oral par l'animatrice et les intervenants y ont répondu à tour de rôle.

Le présent compte-rendu reprend l'ensemble des questions et réponses formulées à l'oral ou à l'écrit. Certaines réponses sont ici étayées. Pour une facilité de lecture, la restitution des échanges est organisée par thématique dans le document.

LE POLE GARE ET LES MOBILITES

Sur la desserte ferroviaire et les aménagements de la gare

Questions : Quel sera le délai pour rejoindre le quartier de St Lazare ? Nous mettons actuellement 42 minutes, quand tout va bien, ce qui est rare. L'arrivée d'EOLE, allongera-t-il les délais pour rejoindre St Lazare/Haussmann ? Pourrions-nous avoir une réponse précise sur ce point ?

Réponse d'Isabelle WILLIAME, GPS&O : Il existe un enjeu important autour de cette question et notamment autour de la capacité à avoir des trains à une fréquence plus rapprochée (toutes les 10 minutes par exemple). C'est notamment le cas pour la desserte de la Défense qui est un bassin d'emplois important. La desserte sur Nanterre et la Défense est actuellement compliquée. Il s'agit aussi d'assurer davantage de robustesse et de régularité concernant la desserte de Saint Lazare. La Défense sera à 35 min. de la gare d'Epône-Mézières. Le temps restera inchangé pour St Lazare (42min.)

Question : Le déplacement de l'accès aux quais vers l'Est (Tickets, dépose minutes, bagages...) a-t-il été pris en compte ? En effet, la nouvelle passerelle avec ascenseurs est excentrée par rapport au projet de la place centrale. La SNCF annonce que l'ancienne passerelle ne donnera plus accès aux quais.

Réponse d'Arnaud SORIN, GPS&O : des espaces de dépose-minute seront positionnés de chaque côté du bâtiment-voyageurs, à l'Est et à l'Ouest. La vente de tickets sera également disponible dans le bâtiment-voyageurs. De plus, la nouvelle station bus déposera les usagers au plus près de la nouvelle passerelle.

Question : Les infrastructures ferroviaires apportent, aujourd'hui, une nuisance sonore non négligeable sur les deux communes. Est-il prévu de baisser le niveau de ces nuisances pour le nouveau projet ?

Réponse d'Arnaud SORIN, GPS&O : une étude acoustique a eu lieu très récemment sur le secteur, définissant des préconisations d'aménagement afin de minimiser les nuisances sonores. Le projet prendra en compte ces préconisations.

Sur le stationnement

Questions : Si vous évaluez aujourd'hui à 600/700, le nombre de voitures stationnant sur le parking actuel, pourquoi avez-vous choisi de réaliser un parking de 850 places ? Ne va-t-il pas être très vite saturé avec une ligne de train en plus ? Il est indiqué dans la présentation que le deuxième parking serait réalisé "si nécessaire". Quelles sont les conditions pour sa création ? A-t-il été pris en compte dans les études, les habitants des communes limitrophes (Arnouville, Maule, Bazemont etc.) qui seront intéressés par le RER ?

Réponse d'Isabelle WILLIAME, GPS&O : Deux parkings relais (P + R) sont prévus dont un dont l'existence est subordonnée à la fréquentation des parkings qui seront utilisés. Il existe aujourd'hui 450 places de parking « en surface » ainsi qu'environ 150 places dites « sauvages » situées directement sur la voirie et aux abords du Carrefour Market. Le tout pour un total de 600 places.

A l'horizon EOLE, nous évaluons à environ 850 la demande en places de stationnement. Nous considérons dans cette évaluation une baisse de la part modale représentée par les automobilistes qui devraient se reporter sur d'autres modes dont notamment les bus. Pour ce faire, il est prévu que l'offre concernant les transports en commun soit supérieure de 30 % à ce qu'elle est actuellement.

Deux parkings sont donc prévus : un à l'est, avec 600 places qui sera réalisé en tout état de cause et permettra d'absorber la fréquentation actuelle ; un second dont l'existence est subordonnée à ce qui est appelé le « taux de fuite », et de son importance.

Les habitants des communes limitrophes ont bien été pris en compte dans le calcul de la fréquentation supplémentaire générée par l'arrivée d'Eole.

Questions : Les parkings seront-ils payants ? Est-il envisageable de prévoir la gratuité du parking pour les Epônois et les Méziérois (sur justificatif de domicile) et de le rendre payant pour ceux qui n'y résident pas ? Est-il possible de prévoir la gratuité du stationnement pour les PMR ?

Réponse d'Isabelle WILLIAME, GPS&O : Actuellement, seuls les parkings d'Epône sont gratuits, et sont donc fréquentés, pour cette raison, par les habitants des communes voisines qui sont parfois plus proches d'une autre gare. Demain, tous les automobilistes détenteurs d'un Pass Navigo annuel pourront accéder *gratuitement* aux parkings des communes alentours. Dès lors, il se peut que les parkings d'Epône ne soient plus aussi prisés qu'avant, mais rien ne permet d'estimer à l'avance l'ampleur de ce phénomène. Il est donc nécessaire

d'attendre des retours - quant à l'usage effectif qui sera fait du parking de 600 places réalisé de façon certaine, ainsi que de l'incidence de la mise en place d'un stationnement gratuit pour les détenteurs du Pass Navigo - pour estimer de l'utilité ou non d'un deuxième parking.

La tarification des parkings-relais est décidée par Île-de-France Mobilités. Ses règles sont identiques pour tous les usagers et ne permettent ni la gratuité des habitants des communes où se situe la gare, ni la gratuité pour les PMR.

Questions : Des parkings motos sont-ils prévus ? Un « dépose minute » est-il envisagé ? Un endroit où attendre les voyageurs en cas de retards de train, sera-t-il créé ?

Réponse d'Isabelle WILLIAME, GPSE&O : Des places réservées aux motos sont, évidemment, prévues dans ces parkings. Est également prévue la création d'un dépose minute, aux abords de la gare, en fonction du nombre de voitures attendues.

Le schéma de référence concernant l'ensemble des sujets de mobilité est consultable sur le site Internet de GPSE&O. Des places dites « reprise quart d'heure » seront créées afin de pouvoir attendre une personne que l'on vient récupérer en gare.

Sur les modes doux et le stationnement vélos

Questions : Il est indiqué dans la présentation, la création de 50 places de stationnement vélos. N'est-ce pas trop peu ?

Réponse d'Isabelle WILLIAME, GPSE&O : Deux sortes de stationnement cyclistes sont prévues : en consigne sécurisé (Il s'agit d'une demande formulée notamment par les détenteurs de vélos électriques) et en arceaux libres. Le nombre de ces stationnements est actuellement en train d'être redéfini étant donné l'augmentation sensible, depuis ces derniers mois, de l'utilisation de ce moyen de transport. Le nombre de places pourrait également être adapté dans le futur si cela s'avérait nécessaire.

Question : Les vélos seront-ils acceptés dans le RER E ?

Réponse d'Arnaud SORIN, GPSE&O : cette question relève de la SNCF, et nous n'en connaissons pas la réponse.

Questions : Les pistes cyclables seront-elles développées et sécurisées, entre la gare et les bourgs d'Épône et de Mézières ? Les voies douces ont-elles été déjà définies ?

Réponse d'Arnaud SORIN, GPSE&O : le schéma directeur cyclable adopté en 2019 par la Communauté urbaine est téléchargeable via cette page : <https://gpseo.fr/se-deplacer/velo/le-schema-directeur-cyclable> . Les axes que pourront emprunter les cyclistes et les piétons pour se rendre à la gare, dans le quartier immédiat de la gare, ont été définis dans le cadre de l'étude dont vous trouverez la synthèse sur la page Internet dédiée à la consultation.

Questions : Est-ce que la liaison piétonne, cycliste et véhicules entre le centre-bourg et le quartier gare sera améliorée ? Comment sera assuré le transfert vers la gare des habitants de la Zac des Fontaines à Mézières ? L'accès piéton à la zone industrielle qui se développe derrière la station essence Total (biocoop & co) sera-t-il facilité ?

Réponse d'Isabelle WILLIAME, GPSE&O : Un enjeu existe autour de ce qui permet de connecter les quartiers entre eux. La liaison piétonne et cyclable est notamment stratégique. A ce propos, l'aménagement de la RD 113 (dimensionnée pour supporter un trafic qui n'a pas lieu d'être et qui crée ainsi une vraie coupure) en une voie urbaine avec voies douces et des systèmes pour traverser permettra ce lien entre tous les quartiers.

Ces divers sujets sont à l'étude dans le cadre du projet urbain.

5.1.4. Sur les transports en commun dans les villes d'Épône et de Mézières

Questions : Concernant les lignes de bus, est-il envisagé davantage de passages à l'intérieur des villes d'Épône et de Mézières-sur-seine ? Une amélioration des transports pour les hauteurs de Mézières est-elle à espérer ? Sera-t-il prévu des "navettes" depuis les hauts d'Épône et de Mézières cadencées avec les trains ? Est-il possible de prévoir ces transports publics « sur demande », y compris le week-end ?

Réponse d'Arnaud SORIN, GPS&O : L'offre bus sera complètement refondue à l'horizon 2024. Les études sont en cours et devraient définir précisément la cartographie de l'offre, validée in fine par Île-de-France Mobilités, vers 2022. L'offre devrait être augmentée de 30% sur le territoire communautaire.

Question : Pouvez-vous nous indiquer de quelle manière il sera possible de se rendre du quartier Elisabethville à la gare d'Épône ?

Réponse de Guy MULLER, maire d'Épône : Cela n'est pas encore à l'ordre du jour car il serait dommageable de ne pas profiter de la proximité de la gare d'Aubergenville-Elisabethville. Il est rappelé que la redéfinition des réseaux et passages se fera en 2022 et que ces derniers seront nécessairement plus nombreux. L'ajout d'une ligne ou le renfort d'une autre sera défini en fonction des besoins et en accord avec les communes d'un côté, et IDF mobilités de l'autre (autorité organisatrice des transports en Ile-de-France).

LE QUARTIER GARE

Suite aux présentations, les participants ont souligné de manière positive la présence d'un groupe scolaire, d'une grande place et d'un square dans le projet tel qu'envisagé.

Questions générales

Question : Le quartier de gare à Aubergenville-Elisabethville semble assez similaire dans ses usages à celui présenté pour Épône/ Mézières. Existe-il un retour d'expérience, des témoignages, pour savoir si cela fonctionne bien. Est-ce que ça fonctionne bien ?

Réponse. Les deux gares citées ici étant très différentes, il n'est pas possible de répondre à cette question, sauf précisions complémentaires.

Question : Combien d'habitants seront accueillis dans le nouveau quartier gare ? Combien de logements ? Sur combien d'hectares seront construits ces logements ?

Réponse. L'emprise totale du secteur de projet représente 12ha. Les travaux des urbanistes se développent sur la base d'une densité objectif moyenne entre la densité des centre bourgs des deux communes et celle des quartiers pavillonnaires. L'objectif est de répondre à la pression de la demande, à la logique de développement durable et d'intensification des usages à proximité des pôles de mobilité, tout en respectant les échelles du tissu urbain local. Le nombre de logements ressortira de l'étude de programmation en cours en fonction de cette densité et des choix de programmation (équipements, commerces, activités, espaces publics). Sur les équipements, les commerces et les services

Questions : Est-il prévu la création d'une crèche, équipement qui manque cruellement actuellement à Épône ? Avoir une crèche à proximité de la gare serait un vrai plus sur la commune. S'agira-t-il d'une crèche privée ou publique ?

Réponse de Gilles SENSINI urbaniste chez Polyptyque : L'implantation d'une crèche (privée ou associative) est en discussion, notamment car on est à proximité de la gare (lieu stratégique) et aussi car c'est un nouvel élément pour diversifier et dynamiser la vie du quartier.

Réponse de Franck FONTAINE, maire de Mézières-sur-Seine : une crèche publique coûterait très cher à la collectivité, coût porté notamment par les contribuables via les impôts. De ce fait, c'est davantage une crèche privée qui serait privilégiée. Pour autant, une alternative existe en la signature d'une convention entre ladite crèche et la commune de façon à ce que cette dernière prenne en charge des lits, ce qui reviendrait à un coût moindre pour les usagers.

Question : Le projet prévoit-il la création d'infrastructures sportives ? La création d'un skate-park est-elle envisageable ?

Réponse de Gilles SENSINI urbaniste chez Polyptyque : Il est prévu d'implanter un équipement de type salle de sport sur le site, équipement qui nécessite d'importants financements. Son dimensionnement et sa programmation seront le fruit d'un travail commun encore en cours entre les deux communes afin de créer un équipement polyvalent qui profiterait à tous et où plusieurs types de sport pourraient être pratiqués.

Question : Qu'est-il envisagé pour le groupe scolaire ?

Réponse de Gilles SENSINI urbaniste chez Polyptyque : Aujourd'hui, il semble utile pour les deux communes d'envisager la création d'un groupe scolaire sur le quartier de la gare pour desserrer et compléter l'offre existante. La nouvelle école accueillerait donc des élèves venant des deux communes. L'implantation d'un groupe scolaire, au-delà de sa nécessité lorsqu'une population nouvelle arrive sur un territoire, est un moyen de créer du lien social et la rencontre entre habitants.

Question : La construction d'un nouveau collège dans le quartier gare est-elle envisageable ? Un nouveau collège devient en effet très urgent, compte tenu de la forte augmentation de la population d'ici 2024 (et encore plus d'ici 2027). Dans une logique de développement durable, son implantation dans le quartier de la gare permettrait à la majorité des collégiens d'y accéder à pied ou à vélo (en RER pour les jeunes d'Elisabethville). Est-ce envisageable ?

Réponse d'Isabelle WILLIAME, GPSE&O : Le collège n'est pas un élément dont la création a été jugée nécessaire à la suite des différentes études qui ont pu être menées. Cet équipement demande une emprise foncière bien plus importante qu'un groupe scolaire et sa création profiterait non pas au quartier mais à l'ensemble du bourg. Un nouveau collège est prévu, dans le même quartier que l'existant, quartier entouré de verdure avec des accès simples et la présence d'équipements sportifs à proximité. La création d'un collège est une décision qui revient au département.

Questions : Est-il possible d'augmenter l'offre médicale dans le secteur ? Pourquoi existent-ils deux cabinets médicaux distincts alors qu'il pourrait y avoir un grand ensemble médical Epône-Mézières ?

Réponse de Guy MULLER, maire d'Epône : un cabinet médical important existe d'ores-et-déjà à Mézières, mais il est vrai qu'il existe un déficit médical à Epône. Un projet est en cours d'étude pour la création d'une maison médicale qui viendrait s'implanter dans le centre-ville d'Epône de façon à équilibrer le quartier gare, et ses nouveaux aménagements, avec le centre-bourg.

Réponse de Franck FONTAINE, maire de Mézières-sur-Seine : L'idée de la création de cet équipement fait suite à l'interpellation des professionnels faisant partie du cabinet médical de Mézières, concernant un risque de désert médical si rien n'était fait, notamment aux vues de l'arrivée de nouveaux habitants dans le quartier gare. Un retour vers la population devrait avoir lieu sur ce sujet, en début d'année prochaine. L'enjeu est ici de répondre à un besoin actuel et futur des médecins généralistes et spécialistes.

Questions : Comment préserver le dynamisme des centres-bourgs avec le développement des activités dans le quartier gare ? La création d'un pôle "commerçants" sur le quartier gare ne risque-t-il pas de sonner la mort définitive des centres bourg d'Épône et de Mézières qui ne se portent déjà pas très bien ?

Réponse de Gilles SENSINI urbaniste chez Polyptique : La thématique des petits commerces est aujourd'hui particulièrement d'actualité et l'enjeu de ne pas mettre à mal ceux qui sont déjà implantés par l'arrivée de nouveaux commerces dans le secteur du projet est important. Il s'agit là de trouver l'équilibre entre la vie, l'animation des bourgs et le nouveau quartier.

Messieurs FONTAINE et MULLER : Il ne s'agira non pas de concurrence mais plutôt de co-développement. Les commerces s'implantant dans le quartier gare n'auront pas la même vocation que ceux déjà présents, ni la même clientèle.

Réponse d'Isabelle WILLIAME, GPSE&O : Le quartier devrait s'équilibrer avec le temps puisqu'il va prendre quelques années à se construire. Cela commencera d'abord par le pôle d'échanges et ses abords. Puis petit à petit les choses trouveront leur place entre les 3 entités, quartiers. La complémentarité entre les trois bourgs va continuer à exister dans la concertation, dans sa conception puis dans sa mise en œuvre progressive, en fonction de ce qui pourra être dit, du projet. Le développement du quartier de la gare ne devrait donc pas se faire au détriment des deux bourgs d'Épône et de Mézière mais plutôt en lien avec ces-derniers de façon à avoir un éventail d'offres et de services équilibrés et complémentaires à l'échelle du territoire.

Questions : Une boulangerie et un point presse sont-ils prévus sur le parvis de la gare ? Qu'est-il envisagé pour Carrefour Market, Lidl, la Pharmacie et le laboratoire biologique ?

Réponse. Le travail de projet sur la programmation commerciale fait ressortir que la commercialité existante est déjà plutôt bien dimensionnée et doit être préservée. Il est envisagé une intégration des unités existantes au projet avec des compléments ponctuels éventuels encore à définir qui pourraient répondre aux besoins de proximité des habitants du quartier.

Question : la création d'un hôtel est-il envisagé dans le nouveau quartier gare ? En effet, au regard du nombre important d'entreprises sur le territoire, un complexe hôtelier serait le bienvenu. Les hôtels actuels sont (hors période COVID) souvent complets la semaine et il est parfois difficile, pour des salariés en déplacement, de trouver un hébergement.

Réponse. C'est un sujet qui est en réflexion, les retours des usagers locaux sur ce point sont très utiles à compléter les études de programmation.

Question : Qui prendra en charge les frais de fonctionnement des bâtiments ? GPSE&O ?

Réponse. Le projet est développé par la communauté de Communes GPS&O, mais les bâtiments de logements, d'activités et commerciaux seront construits par des opérateurs privés ou des bailleurs puis vendus ou loués. L'entretien et le fonctionnement des bâtiments sera assuré par leurs propriétaires. Les équipements publics seront pris en charge selon la compétence concernée soit par GPS&O (parkings du pôle d'échanges), soit par les communes (groupe scolaire et/ou équipement sportif).

Sur les logements

Questions : Quelle conséquence le projet aura-t-il sur le POS ? Quelle sera la hauteur maximum des bâtiments construits ? Le projet prévoit-il la construction d'immeubles en R+3 et plus dans nos villages ?

Réponse de Gilles SENSINI urbaniste chez Polyptique : Les documents cadres comme le PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable), insistent sur le fait qu'il ne faut pas forcément créer un ensemble homogène mais plutôt cohérent. L'idée est donc de diversifier les hauteurs des constructions : du R+1 pour des maisons d'habitats individuels - même si groupées - ; du R+2+comble pour des maisons partagées et des petits collectifs ; et sur des lieux stratégiques (comme le parvis gare) pourquoi pas des immeubles un peu plus hauts (Le règlement d'urbanisme définit aujourd'hui une hauteur de R+3+C, mais cela peut se décliner comme une moyenne avec quelques points plus hauts permettant d'équilibrer le quartier tout en offrant aussi des hauteurs plus réduites et de l'habitat individuel à R+1 ou R+1+C). L'idée est d'alterner les hauteurs pour créer une ambiance urbaine et paysagère agréable tout en tenant compte de l'existant donc des quartiers environnants. Par exemple, implanter des bâtiments peu élevés face aux maisons existantes et se situant hors du périmètre d'intervention semble censé, tout comme réaliser des cœurs d'ilots avec des bâtiments assez bas.

Ces prescriptions feront partie des adaptations au PLUI (Plan Local D'Urbanisme Intercommunal - document d'urbanisme qui remplace le POS) qui sont à l'étude dans le cadre du projet afin d'assurer une cohérence interne du quartier et avec son environnement. Le secteur est aujourd'hui partiellement en zone mixte et partiellement en zone pavillonnaire. Il n'est pas prévu de changement majeur des destinations et zonages des emprises projet.

Question : Pour les logements individuels, est-il possible de les envisager, de même taille, mais non mitoyens ?

Les enjeux de différenciation des typologies afin d'accueillir des profils d'habitants variés tout en correspondant aux besoins et à la demande locale sont importants et seront pris en compte dans le travail en cours sur la définition des formes urbaines. Les logements individuels font partie des typologies envisagées. Ce travail sur les formes urbaines du quartier doit répondre aux enjeux de densification, de préservation d'espaces de pleine terre et de développement durable.

Questions : Est-il possible de privilégier les espaces verts et de développer une ambiance « village » pour le projet quartier gare, et ainsi éviter de reproduire le projet situé en bord de Seine à Mantes-la-Jolie ?

Réponse de Gilles SENSINI urbaniste chez Polyptique : L'enjeu est de créer une réelle vie de quartier et des ambiances paysagères. Cela passe aussi par une forte présence du végétal qui permet de ne pas trop imperméabiliser les sols (avantage des bâtiments collectifs ou intermédiaires qui, de par leur faible emprise au sol permettent de le libérer) . Il s'agit donc de créer un ensemble responsable d'un point de vue développement durable tout en alternant végétal et habitat pour varier les perspectives avec derrière, l'idée d'un territoire qui se construit de manière progressive et non monolithique.

Les prérogatives immobilières

Questions : Le droit de préemption s'appliquera-t-il pour les maisons situées avenue de la gare et pour le supermarché Carrefour ? Comment allez-vous prendre en compte les achats actuels de maisons par les promoteurs ?

Réponse d'Isabelle WILLIAME, GPSE&O : L'ensemble du quartier, des deux côtés, est dans une zone de DPU (droit de préemption urbain). Dans une telle zone, une collectivité peut acheter en lieu et place des acheteurs potentiels des biens localisés ici au motif qu'un projet y est prévu. Cela signifie que lorsque quelqu'un dispose d'un bien (maison, commerce, etc) sur cette zone et qu'il souhaite le vendre, une DIA (déclaration d'intention d'aliéner) est transmise à la collectivité. Cette dernière a alors le droit de s'interposer et de faire un acte d'achat avec ou sans révision de prix.

En ce qui concerne **les promoteurs**, nombre d'entre eux sont en recherche de biens dans le secteur de la gare, surtout côté Epône. Tous les biens destinés à être vendus dans ce secteur seront connus de la collectivité par le biais de la DIA, collectivité qui peut donc s'interposer si les projets proposés par les promoteurs ne sont pas raisonnables par rapport à ce qui est prévu.

Pour ce qui est du bloc de pavillon, situé entre les voies ferrées et la rue Renard Benoit, son emprise est nécessaire à la réalisation du pôle multimodal. La collectivité est donc en relation avec les propriétaires de ces biens de façon à les racheter.

Sur la sécurité du quartier gare

Questions : La sécurité des quartiers d'Epône et de Mézières, aujourd'hui tranquilles, sera t'elle assurée avec l'aménagement d'un nouveau quartier gare ? Est-il envisagé de transférer les locaux de la Police pluri-communale dans le quartier de gare ? Implanter une annexe de la Police Municipale dans le quartier gare est-il envisageable ?

Réponse d'Isabelle WILLIAME, GPSE&O : La police est une compétence nationale. Je ne connais pas, à l'heure actuelle, l'équilibre des forces de police entre les deux communes. Pour autant, rien ne laisserait penser que la densification du quartier serait facteur d'insécurité au contraire d'aujourd'hui où le tissu urbain est plutôt lâche

Réponse de Franck FONTAINE, maire de Mézières-sur-Seine : Nous ne pouvons pas présager d'une éventuelle insécurité du fait d'implanter de nouveaux logements, c'est sans doute l'inverse qui se produira.

Réponse de Guy MULLER, maire d'Epône : la police actuelle est pluri communale, ce qui signifie qu'elle est municipale mais qu'elle est partagée entre Epône et Mézière. Bien évidemment, les effectifs des équipes de police peuvent évoluer si la population augmente. Mais la proximité géographique actuelle entre le poste et les communes leur permet d'arriver rapidement sur zone si besoin, et les rondes aujourd'hui effectuées seront étendues au nouveau quartier demain, à plus haute fréquence si nécessaire. En parallèle, ces dernières années, de la vidéo surveillance a été développée dans les deux communes pour conforter ce sentiment de sécurité, jugée d'ailleurs plutôt acceptable par rapport à ce qu'on peut connaître ailleurs. Quant à la délocalisation du poste de police communal pour le mettre dans le quartier de gare, l'idée n'est pas d'actualité puisque le poste de police neuf est situé au centre des deux communes (mais nous parlerons de cette idée aux conseillers communaux).

AUTRES THEMATIQUES

Sur le nombre d'habitants dans les communes à l'horizon 2024

Question : Combien d'habitants supplémentaires sont envisagés sur les deux communes à l'horizon 2024 ?

Réponse. L'évolution du nombre d'habitants sur les communes est un sujet plus large que celui du quartier de gare. Il dépend du développement de projets portés par la puissance publique, mais aussi pour une part importante par des projets développés par le privé sur lequel les communes n'ont pas de visibilité tant que les demandes d'autorisations d'urbanisme n'ont pas été déposées. Le développement du quartier de gare commencera par les aménités du pôle d'échanges multimodal, dont les premiers éléments sont prévus d'être livrés à fin 2024. Les programmes de logements arriveront à partir de 2025 et sont prévus de s'étaler dans le temps au moins jusqu'à 2030.

Sur la fusion des communes d'Épône et de Mézières

Question : Quand les deux communes d'Épône et de Mézières fusionneront-elles ?

Réponse de Franck FONTAINE, maire de Mézières-sur-Seine : La question a été soulevée par de nombreux méziérois durant la campagne, et la réponse reste inchangée aujourd'hui : la fusion n'est pas d'actualité. Si le sujet arrive sur le devant de la scène durant ce mandat, l'idée de mener un référendum est privilégiée. En attendant, il faut continuer à mutualiser les services pour permettre des économies d'échelle au niveau financier mais aussi d'efficacité qui pourront ainsi être réalisées.

Sur la commune d'Épône

Question : Pour quand est prévue la rénovation du centre-bourg d'Épône ?

Réponse de Guy MULLER, maire d'Épône : La commune y travaille. Dans le cadre du projet de revitalisation du centre bourg, des réunions publiques seront organisées ce sujet courant 2021.

Question : Combien de programmes immobiliers sont envisagés à Épône à horizon 2024 ?

Les données pour répondre à cette question sont actuellement en cours d'étude. Une réponse précise vous sera communiquée dès que possible sur ce point.

La démarche de concertation

Questions : Le délai de 4 mois de concertation prévue pour le projet, n'est-il pas trop court pour recueillir les avis des habitants ? Les idées issues de la concertation pourront-elles être prises en compte dans la programmation, avant l'enquête publique ?

Réponse de Franck FONTAINE, maire de Mézières-sur-Seine : le projet se fait attendre depuis de nombreuses années et il est désormais temps d'agir. Quatre mois est un délai convenable et nous comptons sur chacun pour être présent lors des prochains rendez-vous afin d'exprimer ses idées et qu'ainsi le projet soit constructif.

Isabelle WILLIAME, GPSE&O : pour vous exprimer dans les prochaines semaines, plusieurs rendez-vous vous seront proposés : un questionnaire à remplir en ligne du 17 novembre au 1^{er} décembre, puis des modules pour exprimer votre vision du projet les 10/14 et 15 décembre prochain et enfin une réunion de restitution.

ANNEXE 2 : COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE DES REPONSES RELEVÉES DANS LE QUESTIONNAIRE DIFFUSÉ EN LIGNE – 16 NOVEMBRE AU 1^{ER} DECEMBRE 2020

LE STATUT DU DOCUMENT ET DES CONTRIBUTIONS

Le présent document constitue une synthèse des idées et propositions exprimées par les répondants au questionnaire en ligne.

Le questionnaire

- Un questionnaire présentant 8 questions ouvertes sur les idées et attentes des habitants ainsi que deux questions de profil (âge et commune de résidence);
- Un questionnaire portant sur les attentes thématiques des répondants;
- Un questionnaire disponible en ligne via le lien: <http://palabreo.survey.fm/quartier-gare-d-epône-mézières-idées-et-attentes>

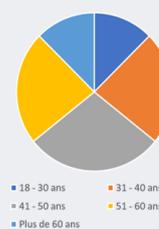
Mobilisation pour la réponse au questionnaire

- Envoi au listing mail des participants à la réunion de lancement;
- Relai du questionnaire sur les sites internet et réseaux sociaux des deux villes et de la communauté urbaine.

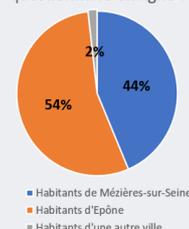
Les retours : réponses au questionnaire

Envoi 57 personnes, habitant Epône et Mézières-sur-Seine, ont pris le temps de répondre au questionnaire, en formulant 487 idées et propositions différentes.

Quel âge ont les répondants au questionnaire en ligne ?



Où vivent les répondants au questionnaire en ligne ?



LES QUESTIONS POSEES (hors questions de profil)

1. Vos idées pour les espaces publics et espaces verts : quel mobilier urbain pour se poser, se retrouver pour tous les publics (enfants, jeunes, actifs, personnes âgées, personnes à mobilité réduite...) ? Quelle ambiance de jour et de nuit dans le quartier ? Quels aménagements des espaces verts ? ...
2. Vos idées pour les circulations douces et le stationnement : Comment se déplacer dans le quartier en toute sécurité ? A pieds ? En vélo ? Comment sécuriser les accès aux équipements (groupe scolaire, centre sportif, commerces...) ? Quels stationnements pour les vélos ?...
3. Vos idées sur l'habitat : Quelles typologies de constructions ? Quelle forme urbaine ? Quelle architecture ? Quels aménagements autour des immeubles ? ...
4. Vos idées pour les commerces et les équipements : Quels commerces et services dans le quartier ? Quels aménagements pour le groupe scolaire et le centre sportif ? ...
5. Bien vivre dans un quartier du 21^{ème} siècle : Quels aménagements pour intégrer les enjeux de développement durable ?
6. Avez-vous d'autres idées ou attentes pour le devenir du quartier-gare ?
7. Vous seriez satisfait du projet de renouvellement du quartier-gare d'Epône-Mézières si...
8. Vous ne seriez pas satisfait du projet de renouvellement du quartier-gare d'Epône-Mézières si...

Résumé des idées et propositions recueillies au travers du questionnaire en ligne entre le 16 novembre et le 1^{er} décembre 2020

Au total, 487 idées et propositions ont été recueillies grâce au questionnaire. Elles ont permis de construire les ateliers jeu de l'aménageur sur la base des attentes exprimées.

Les circulations et le stationnement

- Des stationnements motorisés sécurisés et gratuits. Prévoir des stationnements en RDC/sous sol des immeubles pour les résidents
- Des circulations motorisées apaisées et des espaces de circulation partagés entre usagers de la route.
- Des circulations piétons et cycles protégées et séparées les unes des autres.
- Des stationnements cycles sécurisés (particulièrement pour les VAE) et à proximité des pôles d'attraction du quartier (commerces et équipements).

Les espaces publics et les espaces verts

- Des espaces publics accessibles à tous et sécurisés.
- Des espaces aérés et verts, fortement végétalisés, avec de nombreux arbres.
- Des jeux pour tous les âges.
- Un éclairage public performant dans l'ensemble du quartier.
- Du mobilier urbain fiable et résistant, favorisant la convivialité
- La possibilité d'animer l'espace public (marchés, concerts...)

L'habitat et l'architecture

- Des hauteurs maximales à R+2 ou R+4
- Conserver un « esprit village »
- Des constructions aérées et de différentes hauteurs
- Des styles architecturaux variés
- Des espaces extérieurs de résidences fortement végétalisés
- Des constructions privilégiant des matériaux éco-responsables et favorisant la production d'énergie

Les commerces et équipements

- Des commerces venant en complément de l'existant en centre-ville
- Des commerces adaptés à un quartier-gare et dynamisants: café, tabac-presse, boulangerie, ...
- Des commerces existants conservés: Carrefour, pharmacie...
- Des équipements écologiquement exemplaires
- Des équipements mutualisés (crèche, école, gymnase...) et protégés de la circulation automobile

Critères de qualité du projet

Il a été demandé aux répondants d'indiquer leurs critères de réussite pour le projet de quartier-gare.

VOUS SERIEZ SATISFAITS DU PROJET SI....

- ...les hauteurs restent raisonnables vis-à-vis de l'existant;
- ...le quartier-gare devient un lieu de vie et apporte un plus à tous les habitants des deux communes (actuels et futurs);
- ...les logements sont à un prix abordable et le stationnement reste gratuit;
- ...le quartier est végétalisé et animé;
- ...le projet se concrétise;
- ...le projet favorise la mixité et « l'esprit village »;
- ...le quartier devient plus accueillant et sur;
- ...le projet permet de faire de ce quartier un exemple de développement durable.

VOUS NE SERIEZ PAS SATISFAITS DU PROJET SI....

- ...les emplacements des immeubles les plus hauts occultent la lumière;
- ...le quartier n'accueille que des logements, sans commerces ni services;
- ...la tarification du stationnement augmente;
- ...l'architecture dénature l'entrée de ville;
- ...le quartier fonctionne sans aucun lien avec le reste des deux villes;
- ...les circulations douces et les espaces verts ne sont pas développés;
- ...la circulation n'est pas régulée dans le quartier;
- ...le quartier devient un « quartier-dortoir », qui n'est pas vivant;
- ... il n'y a que des immeubles R+3 / R+4

ANNEXE 3 : COMPTE RENDU DES TROIS ATELIERS « JEU DE L'AMENAGEUR » EN LIGNE – 10, 14 ET 15 DECEMBRE 2020

CE QUE CONTIENT CE DOCUMENT

- Ce document présente le **bilan des ateliers-visio « Jeu de l'aménageur »** qui se sont déroulés les **10, 14 et 15 décembre 2020**, sur le logiciel Zoom. Ces trois ateliers ont réunis une vingtaine d'habitants d'Épône et de Mézières-sur-Seine. Ces habitants ont été répartis dans les trois ateliers et ont fait le même exercice.
- Après une rapide présentation de l'atelier à venir et des invariants du projet, chaque groupe a pu travailler plus en finesse les quatre thématiques du quartier-gare: l'habitat et la forme urbaine, les équipements et commerces, les circulations et stationnements, les espaces publics et espaces verts.
- Sur la base d'un plan figurant les invariants du projet, les participants ont contribué à l'aide de différents outils : images de références, pictogrammes, fiches de contextualisation/consignes, réservoir d'idées...
- Ces outils ont été élaborés par Palabreo avec le concours des architectes-urbanistes, des villes et de la Communauté Urbaine Urbaine, sur la base des attentes et propositions recueillies au travers d'un **questionnaire diffusé du 20 novembre au 1^{er} décembre 2020**. Ce questionnaire, auquel ont répondu 65 personnes, a permis de recueillir pas moins de 487 propositions (chaque contributeur ayant fait de nombreux propositions).
- Les élus d'Épône et de Mézières-sur-Seine ont pu introduire et conclure chacun des débats, tandis que des membres de la Communauté Urbaine GPS&O et des urbanistes du projet ont accompagné les participants dans leurs productions.
- Le présent document reprend de façon exhaustive les contributions formalisées sur les plans ainsi que les éléments recueillis en séance par les animateurs et en réalise une analyse rapide.

LES OUTILS DE REFLEXION

Un plan du projet sur lequel figurent les invariants du projet

Espaces verts / espaces publics

Le projet prévoit des espaces publics qualifiés afin de créer une entrée de ville attractive à caractère...

Les circulations et le stationnement

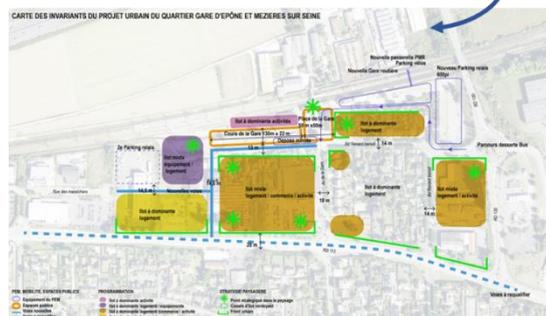
Les urbanistes ont défini la nécessité d'une nouvelle voie pour desservir les futurs logements et équipements, ainsi que des voies à réqualifier (ex. ch.). Le nombre de places de stationnement est réglementé à 1X par logement et 1X place visiteur par logement.

VOITRE MISSION

Débatteur et modérateur

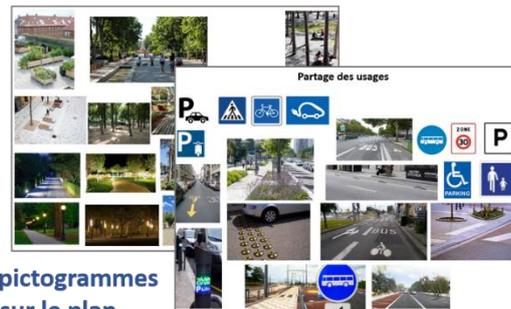
- Comment se déplacer en dans le quartier ? En voiture, à pied, en vélo, en transports en commun ? Quelles liaisons avec les zones et cheminements existants ? ...
- Quel stationnement (voitures, vélos...) ? A quels emplacements ?
- Comment favoriser les mobilités du 21^{ème} siècle ?

Répondre à ces questions et sélectionner des images de références. Indiquer à l'animateur où vous souhaitez les disposer sur le plan du projet



AMBIANCES DIURNES ET NOCTURNES		
FBI	Propositions ambiances (diurne et nocturne)	Nb.
	Diminuer l'éclairage vert et l'ombrage du sol (E213) (ex. de pavé) afin de permettre l'installation d'embellissements de l'habitat, avec des plantes...	
	Des lampes led qui s'allument à la détection de personnes - de tous les âges.	
	Couronnes de vidéosurveillance des bornes d'appel d'arrêt d'attente.	
	Accès dans tout le quartier de la luminosité, de l'eau, la verdure.	
	Plan sans pareil, pas de parking pour personnes, personnes à mobilité réduite.	
	Des espaces verts bien éclairés.	
	Des arbres fruitiers.	
	Plusieurs zones à ambiances différentes (promenades/marchés/bois végétaux...).	
Jeux / sport / mobilier urbain / espaces de convivialité		
FBI	Propositions jeux et sport	Nb.
	Table d'alignement (jeu)	1
	Jeux pour enfants	5
	Picnic pour les enfants	6
	Jeux de tracteurs pour ados	1
	Jeux à bascule pour enfants	1
	Boulodrome	1
	Jeux d'enfants avec revêtement adhésif	1
	Tables de jeux encadrées (échecs, dames...)	1
FBI	Propositions mobilier urbain et espaces de convivialité	Nb.
	Du mobilier urbain, fiable et résistant au vol	4
	Mobilier naturel, ou lisse du mobilier	12
	Des tables de pic-nic	3
	Fontaine à eau / fontaine centrale sur le parc	2
	Espaces conviviaux	3
FBI	Propositions mobilier urbain / espaces de convivialité	Nb.
	Des assis debout	1
	Des bancs couverts	1
	Des bancs empilables	1
	Bancs avec jardinières	1
	Crochets pour les bancs à l'usage des chiens	1
	Barbecue	1
	Poubelles adaptées au pays	1
	Zone brumisateur	1
	WC	1
	Une borne connectée, pile recharge PC	1
	Station de recharge pour véhicules électriques	1
	Un écran numérique d'informations	1
	Des casiers	1
	Des distributeurs de sac pour les déchets (cartes et autres)	3
	Alcoque ou autre construction élastique / démontable qui pourrait accueillir une dizaine de personnes pour des parties (jeux, échecs, etc.)	1

Un réservoir d'idées sur lequel figurent les FBI (fausses bonnes idées) et les points de vigilance



Des planches d'images et de pictogrammes numérotés à positionner sur le plan

QUELQUES ELEMENTS D'ANALYSE

A noter que nous n'avons pas ici vocation à fournir une analyse exhaustive mais à mettre en valeur les éléments structurants apparaissant dans les différents travaux des participants.

- **L'habitat et l'architecture.** En termes de forme urbaine, les participants soulignent unanimement l'importance de **mixer les hauteurs au sein du quartier**, afin d'éviter un effet « barres », tout en s'adaptant aux hauteurs des constructions existantes. En termes d'architecture, les **toits pentés** sont plébiscités afin de préserver « l'esprit village », sans pour autant s'interdire des toits plats et des **architectures plus modernes ponctuellement**, dans un souci d'éviter une architecture uniforme dans l'ensemble du quartier. Un groupe a par ailleurs précisé l'importance de **prêter attention à l'urbanisation des deux cotés de la RD113**, les immeubles au Sud de cette voie pouvant être plus hauts par exemple. Les trois ateliers font enfin état de la nécessité de prévoir des **cœurs d'îlots arborés et aérés**, avec des circulations, des jardins partagés...
- **Les commerces et les équipements.** En ce qui concerne les équipements, la nécessité de la crèche, du centre sportif et du groupe scolaire est confirmée. Les participants soulignent toutefois l'importance de **prévoir des stationnements** pour les véhicules motorisés et des stationnements cycles (type arceaux) à proximité de ces équipements. De la même façon, le lien entre le pôle équipements, l'espace public du Cours de la gare et la place de la gare sont des éléments auxquels les participants ont été particulièrement attentifs. Pour ce qui est des commerces, les habitants ont été attentifs à choisir **des commerces en lien avec la présence de la gare**, qui puissent toutefois être utilisés également par les habitants de proximité: boulangerie (ou dépôt de pain), point presse, un café de la gare/brasserie... Il a également été proposé un **espace de coworking et un atelier de réparation de vélos** dans le bâtiment voies.
- **Les circulations et les stationnements.** En ce qui concerne les circulations, l'ensemble des groupes souligne l'importance de s'assurer de la **sécurité des piétons et des cyclistes**, en séparant de façon franche les différents espaces de circulation (piétons, cycles, véhicules motorisés). La nécessité de **gestion des flux à proximité du cours de la gare et du pôle équipements** afin de sécuriser les circulations douces, est également soulignée. Le stationnement des cycles est imaginé de façon différenciée en fonction de l'usage: **sécurisé et surveillé** pour les VAE et les vélos des personnes prenant le train, **sous la forme d'arceaux abrités** à proximité des équipements et commerces pour les stationnements plus courts. Le stationnement des véhicules motorisés est imaginé principalement **au sein du parking silo** (et dans le **sous-sol des immeubles** pour le stationnement privatif) avec **quelques poches** proches du pôle équipement et des commerces. Enfin, les participants ont à plusieurs reprises conseillé **d'améliorer et de sécuriser les connexions entre le quartier-gare et les centres-bourgs**. De la même façon, la **sécurisation de la RD113** a été évoquée également.
- **Les espaces publics et espaces verts.** Le cours de la gare est imaginé par les participants comme un **espace de circulations douces, arboré, tranquille et sécurisant**, sur lequel on pourrait trouver des jeux pour les enfants (à proximité de l'école), des bancs, voire des **équipements temporaires** pour des animations (un kiosque par exemple). La place de la gare est plus imaginée comme **une place de village, assez dégagée et arborée**, tout en permettant des **animations** ainsi que la présence d'une **terrasse** de café par exemple. Il a été souligné à plusieurs reprises que les aménagements publics devaient correspondre aux usages et usagers envisagés.

LES PLANS

Les plans suivants correspondent au résultat du travail des participants de chacune des trois séquences

- Plan 1: atelier du 10 décembre 2020
- Plan 2: atelier du 14 décembre 2020
- Plan 3: atelier du 15 décembre 2020

Architecture, formes urbaines

Sur les hauteurs des immeubles

- Mettre les bâtiments les plus hauts le long de la voie ferrée et baisser les constructions de long de la RD113 (Nord) pour ne pas porter d'ombre sur le quartier/ Des constructions étagées le long de la RD113 montant progressivement en allant vers la gare (plutôt au Sud)
- Si les constructions en front de ville ne dépassent pas les R+2+ comble, les intérieurs d'ilot peuvent ponctuellement être plus hauts. Les constructions au-delà de R+2+ combles doivent rester exceptionnelles
- Des variations de hauteurs sur l'ensemble du quartier

Sur l'architecture des immeubles

- Des bâtiments avec des toits pentus (des toits plats ponctuellement en cœur d'ilot)
- Conserver l'esprit « village » dans les constructions
- Pas de « cube » dans l'architecture
- Vigilance sur la conception des balcons : il faut que cela soit esthétique de l'extérieur (sans que les occupants puissent mettre de bâches ou autres)/ Des balcons dans les cœurs d'ilot.

Sur les extérieurs des résidences/les performances environnementales

- Des cœurs d'ilot paysagers/ verts
- Les points de récolte des déchets à traiter qualitativement y compris pour le compost
- Des jardins potagers/ partagés
- Alerte sur le risque inondation du quartier notamment pour les parkings en sous-sol.



Plan 1

Commerces

- Des services et commerces essentiellement pour les gens en transit et les habitants du quartier
- Une sandwicherie/ boulangerie près de la gare routière
- Un café/ brasserie sur place de la gare, avec terrasse plein Sud
- Une personne souhaite une boucherie/ charcuterie/ traiteur... D'autres alertent sur la concurrence avec les commerces des centres-villes et du Carrefour Market.
- Un point tous services/ Souhait d'une réflexion sur un DAB
- Une conciergerie automatique ou humaine au sein d'un commerce à côté de la gare



Equipements

- Réflexion sur la création d'1 crèche ou deux micros crèches. La crèche va générer beaucoup de demandes car elle est près de la gare! Il est mieux de l'implanter près de l'école!
- **Le bâtiment voie** est à conserver (y créer un musée, lieu de manifestation, tiers lieu, espace co-working en rapport avec l'histoire des 2 communes). Est-ce un projet qui pourrait être porté par les villes? Les participants sont d'accord sur cet ilot pour un bâtiment qui monte en hauteur pour isoler le quartier des bruits de la ligne de chemin de fer
- Prévoir du stationnement pour les équipements qui vont générer du public, notamment pour le bâtiment voie.

Circulations/ stationnements

- Prévoir des cheminements (piétons et cycles) sécurisés des centres-villes (mairies) vers la gare, la route départementale est une grosse coupure, c'est dangereux pour les piétons qui traversent directement et ne sont pas toujours visibles.
- Prévoir des stationnements vélos sécurisés, esthétiques et avec de la place, bonne idée de les placer en RDC parking silo
- Bornes de charge voitures électriques dans le parking silo
- Des arceaux vélos aux endroits que les gens utilisent (proximité commerces/équipements)
- Bien sécuriser la circulation aux abords de l'école

Espaces publics/ espaces verts

- Demande de réflexion sur un cours de gare Nord/ Sud
- **Le Cours de la gare:** un espace de promenades, aéré et arboré sur le côté. Un kiosque au milieu pour des petits concerts/événements (voir exemple d'Elisabethville), un petit parc à chiens, un manège pour l'école. Plutôt des arbres arbustifs pour éviter les feuilles mortes. Eviter les regroupements et le skate sur le mobilier urbain.
- **La Place de la gare:** plus de verdure qu'à Poissy, avoir une place de la gare qui ressemble à celle de Villeneuve sur Seine: place apaisée de village. Des bancs-jardinières et des assis-debout pour attendre le train.



Ambiance nocturne: il faut qu'un espace à proximité d'une gare soit bien éclairé. Plutôt des lampadaires modernes, avec des jeux de lumières.

Architecture, formes urbaines

- La mixité comme maître mot: hauteurs, architecture, sociale.
- Eviter l'uniformité, pas de barres
- Des matériaux qualitatifs et faciles d'entretiens.
- De grandes ouvertures.
- 2 ou 3 étages maximum,
- L'idée de garder la pente du toit pour respecter l'esprit des deux villes plait, mais peut être moderne: des cubes, du bois.
- Rester dans l'esprit village.

Equipements

- Continuité à travailler entre le pôle équipements et place de la gare.
- Une salle de sport.
- La crèche est vraiment nécessaire sur un nouveau quartier.
- Sur l'espace école, bien regrouper les équipements et partager les usages : sport, infos, crèche... Sur le principe de la cité éducative.
- Des espaces de stationnement pour les personnels et personnes qui déposent

Espaces publics/ espaces verts

- **Le Cours de la Gare:**
- Plutôt aéré, avec des bancs le long, des bancs avec jardinière. Un espace couvert pour se protéger de la pluie.
- Prévoir des agrès sportifs (cf parc du château)

La Place de la Gare:

- Assez ouverte et aérée pour y faire des animations, arborée. Prévoir un équipement central, type fontaine avec des bancs tout autour.
- Penser la place avec les commerces autour (cf organisation Poissy). Brasserie avec terrasse à proximité pour accueillir les gens qui sortent de la gare.
- Place suffisamment peu aménagée pour circuler facilement.

Autres espaces publics:

- Avoir des petits espaces parcs à proximité

Prévoir des jardins partagés à l'intérieur des coeurs d'îlots. Des coeurs d'îlots arborés.



Réunir les jeux à un seul endroit, à proximité de l'école, avec un sol mou, un parc végétalisé et clos.



Espace de coworking + atelier de réparation de vélos



Contre-exemple



Circulations

- Bien séparer les piétons des cycles (y compris visuellement), protéger les trottoirs.
- Mettre des pistes cyclables sur les trottoirs avec une séparation vélo/piétons.
- Bien séparer les vélos des voitures sur la voirie. Parking vélo surveillé, vidéosurveillance, surtout les VEA.
- Pour les arceaux, plutôt abrités.
- Important d'éviter des points de rencontre du trafic entre les personnes qui viennent pour emmener les enfants et ceux qui viennent pour aller à la gare – différencier les flux.

Stationnements

- **Stationnement vélo:** abrité, en différenciant les personnes qui vont à la gare en vélo (parking sécurisé) et les personnes venant pour une courte durée (arceaux devant les équipements). Un parking vélo surveillé, sous vidéosurveillance, surtout pour les VEA.
- **Stationnement véhicules motorisés:** suffisamment dimensionné pour éviter qu'il se déporte ailleurs. Prévoir des déposes minutes vers la place de la gare et des stationnement vers le parvis. Des parkings privés en sous sol des habitations pour ne pas surcharger les parkings publics.

Commerces

- Il manque une brasserie.
- Préserver la pharmacie
- Relais-dépôt de pain pour les boulangeries d'Épône. Voirie créer une nouvelle boulangerie avec un parking
- Un café permettant d'attendre le train et pour les habitants
- Un petit commerce de vente à emporter
- Le point presse est adapté au quartier-gare. En revanche la librairie plutôt un commerce de centre-bourg.
- Maintenir le point click and collect



Ambiance nocturne
Les sentes piétonnes doivent être éclairées.



Contre exemple.



Mobilier urbain : design moderne, bois, facile d'entretien, avec un dossier.

Commerces

- Conserver la pharmacie
- Petits commerces de bouche, boulangerie, presse (pour le train).
- Attention à la zone de chalandise, pour que les commerces aient des clients (Carrefour et Lidl à proximité).
- Pourquoi pas une librairie.
- Un café de la gare/brasserie avec une terrasse pourrait être convivial, sur la place de la gare.
- Il y a de la demande sur l'espace de coworking.



Cœur d'îlot

Circulations

- Des circulations bien séparées les unes des autres.
- Les TC aux alentours sont à densifier: des liaisons vers la gare.
- Cheminement doux type sentes
- Connexion avec les centres-bourgs



Square enfants, jeux avec balançoires

Stationnements

- **Stationnement véhicules motorisés:**
- Prévoir du stationnement à proximité des commerces
- **Stationnement vélos**
- Pour protéger les VAE notamment, prévoir un parking sécurisé, pourquoi pas dans le parking silo.
- Répartir les stationnements vélos avenue de la gare (proximité commerces et équipement), en prévoyant des arceaux abrités.

Architecture, formes urbaines

- Varier les hauteurs pour éviter l'aspect barres.
- Toits pentés, hauteurs raisonnables et jardins partagés.
- R+4 pourrait être un maximum, plutôt vers le Cours de la Gare et la Place de la Gare.



Equipements

- Une crèche est bien, il n'y en a qu'une dans le secteur.
- Avoir des moyens de garer des poussettes, peut être en intérieur.
- Pour les équipements prévoir au moins des déposes-minutes dédiés.
- Du végétal dans l'école.
- Equipement sportif: intéressant au-dessus de l'école, bien pour les enfants et le quartier.



Contre-exemples

Espaces publics/ espaces verts

- **Le Cours de la Gare:**
- Un sol plutôt minéral avec des arbres sur les côtés.
- Les jardins partagés sont plutôt compliqués, y compris avec les enfants à proximité (peut être dangereux).
- Fontaine à eau / jets au sol pour les enfants

- **La Place de la Gare**
- Il serait bien d'y avoir des animations donc plutôt des espaces assez dégagés.
- Des bancs ombragés, plutôt du végétal que du minéral.
- Mix bancs couverts et non couverts

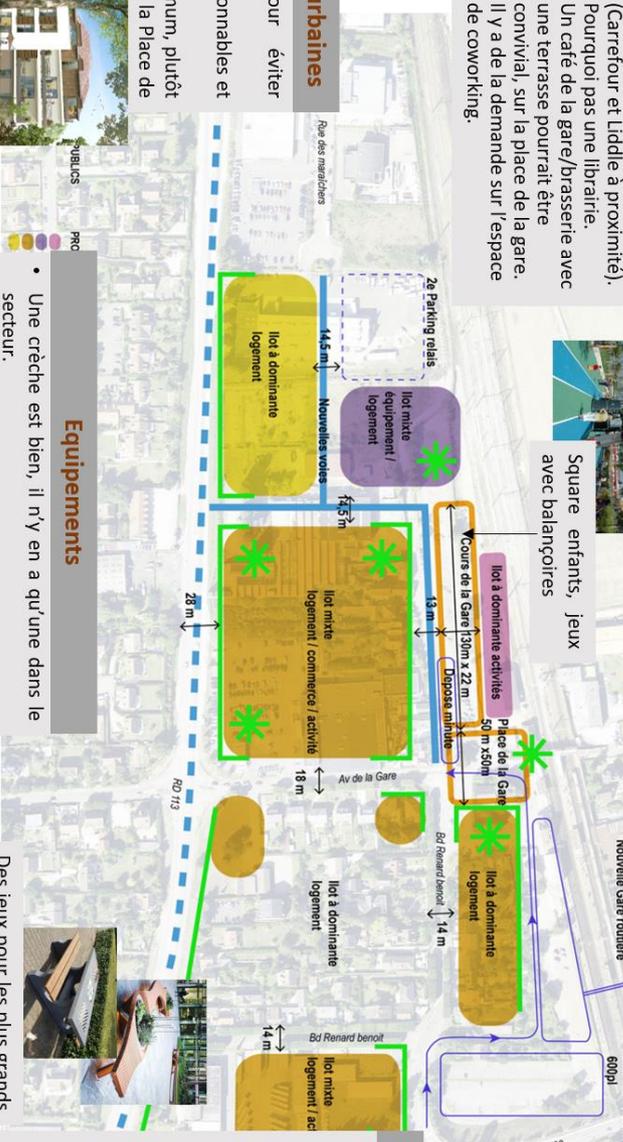


Des jeux pour les plus grands mais ancrés dans le sol

Bien éclairer le quartier.



Ann



Plan 3

ANNEXE 4 : COMPTE RENDU DE LA REUNION DE RESTITUTION – 21 JANVIER 2021

PREAMBULE

La visio-conférence de restitution sur le pôle et quartier de gare EOLE à Epône-Mézières s'est tenue le jeudi 21 janvier de 19h à 20h30.

La rencontre a accueilli 52 participants autour des interventions de :

- ◆ Pierre BEDIER, Président du conseil départemental des Yvelines
- ◆ Guy MULLER, Maire d'Epône
- ◆ Franck FONTAINE, Maire de Mézières-sur-Seine
- ◆ Isabelle WILLIAME, Directrice des projets Eole chez GPS&O
- ◆ Arnaud SORIN, Chef de projet pôle gares Eole chez GPS&O
- ◆ Sèverine TEISSEIRE, Cheffe de projet aménagement urbain Eole chez GPS&O
- ◆ Gilles SENSINI urbaniste chez Polyptique
- ◆ Claire CHAUSSADE, consultante chez l'agence de concertation Palabreo

L'ordre du jour de la réunion était le suivant :

- ◆ Rappel des objectifs et orientations pour le quartier-gare
- ◆ Présentation de la démarche de concertation et de ses apports
- ◆ Présentation du projet d'aménagement et de ses évolutions

Le document diffusé lors de la visio-conférence, ainsi que toutes les ressources concernant le projet (notamment la synthèse du Schéma de Référence du pôle d'échanges multimodal d'Epône-Mézières), sont accessibles via le site Internet de GPS&O : <https://gpseo.fr/communaute-urbaine/lorganisation-administrative/les-enquetes-publiques/pole-et-quartier-de-gare>

La présentation a été suivie d'un temps d'échanges avec les participants qui pouvaient s'exprimer via le « Chat ». Les questions ont été reformulées à l'oral par l'animatrice et les intervenants y ont répondu à tour de rôle.

Le présent compte-rendu reprend l'ensemble des questions et réponses formulées à l'oral ou à l'écrit. Certaines réponses sont ici étayées. Pour une facilité de lecture, la restitution des échanges est organisée par thématiques dans le document.

ECLAIRCISSEMENT SUR LES TERMES TECHNIQUES

Deux termes techniques n'avaient pas été compris par les participants. Il a donc été précisé que « **MOA publique** » fait référence à la maîtrise d'ouvrage c'est-à-dire aux personnes qui réalisent l'opération aménagement. Le terme public fait lui référence aux collectivités territoriales ou leurs établissements publics qui sont donc maîtrise d'ouvrage du projet. Ici, une partie du projet est construite sous MOA publique. Pour autant, ultérieurement, une partie du tissu urbain pourrait être rachetée par le privé, notamment les pavillons : ce sont les promoteurs qui mèneront les opérations privées.

En ce qui concerne les « **orientation du PLUi pour le cadrage des projets privés** », cela concerne surtout la rive Sud de la départementale, qui devrait être urbanisée à moyen terme. Celle-ci n'entre pas sous le projet MOA publique (à moyen terme en tout cas). Le public ne maîtrise donc pas les terrains mais, pour autant, des parcelles sont situées sur ce secteur et pourraient être attrayantes pour les promoteurs privés. Si le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) ne fixe pas d'orientations pour les projets qui pourraient alors se développer, le risque est de voir se développer une urbanisation sauvage. Le but de ces orientations est donc de contrôler le développement futur, en l'occurrence, de la rive Sud de façon à s'assurer que, si des projets se développent, cela se fasse dans la continuité de l'urbanisation de transition douce, entamée entre le quartier de gare et les bourgs situés à l'arrière.

ACTIVITE ECONOMIQUE ET SECURITE

♦ Est-il prévu que le Carrefour Market déménage ?

Non, au contraire. Des discussions ont été entamées avec Carrefour pour que le magasin s'insère dans le développement du quartier de gare. Il s'agirait donc de requalifier le magasin qui resterait localisé sur la même parcelle.

♦ Quel impact du projet prévoyez-vous sur l'activité professionnelle du quartier ?

Il est difficile pour les élus de promettre de la création d'emplois puisque cette dernière relève des entrepreneurs. Pour autant, les maires des communes d'accordent à dire que c'est bien à eux qu'il revient de créer les conditions pour que les entrepreneurs puissent s'épanouir et ainsi, que l'activité professionnelle du quartier se développe.

Par ailleurs, la présence du pôle multimodal permettra de rendre accessible les pôles d'activités présents sur le territoire. Quant à l'arrivée de nouveaux habitants, elle dynamisera l'ensemble du quartier gare. Les activités devront donc se développer et ainsi générer de nouveaux emplois même si cela reste difficile à quantifier.

♦ Est-ce qu'un relai de police sera présent dans le quartier gare ?

Un commissariat est déjà existant. Considérant les effectifs actuels, il semble difficile de faire vivre un deuxième site de façon efficace. Dans l'immédiat, l'idée paraît donc compliquée mais il s'agit de voir ce que pourrait devenir la police pluri communale à l'avenir.

DENSITE

♦ Quel est le nombre d'habitants par hectare prévu pour le projet ?

L'objectif fixé est d'environ 80 logements à l'hectare. A titre informatif, pour le pavillonnaire, il s'agit de 15 logements par hectare quand pour un centre bourg, c'est plutôt 180 logements par hectare. L'enjeu était ici de trouver un juste équilibre entre assez de densité pour un quartier vivant et animé tout en gardant un cadre de vie agréable.

♦ Combien de logements seront réalisés au total ?

A la fin du projet, entre 580 et 615 logements toute nature confondue (publique/privée) devraient voir le jour.

ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

♦ La construction d'un collège est-elle prévue pour accueillir les nouveaux collégiens ?

Probablement, sachant qu'il faut garder en tête que la construction du collège est du ressort du département. Le programme d'investissement pour la construction / rénovation de

nouveaux collèges y est actuellement finalisé. La position du maire d'Epône, qui est favorable à la construction d'un nouvel établissement, a été entendue au sein du conseil départemental. Les arbitrages financiers sont donc en cours au sujet de cet investissement qui oscille entre 25 et 30 millions d'euros (un lissage budgétaire est par ailleurs ensuite nécessaire).

◆ ***Comment sera calculée la capacité de la future école : seulement avec le nouveau quartier ou également ceux situés à proximité ?***

Pour Epône, il a été prévu que le projet d'école sur le quartier-gare soit pensé en incluant le rabattement des futurs habitants de la partie Nord d'Epône, sur ce quartier gare et ladite école. Pour Mézières, une étude pour connaître l'impact des constructions sur la commune dans les prochaines années a été réalisée. Finalement il a été choisi que seuls les enfants des habitants du nouveau quartier iront dans l'école pluri communale du quartier de gare. L'école devrait voir le jour d'ici 2025.

◆ ***Est-ce que la réflexion sur le groupe scolaire sera bien une compétence conjointe aux 2 communes ? Une fusion des équipes scolaires aura-t-elle lieu ?***

Si l'école appartient aux deux communes, ce qui y est fait relève de l'éducation nationale. Donc pour la fusion des équipes enseignantes, cette dernière relèverait de la responsabilité de l'éducation nationale. En ce qui concerne le personnel communal, une réflexion est en cours à ce sujet, sachant que la mutualisation pourrait apporter un plus.

PERIMETRE DU PROJET

◆ ***Concernant l'élargissement du périmètre, serait-il possible d'inclure coté Mezieres-sur-Seine la RUE DES LILAS pour modifier la connexion RD113 / RD130 qui passe actuelle par avenue de la gare et rue nationale ?***

La rue des lilas dans sa partie Nord, c'est-à-dire celle qui rejoint la RD 113, est dans le périmètre mais il ne s'agit pas là de la rue dans son intégralité. Il est donc prévu de requalifier la rue des Lilas qui relie la rue de *chaufour* à la RD mais élargir le périmètre d'intérêt communautaire pour le quartier de gare ne résoudrait en rien la problématique de circulation et de délestage de la rue Nationale.

◆ ***La construction de logements sur la ZAC des fontaines sur la commune de Mézières-sur-Seine fait-elle partie du projet urbain EOLE ?***

Non.

MOBILITES

◆ ***Des projets sont-ils envisagés concernant la sortie d'autoroute déjà bien saturée entre Epône et le côté Porcheville ?***

Un échangeur devra voir le jour entre la RD28 et l'autoroute, c'est un projet du département. Il consiste à relier l'A13 avec la ville nouvelle de Cergy Pontoise, important bassin d'emploi pour les habitants de la baie de la Seine. Pour se faire, il est prévu de doubler le pont de Gargenville. Le franchissement de la Seine s'effectue à l'Ouest du pont, il faut donc une nouvelle connexion avec l'autoroute et la départementale. Les travaux devraient commencer après 2024. En conséquence, l'actuel échangeur devient un demi-échangeur. Des réunions auront lieu sur ce grand projet car il est indépendant de celui du quartier de la gare.

- ◆ ***Est-il prévu une route passant derrière Lidl, en passant jusqu'à la ZI des Ardilles, pour ainsi éviter d'encombrer le quartier de la gare en voiture en évitant de passer par boulevard Renard Benoit ?***

Non. En revanche, la création de voies nouvelles ailleurs sur la zone d'activité du Pélican est bien prévue, mais il n'y aura pas de franchissement nouveau sur les voies ferrées.

- ◆ ***A quoi correspondent la flèche blanche et les deux jaunes sur la partie de la gare ? – sur les diapositives présentées durant la réunion.***

Ces flèches correspondent à des principes de liens entre le quartier de gare et les bourgs. L'idée sous-jacente est la création de traversées. En ce qui concerne le côté Est par exemple, la volonté est de créer un lien plus direct entre le quartier-gare et la zone des Prés, notamment par le biais de voies douces.

- ◆ ***Un dépose minute situé à proximité de la nouvelle passerelle au niveau de la future gare routière est-il prévu ?***

Oui, grâce aux apports de la concertation. Des déposes minutes avaient été prévus mais relativement éloignés de la nouvelle passerelle. Travailler sur le projet avec les habitants a notamment permis de revoir le positionnement des déposes minutes et ainsi d'en avancer un au plus près de la nouvelle passerelle.

- ◆ ***Des liaisons bus ou pistes cyclables sont-elles prévues jusqu'à Elisabethville ?***

Oui, mais cela ne fait pas partie du projet du quartier de gare. Le traitement du réseau de bus est distinct de la réalisation du quartier, l'ajustement quant aux passages des bus, horaires etc se fera dans un an avec Ile de France Mobilités. Il en va de même avec la piste cyclable qui peut être prévue mais ne fait pas partie au sens propre du projet.

- ◆ ***Des circuits vélos distinctement séparés des piétons sont-ils prévus ?***

Oui, les liaisons douces ont été séparées de façon à assurer la sécurité des citoyens.

- ◆ ***Combien de places de parking sont prévues ? Seront-elles payantes ? Priorité sera-t-elle donnée aux habitants d'Épône et de Mézière pour le stationnement ?***

Concernant le rabattement sur la gare d'Épône-Mézières, il est rappelé que 50 % des stationnements sont occupés par des personnes d'Épône ou Mézière. Les parkings de rabattement ont donc été dimensionnés en tenant compte de l'ensemble des habitants. Sont prévus des parkings pour les « rabattants » et non les résidents ainsi que du stationnement sur voirie. Pour autant, on ne peut pas organiser un mode de stationnement qui varierait en fonction des lieux d'habitations des usagers. Il est cependant envisagé que les personnes ayant un pass navigo annuel puissent avoir un accès gratuit au parking de rabattement, quelque soit leur origine géographique.

- ◆ ***Comment le projet modifiera-t-il les habitudes de transport des habitants (pense surtout à l'utilisation du vélo, celle-ci devrait-elle croître) ?***

Il est certain que la part modale du vélo augmente. Cela est pris en compte de deux façons : sur la trame viaire (comme évoqué précédemment), pour assurer la sécurité des cyclistes et sur l'organisation des stationnements notamment à la gare (stationnement de façon sécurisée ou grâce à des arceaux couverts).

ECHELONAGE DU PROJET

- ◆ ***Serait-il possible de rappeler le calendrier des projets de construction sur le quartier de gare ?***

- 2021 : phase d'étude et déclarations d'utilité publique ;
- Fin 2022 : maîtrise des terrains ;
- Fin 2024 : horizon EOLE ;
- 2025 à 2035 : construction puis livraison des divers lots à un rythme d'environ 60 à 80 logements par an.

ANNEXE 5 : RETRANSCRIPTION DES DEUX QUESTIONS / COMMENTAIRES REÇUS PAR MAIL ENTRE LE 21 JANVIER ET LE 21 FEVRIER 2021

COMMENTAIRE REÇU LE 2 FEVRIER 2021

Bonjour,

Merci pour les informations mises en ligne sur le site GPSO.

En cours d'étude du projet d'achat immobilier dans le Mantais, un point d'information semble ne pas être traité :

Quelles liaisons à venir entre la gare d'Epône et l'autre rive, avec des communes comme Porcheville, par exemple :

- les lignes de bus : y a-t-il des changements prévus pour les dessertes par les bus ? Si oui, où s'informer ?

- l'accès aux places de parking à Epône sera-t-il réservé aux résidents d'Epône, ou plus largement ouvert, et à qui ?

Ce serait bien si la concertation en cours pouvait inclure cette question, importante pour l'évolution de la totalité du territoire (la zone Porcheville appelée à se transformer après le démantèlement de la Centrale) et pour des projets à venir.

Avec mes remerciements pour votre attention à ce message,

COMMENTAIRE REÇU LE 13 FEVRIER 2021

Mr Fontaine ment quand il affirme que les habitants voudraient une école près de la gare. Spécialiste de la communication, le Maire sait que cela ne coûte pas plus cher d'ouvrir la bouche pour mentir que pour dire la vérité.

Proposition de l'Association pour le développement de la démocratie locale sur le Territoire de GPSEO Section Epône-Mézières pour l'aménagement du quartier de la gare d'Epône-Mézières.

Nous considérons que ce quartier doit être exclusivement réservé aux activités industrielles, économiques et de services publics.

Construire des logements entre la gare d'Epône-Mézières, la RD113 et l'autoroute serait une ineptie écologique et contraire au concept de développement durable.

L'éducation, les mobilités, le cadre de vie n'est pas la priorité de Mr Fontaine et du Conseil Municipal. Notre association pour le développement de la vie locale sur le Territoire de GPSEO propose :

1 - la création d'une maison des services publics comprenant la poste, les services publics des finances, un commissariat de police de plein exercice 24h/24h, la suppression de la police municipale payée par nos impôts locaux.

2 - la création d'une pépinière d'entreprises

3 - la création d'un centre de télétravail financé par les entreprises les utilisant

4 - l'agrandissement du parking et le maintien de la gratuité pour tous

5 - la création d'un transport par téléphérique qui garantit la sécurité des enfants de la Gare d'Epône-Mézières en passant par le Centre ville de Mézières, l'école de la Villeneuve, le stade de la Conche et le futur collège construit à côté du stade de la Conche.

Il est indispensable de construire un collège, un Lycée, un Stade pour la pratique des APS, une piscine pour les enfants des écoles et la population de plus de 12 000 habitants auxquels vont s'ajouter les 500 logements à Mézières et les 550 logements programmés à Epône par Mrs Bédier, Muller et Fontaine.

Association pour le développement de la démocratie locale sur le territoire de GPSEO

- ◆ 6. Support de la réunion publique de lancement de la démarche – 14 novembre 2020
- ◆ 7. Formulaire de réponse au questionnaire en ligne – 16 novembre au 1^{er} décembre 2020
- ◆ 8. Support des trois ateliers « jeu de l'aménageur » en ligne – 10, 14 et 15 décembre 2020
- ◆ 9. Support de la réunion de restitution – 21 janvier 2021
- ◆ Formulaire de dépôt des commentaires – 21 janvier au 21 février 2021

ANNEXE 6 : SUPPORT DE LA REUNION PUBLIQUE DE LANCEMENT DE LA DEMARCHE – 14 NOVEMBRE 2020

ÉPÔNE-MÉZIÈRES

Concertation

Pôle et quartier de gare EOLE



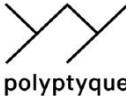
Réunion publique de lancement
Samedi 14 novembre 2020



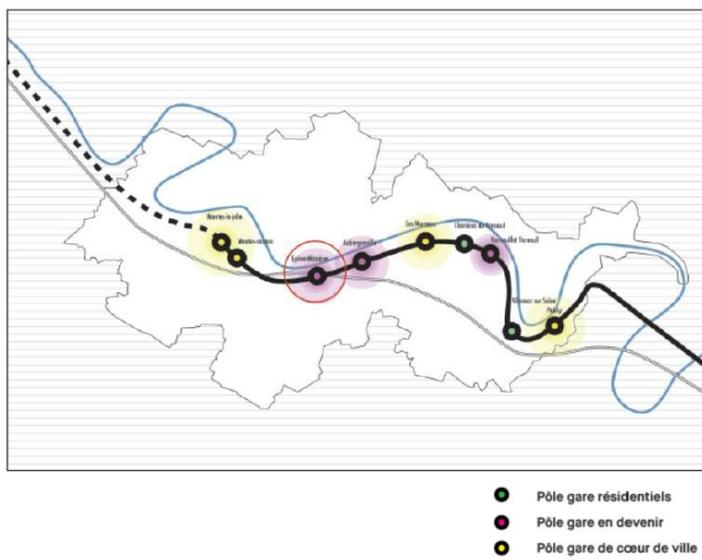
Ordre du jour

- EOLE une opportunité pour le territoire
- Présentation du schéma directeur du pôle d'échanges multimodal
- Etat des réflexions sur le quartier gare
- Présentation de la démarche de concertation sur le quartier gare
- Echanges et questionnements
- Conclusion de la matinée

Les acteurs du projet EOLE

- SNCF
 - Maître d'ouvrage de l'infrastructure ferroviaire et des gares
- 
- 
 - Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise (GSP&O)
 - Maître d'ouvrage des pôles et quartiers de gares
- 
 - Polyptyque
 - Agence d'architecture, d'urbanisme et de paysage
- 
 - Yvelines Le Département
 - Département des Yvelines
 - Financier de l'ensemble du projet
- 
 - Région Île de France via Île de France Mobilité (IDFM)
 - Financier des pôles gares

Les enjeux de la restructuration des pôles gare EOLE

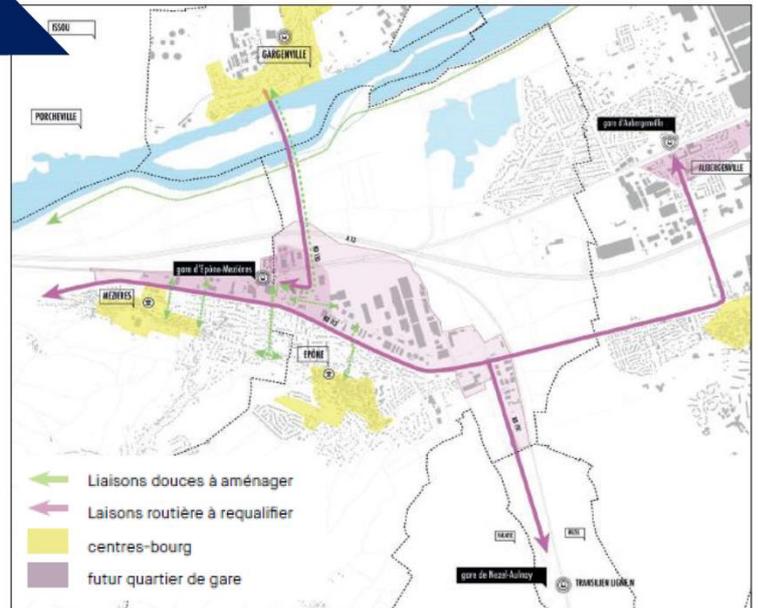


- Arrivée d'EOLE en 2024
- Épône-Mézières à 35 minutes de la Défense
- Intensification naturelle des secteurs gare (pression des promoteurs)
- Densification encadrée des abords de PEM
- Préservation des paysages
- Démarche de développement durable du territoire

Diagnostic et enjeux à grande échelle

Le pôle gare d'Épône-Mézières

- Une interconnectivité importante qui dessert et valorise le territoire au-delà d'Épône-Mézières
- Une opportunité pour réhabiliter le tronçon de la RD113 en boulevard urbain
- Une opportunité d'améliorer les liaisons douces entre la gare et les centres bourgs



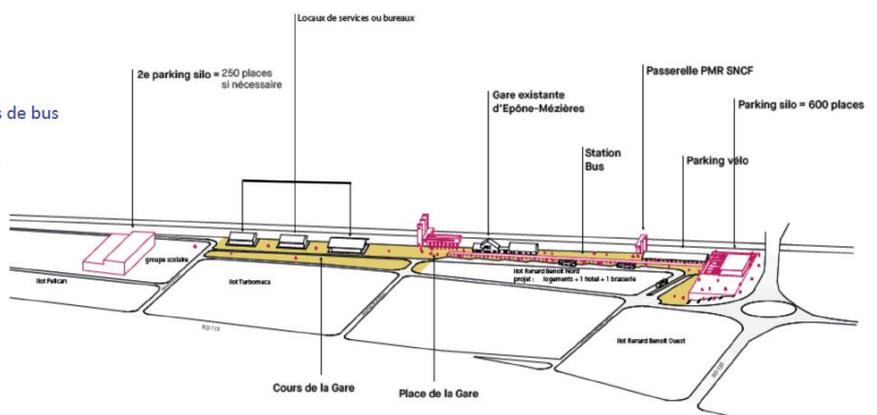
Fonctionnement du pôle d'échanges multimodal

Enjeux du pôle

- Parvis de la gare 1450m²
- Station bus – 6 postes à quais – 8 lignes de bus
- Cours de la gare arboré
- 2 P+R de 850 places au total
- Parkings vélos sécurisés
- Dépose minute optimisée
- Requalification des voiries adjacentes

Calendrier

- Études T2 2021
- Consultation travaux T4 2021
- Démarrage travaux T2 2022
- Livraison stations bus et P+R fin 2024



Coût prévisionnel PEM sous MOA GPS&O : environ 30 millions d'euros (dont 20 millions d'euros pour les deux P+R)

Comment conçoit-on un quartier?

- Diagnostic
- Définition des enjeux et fonctions du quartier
- Définir une programmation liée aux besoins du territoire
 - *Quels types de logements?*
 - *Quels équipements?*
 - *Quels commerces?*
- Définir la qualité et les usages des espaces publics
- Équilibrer les dépenses et recettes des opérations

Des qualités paysagères et naturelles



La Seine
Une relation lointaine



La plaine agricole
Une ambiance rurale



Les coteaux
Une relation au grand paysage à valoriser

Favoriser une intensité

- Pour mieux préserver les espaces naturels et agricoles
- Pour consommer moins de terrains et préserver les sols et la gestion des eaux pluviales à toutes les échelles
- Pour mieux encadrer les opérations immobilières et offrir des vues vers le grand paysage

Transformer les espaces publics du pôle



Rive de la RD130
Réhabiliter les trottoirs



Rive de la RD113 et Avenue de la Gare
Supprimer les poches de parking sauvages



Rive de la RD113
Aménager des franchissements confortables

Re-développer les parkings et les friches



Offrir une qualité existante en centre-bourg



Parc du Château d'Épône



Rue Nationale, Mézières



Rue Nationale, Rue Renard Benoit, Épône



Tissus urbains et densités existantes



Tissus pavillonnaires
(individuel diffus)
15 à 25 lgt / ha



Tissus pavillonnaires
(individuel groupe)
40 lgt / ha



Grands ensembles
(collectif diffus)
50 lgt / ha



Tissus villageois
(individuel dense)
180 lgt / ha

- Opter pour des formes urbaines dont la densité est proche de celle des tissus existants
- Densifier ponctuellement aux endroits stratégiques pour faire signal
- Densifier ponctuellement pour obtenir un paysage urbain varié sans monotonie
- Alternner les hauteurs

Résumé des enjeux

- Répondre à la pression des besoins en logements dans une logique de développement durable
- Intensifier les usages pour créer une vie de quartier
- Densifier le quartier de gare pour préserver la qualité résidentielle pavillonnaire et villageoise ailleurs
- Créer un nouveau quartier cohérent avec les fonctionnalités du PEM
- Créer une complémentarité avec les centre-bourgs
- Réaménager et favoriser les connexions avec les centres-bourgs
- Créer des espaces publics qualitatifs
- Créer une entrée de ville attractive

Une démarche de concertation préalable en trois temps sur le quartier

- Le 14 novembre 2020 – Réunion de lancement
- Les 10/14/15 décembre (de 18h30 à 20h45) – concertation en groupes restreints en visioconférences
- Janvier 2021 – réunion publique de restitution

Puis... publication du bilan de concertation (1^{er} trimestre 2021)
et début de l'enquête publique

Le questionnaire sur vos attentes

- Afin d'aider les élus à réfléchir sur le devenir du quartier gare, nous avons besoin de toutes vos (bonnes) idées. Pour cela, nous vous enverrons suite à la réunion, un lien vers un questionnaire en ligne portant sur vos idées et attentes sur le projet.
- Le questionnaire sera également disponible sur le site de la Communauté urbaine ainsi que des villes d'Épône et de Mézières-sur-Seine, alors parlez-en autour de vous, afin de permettre le recueil de nombreuses propositions.
- Les éléments abordés dans le questionnaire:
 - *Espaces publics et espaces verts*
 - *Les circulations et le stationnement*
 - *L'habitat (la forme, l'architecture, l'aménagement autour des immeubles...)*
 - *Les commerces et les équipements (groupe scolaire, centre sportif, commerces...)*
 - *Vos idées pour bien vivre dans un quartier du 21^{ème} siècle*
 - *Enfin, vos critères pour un bon projet du quartier-gare : ce qui ferait selon vous un bon ou un mauvais projet*
- N'hésitez pas à proposer beaucoup d'idées, et si certaines thématiques ne sont pas abordées, vous pourrez aussi en ajouter.

ANNEXE 7 : QUESTIONNAIRE EN LIGNE – 16 NOVEMBRE AU 1^{ER} DECEMBRE 2020

Quartier-gare d'Epône-Mézières: idées et attentes

Bienvenue sur ce questionnaire de recueil de vos idées et attentes pour le quartier-gare d'Epône-Mézières. Les informations recueillies seront un support de réflexion pour les élus et urbanistes du projet, n'hésitez donc pas à proposer beaucoup d'idées!

COMMENCER L'ENQUÊTE

Q.1

Vos idées pour les espaces publics et espaces verts : quel mobilier urbain pour se poser, se retrouver pour tous les publics (enfants, jeunes, actifs, personnes âgées, personnes à mobilité réduite...) ? Quelle ambiance de jour et de nuit dans le quartier ? Quels aménagements des espaces verts ? ...

Q.2

Vos idées pour les circulations douces et le stationnement : Comment se déplacer dans le quartier en toute sécurité ? A pieds ? En vélo ? Comment sécuriser les accès aux équipements (groupe scolaire, centre sportif, commerces...) ? Quels stationnements pour les vélos ?...

Q.3

Vos idées sur l'habitat : Quelles typologies de constructions? Quelle forme urbaine ? Quelle architecture ? Quels aménagements autour des immeubles ? ...

Q.4

Vos idées pour les commerces et les équipements : Quels commerces et services dans le quartier ? Quels aménagements pour le groupe scolaire et le centre sportif ? ...

Q.5

Bien vivre dans un quartier du 21ème siècle : Quels aménagements pour intégrer les enjeux de développement durable ?

Q.6

Avez vous d'autres idées ou attentes pour le devenir du quartier-gare?

Q.8

Vous seriez satisfait du projet de renouvellement du quartier-gare d'Epône-Mézières si...

Q.9

Vous ne seriez pas satisfait du projet de renouvellement du quartier-gare d'Epône-Mézières si...

Q.10

Vous habitez...

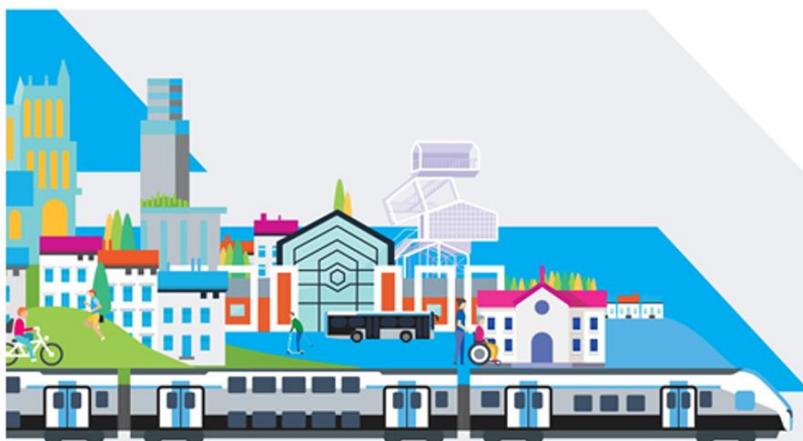
- Epône
- Mézières-sur-Seine
- Autre:

Q.11

Votre âge...

- 18 à 30 ans
- 31 à 40 ans
- 41 à 50 ans
- 51 à 60 ans
- 61 à 75 ans
- Plus de 75 ans

ANNEXE 8 : SUPPORT DES TROIS ATELIERS « JEU DE L'AMENAGEUR » EN LIGNE – 10, 14 ET 15 DECEMBRE 2020



EOLE
PAR **GPS&O**
C'est pour aujourd'hui
et pour demain !

Jeu de l'aménageur

Jeudi 10 décembre
Lundi 14 décembre
Mardi 15 décembre

Concertation sur le quartier-gare d'Epône-Mézières

ORDRE DU JOUR DE LA REUNION

EOLE
PAR **GPS&O**

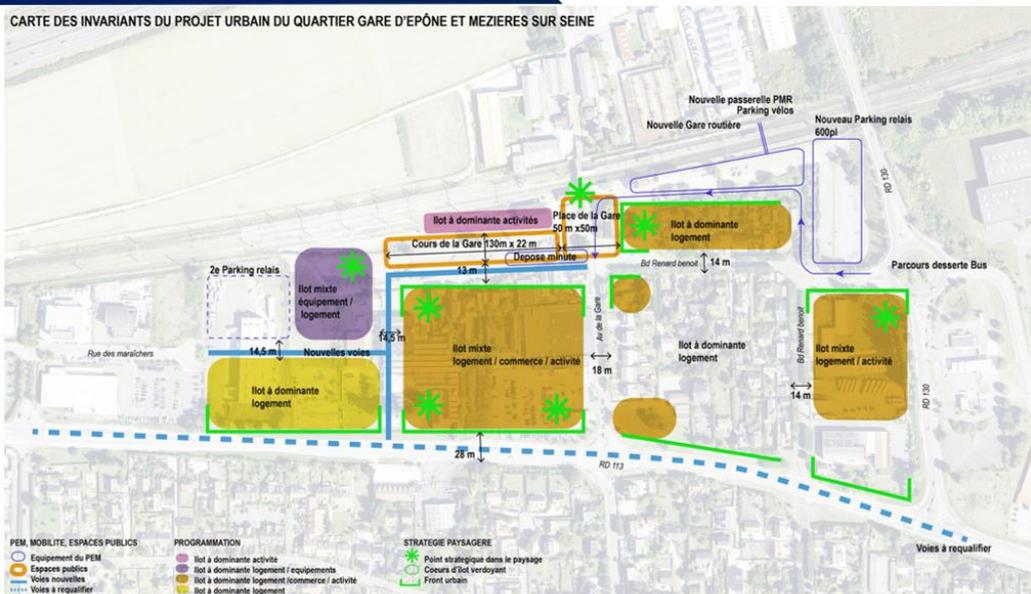
- Rappel succinct de l'état des réflexions sur le quartier gare et des consignes de la soirée – 15'
- Travail sur les thématiques – 120'
 - ✓ 1: Commerces et équipements
 - ✓ 2 : circulations et stationnements
 - ✓ 3 : espaces verts et espaces public /circulations douces et stationnements
 - ✓ 4: habitat et architecture/commerces et équipements
- Présentation des résultats du travail - 10'
- Conclusion de la soirée – 5'

2H30



L'ETAT DES REFLEXIONS

CARTE DES INVARIANTS DU PROJET URBAIN DU QUARTIER GARE D'EPÔNE ET MEZIERES SUR SEINE



Les circulations et le stationnement

Les urbanistes ont défini la nécessité d'une nouvelle voie pour desservir les futurs logements et équipements ainsi que la requalification de l'intégralité des voies comprises entre le boulevard Renard Benoît et la gare. Le nombre de stationnements publics sera augmenté puisque 850 places seront créées à terme. Des places privatives seront également prévues pour les nouvelles résidences.

VOTRE MISSION

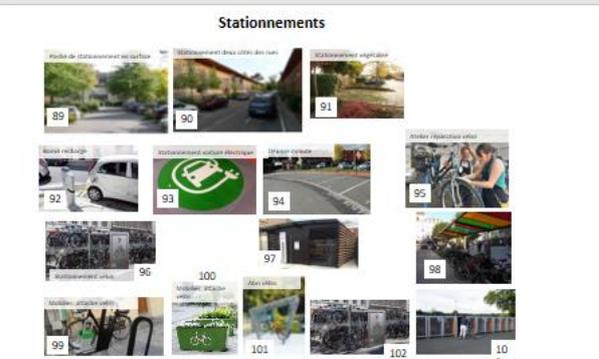
Débattez et choisissez

- Comment se déplace t-on dans le quartier ? En voiture, à pieds, en vélo, en transports en commun ? Quelles liaisons avec les voiries et cheminements actuels ? ...
- Quel stationnement (voitures. Vélos...) ? A quels emplacements ?
- Comment favoriser les mobilités du 21^{ème} siècle ?

Répondez à ces questions et sélectionnez des images de références.
Indiquez à l'animatrice où vous souhaitez les disposer-sur le plan du projet

Circulations et stationnements

FIB / !	Propositions circulation et stationnement véhicules motorisés	Nb	FIB !	Propositions circulations douces (piétonnes et cycles) et leur stationnement	Nb
	Un parking gratuit avec l'abonnement Navigo /pour les habitants des communes	9		Sente piétonne végétalisée entre les 2 communes	2
	Parking avec vidéosurveillance	3		Trottoirs larges et adaptés à tous (PMR, poussettes...)	6
	Repousser au maximum le stationnement voitures vers les parkings à étages	4		Chemins piétons sécurisés et séparés des cycles	7
	Interdire l'accès des voitures aux abords des écoles / équipements mais faciliter le stationnement à proximité	3		Passages piétons avec aménagements mal voyants	2
	Parkings sécurisés pour les 2 roues	1		Zones piétonnes	8
	Prévoir des parkings dans les nouveaux immeubles	2		Zones de rencontre	4
	Places stationnement pour personnes handicapées	1		Voie verte	1
	Bornes recharges véhicules électriques	5		Sécuriser les traversées de voirie pour piétons et cycles (RD113)	4
	Densifier un peu l'espace de dépose minute et le sécuriser	2		pour lier les quartiers entre eux	
	Accès en voiture possible mais limiter à du dépose minute devant les équipements.	2		Eclairer les voies piétonnes et cycles	2
	Accès au centre sportif : prévoir des places de parking réservées	1		Bandes réfléchissantes pour la nuit et bandes cyclables	3
FBI	Un seul sens de circulation	4	!	Pistes cyclables protégées	13
	Ralentisseurs	2		Stationnement vélo protégé (fermé – consigne sécurisée)	15
	Espaces pour le co-voiturage	1		Video surveillance	2
	Faciliter le partage de la voirie entre véhicules	1		Atelier de réparation vélos à proximité	1
	Un parking gratuit avec l'abonnement Navigo /pour les habitants des communes	9		Stationnement vélo protégé (fermé – consigne sécurisée)	15
FBI / !	Propositions sur les transports en commun	Nb		Local VAE et trottinettes électriques accès par abonnements et bornes recharge	8
	Renforcement des rotations et de la desserte bus	4		Arceaux vélos (couverts ou non)	9
	Voie bus dédiée	1			
	Développer les cars, qu'ils soient plus faciles d'accès	1			
	Ramassage scolaire pédestre	1			
	Augmenter drastiquement l'offre de bus en augmentant la fréquence	2			



Les commerces/ services et équipements

Le projet prévoit un renforcement de l'offre commerciale et de services complémentaire à ceux existants à Épône et Mézières.

Le Carrefour Market sera maintenu.

Pour répondre aux nouveaux besoins générés par le quartier, un groupe scolaire, une crèche et une nouvelle offre sportive sont envisagés.

VOTRE MISSION

Débattez et choisissez

- Quels services et commerces complémentaires à ceux existants ? Quelle localisation et organisation ? ...
- Quels équipements ? A quels emplacements ? Comment y accéder en toute sécurité ?

Répondez à ces questions et sélectionnez des images de références.
Indiquez à l'animatrice où vous souhaitez les disposer-sur le plan du projet

Commerces et services

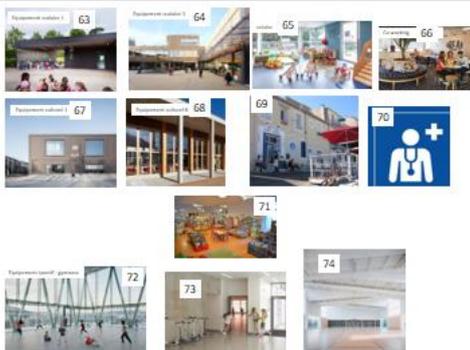
FBI / !	Propositions activités commerces et services	Nb	FBI / !	Propositions activités commerces et services	Nb
	Boulangerie - pâtisserie	25		Point tous services (dépôt de pain, tabac, relais-colis, point presse...)	2
	Café – bars- salon de thé	12		Cordonnerie - mercerie digitale	5
	Restaurants - brasseries	13		<u>repair-clefs</u>	3
	Food truck	1		Pharmacie	3
	Primeur	4		Cabinet para médical	1
	Boucherie, charcutier/traiteur	4		Coiffeur	3
	Epicerie	5		Local éphémère	1
	Epicerie vrac	2		Garage mécanique automobile	1
	Petit supermarché	4		Espace de coworking, et/ou incubateur de petites entreprises, tiers-lieu	7
	Buraliste	7		Salle de sport/fitness privée	3
	Point presse	11		Dab	2
	Une librairie, des espaces de culture	6		 Poste	2
	Vêtements	3			
	Pressing	4			
	Services partagés – conciergerie	2			
	Des services connectés	1			

Equipements

FBI	Propositions principes généraux	Nb
	Les terrasses et les pas de portes des commerces devront donner sur un espace vert	1
	Commerces de proximité, sans faire concurrence à l'existant	16
	Des espaces extérieurs – terrasses pour les commerces et services	2
	Adaptation des commerces pour les personnes à mobilité réduite.	1
	Prévoir un drive (boulangerie)	1
	Petits commerces de qualité	1
	Des activités, services et commerces au RDC des habitations collectives	1
	Les équipements publics devraient également avoir accès à cet espace vert	1
	Panneaux solaires sur les équipements	2
	Accès sécurisé des équipements publics vis-à-vis de la rue	2
	Des couleurs claires pour les équipements publics	1
	Installer des arceaux à vélos devant les équipements.	1
	Commerces et les équipements publics en bordure des voies de circulation pour un accès rapide	1

FBI	Propositions pour les équipements	Nb
	Accès crèche, groupe scolaire et centre sportif à l'aide d'un badge personnel	1
	Laisser un espace pour se garer pour les personnes se rendant en voiture au centre sportif, soit en se garant au parking ouest à côté de la gare s'il est créé	1
	Installer des arceaux à vélos devant les équipements.	1
Hors compétences	Un collège nouveau et plus grand avec un parking pour les bus	6

FBI	Propositions pour les équipements	Nb
	Cinémas	1
	Bowling	1
	Pour le groupe scolaire, du High Tech	1
	Un groupe scolaire ouvert sur le quartier à taille humaine	2
	La création d'un groupe scolaire est nécessaire	1
	Ecole primaire avec petit jardin en plus de la cour de récréation – tourner le groupe scolaire vers la nature et l'écologie	3
	Ecole privée	1
	Crèche, petite enfance à proximité du groupe scolaire	5
	Crèche avec accueil de nuit	1
	Un coin bibliothèque	1
	Prévoir un lieu de mixité inter générationnelle	1
	Salle de sport publique	1
	Stade pour les activités scolaires	2
	Prévoir un centre sportif qui dispense des activités pour tous les âges – installations enfants et ados/préados	7
	Groupe sportif, avec danse et estrade pour théâtre	1
	Terrain de foot, basket, gymnase	1



La définition du projet de pôle laisse une large place à la concertation concernant les espaces publics qui marqueront l'entrée de ville. Le cours de la gare sera arboré et facilitera une vie de quartier agréable favorisant les liens entre toutes les fonctionnalités du secteur.

VOTRE MISSION

Débattez et choisissez

- Quels espaces verts ou continuités paysagères à créer ? Quel usage des espaces verts ? Quelle gestion de ces espaces ?
- Quelle(s) ambiance(s) pour l'espace public (de jour et de nuit) ? Quels aménagements pour tous (les enfants, les jeunes, les familles, les personnes âgées...) ? Quels aménagements sportifs ? ...
- Quels aménagements ? A quels endroits créer des espaces de rencontres et pour qui ?

**Répondez à ces questions et sélectionnez des images de références.
Indiquez à l'animatrice où vous souhaitez les disposer-sur le plan du projet**

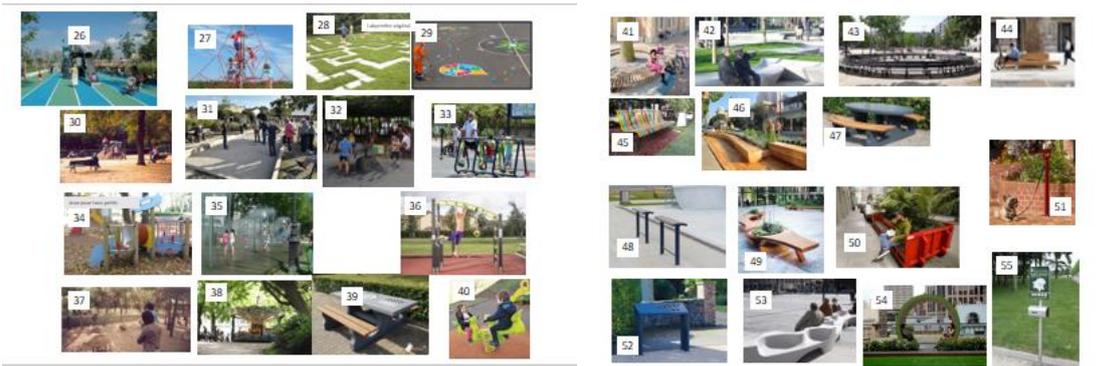
AMBIANCES DIURNES ET NOCTURNES

FBI / !	Propositions d'ambiances (diurne et nocturne)	Nb
	Orienter l'espace vert et de convivialité du sud (RD113) vers le Nord (la gare) afin de profiter d'un maximum d'ensoleillement	1
	Petits squares, espaces verts	16
	Des espaces verts bien reliés dans le quartier	2
	De l'ombre, avec des grands arbres	10
	De la luminosité, de l'aération et de la verdure	10
	Des arbres fruitiers	4
	Plutôt arbustes ou buissons	2
	Plusieurs zones à ambiances différentes (romantiques/métal/design/statues, végétaux...) avec des végétaux variés	5
	Des espaces paysager en bois	1
	Espaces verts favorables à la biodiversité et essences locales.	3
	Jardins et potagers partagés. Des cultures aromates	10
	Favoriser le permis de végétaliser l'espace public	1
	Plantes ou arbres en pots	3
	Parc à chiens	2
	Des lampes led qui s'allument dès détection de personnes – éclairage de tous les espaces	9
	Couverture de vidéoprotection	4
	Des bornes d'appel d'alerte et des défibrillateurs	3
	Accès dans tout le quartier aux PMR	4
	Rue sans pavé, pas pratique pour les poussettes, personne à mobilité réduite	2
	Podotactile pour les malvoyants	1
	Espaces étudiés pour éviter les regroupements nocturnes	1
	Des jeux de lumière et d'eau avec fontaine ou autre	1
	Une grande place pour toutes les festivités – type place de village	7
	Animations (marchés, brocantes, concerts...)	7

Jeux/ Sport/ mobilier urbain/ espaces de convivialité

FBI / !	Propositions jeux et sport	Nb	FBI / !	Propositions mobilier urbain et convivialité	Nb
	Parc clos pour les enfants	6		Bancs avec jardinières intégrées	1
	Jeux pour enfants	7		Des assis debout	1
	Toile d'araignée (jeu)	1		Crochets (sur les bancs) pour attacher la laisse du chien	1
	Jeux de tractions pour ados / sport	3	⚠	Des tables de pic-nic	4
	Jeux à bascule jeunes enfants	2	FBI	Barbecues	1
	Jeux d'enfants avec revêtement sol souple	1		Poubelles adaptées au paysage	9
⚠	Tables de jeux encastrées (échecs, dames...)	1		Bornes/poubelles de recyclage	2
FBI	Boulodrome	1		Des cendriers	1
FBI	Parcours de santé	2		Des distributeurs de sac pour les déchets canins et autres	4
			FBI	Wc	1
				Fontaine à eau	2
				Fontaine centrale sur le parvis	2
			⚠	Zone brumisateur	1
				Ruches / hôtels à insectes	1
			FBI	Un écran numérique d'informations	1
			FBI	Une borne connectée, prise recharge PC téléphone	2
				Espaces conviviaux, zones de rencontres	5
				Kiosque ou autre construction éphémère / démontable qui pourrait accueillir une dizaine de personnes pour des petites manifestations (musique, atelier, etc.)	3
				Des expos photos temporaires	1
				Une borne connectée, prise recharge PC téléphone	2





Habitat/ architecture

Le projet propose de développer un programme de logements diversifié, attractif et visant un équilibre financier avec des typologies variées.

Une répartition des hauteurs sera réalisée assurant une diversité de paysage.

Ils seront construits dans une démarche de développement durable.

VOTRE MISSION

Débattez et choisissez

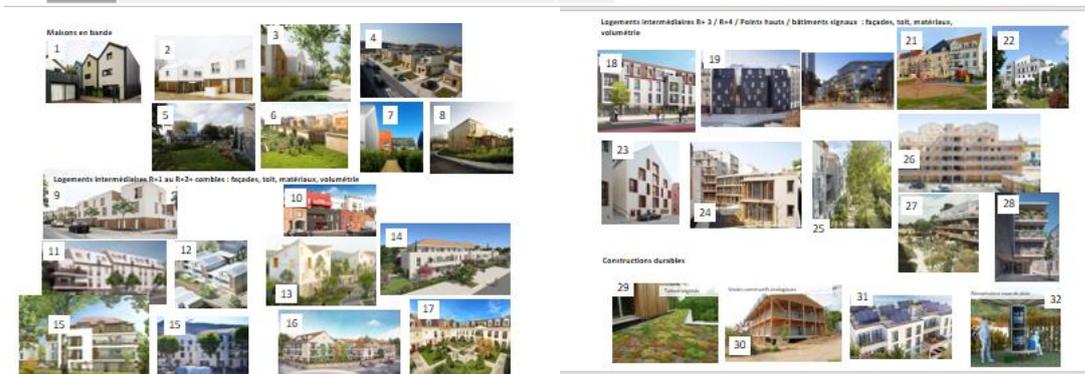
- Quelle architecture des bâtiments ? Quels aménagements pour les nouveaux modes d'habiter ? Quelle harmonie d'ensemble entre les différentes constructions ? ...
- Quels aménagements aux abords des habitations ? Quel lien entre espaces privés et espaces publics ? ...

Répondez à ces questions et sélectionnez des images de références. Indiquez à l'animatrice où vous souhaitez les disposer-sur le plan du projet

Forme urbaine et extérieur des résidences

FBI / !	Propositions forme urbaine : architecture, hauteurs...	Nb
	Plusieurs hauteurs différentes en fonction de l'emplacement dans le quartier	12
	Des petits collectifs R+4 max	4
	Des petits collectifs R+3 max	14
	Des petits collectifs R+2 max	10
	Typologie pavillons / petites maisons en bande	9
	Toiture pentée	4
⚠	Donner du cachet aux bâtiments : imitation pierre de taille, belles portes entrées, des décorations sur les façades, type maisons de ville séparées en appartements...	5
FBI	Architecture végétalisée	3
	Varié les styles architecturaux (en restant cohérent et en fonction de l'emplacement)	5
	Immeubles de standings, modernes	2
	Couleurs naturelles proche existant	4
	Eviter les vis-à-vis	4
	Garder « l'esprit village » et le caractère rural	11
	Des bâtiments espacés (cours, végétation, cheminements...)	11

FBI / !	Propositions extérieures des résidences	Nb
	Potagers et jardins partagés	6
	Compost collectif	2
	Des résidences avec jardin, cours en cœurs d'îlots	7
	Aménagements extérieurs : verdure, ombrage, arbres fruitiers...	5
	Prévoir des espaces non arborés pour favoriser la lumière naturelle	1
	Petits parcs à jeux pour enfants	4
	Des espaces de rencontre extérieurs	1
	Petits mobiliers extérieurs (bancs, tables de pique-nique, ...)	1
	Jolie résidentialisation (avec grilles)	1



Le vivre ensemble, les logements et les performances environnementales

FBI / !	Propositions pour le bien vivre-ensemble et les logements	Nb	FBI / !	Propositions sur les performances environnementales	Nb
	Peu de social, beaucoup d'accès à la propriété, orienter classes moyennes	2		Façades végétalisées, toitures végétalisées	6
	Des logements dédiés aux étudiants	1		Aux futures normes énergétiques	2
	Favoriser une vraie mixité sociale (les personnes âgées, les mères célibataires, proprios, locataires...)	2		Production d'énergie	9
	Des logements avec une cour intérieure	1		Logements écologiques thermiquement, bâtiments basse consommation	2
	Une conciergerie dans la résidence	1		Bâtiments à énergie positive	3
	Des services partagés	1		Recyclage visible	2
	Parkings en sous-sol ou RDC immeubles	6		Constructions avec des matériaux écoresponsables, de réutilisation et avec faible émission de gaz à effet de serre	5
	Des terrasses	4		Faire un véritable écoquartier	2
	Balcons opaques	2		Récupération des eaux de pluie	4
	Cellier sur balcon	1			
	Grandes fenêtres	1			
	Des grands appartements	2			
	Rez-de-jardin	1			
	Être attentif à l'ensoleillement des logements et immeubles	3			
	Aménagement paysagé et qualitatif des locaux poubelles	1			

Aménagements aux abords des logements



ANNEXE 9 : SUPPORT DE LA REUNION DE RESTITUTION – 21 JANVIER 2021



eole
PAR **GPS&O**
C'est pour aujourd'hui
et pour demain !

Réunion de restitution
21 janvier 2021

**Concertation sur le quartier-gare
d'Epône-Mézières**

ORDRE DU JOUR



- Rappel des objectifs d'aménagement du quartier-gare
- La démarche de concertation et ses apports
- Le projet d'aménagement
- Echanges et questions/réponses
- Conclusion

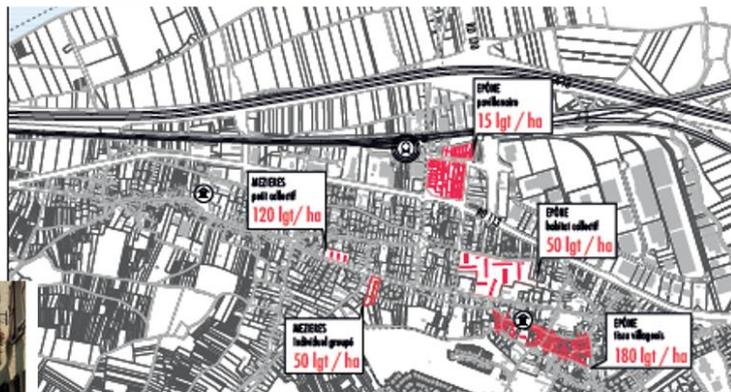
L'attractivité renforcée du pôle gare d'Epône Mézières, une opportunité de transformer le quartier de gare

- Transformer un quartier de gare largement occupé par des friches et des nappes de parkings en véritable quartier animé



... une opportunité de créer un quartier dense et vivant

- **Intensité des usages :**
 - La mixité de la programmation
 - Une densité cohérente avec les centre-bourgs
- **Pourquoi la densité humaine à proximité des pôles gares ?**
 - un objectif de développement durable
 - Permettre l'accès aux transports par le plus grand nombre



Tissus pavillonnaires
(individuel diffus)
15 à 25 lgt / ha

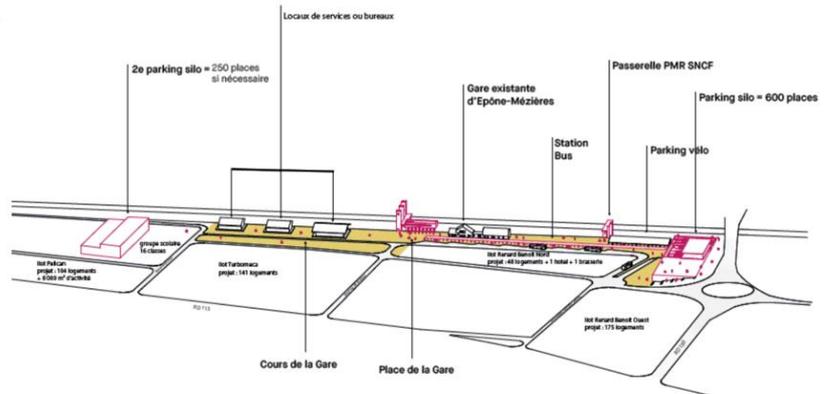


Tissus villageois
(individuel dense)
180 lgt / ha

Renforcer les fonctions du pôle de mobilité tout en favorisant le développement d'une vie de quartier

➤ Assurer la coexistence des fonctions de mobilités avec la qualité de la vie de quartier

- Exploiter les synergies
- Limiter les nuisances
- Développer des espaces publics de qualité communs multiples fonctions



Reconnecter les centre-bourgs à leur quartier de gare et qualifier l'entrée de ville d'Épône-Mézières

- Résorber la barrière des infrastructures (RD113)
- Favoriser les connexions viaries
- Assurer la transition et les connexions du tissu urbain du quartier de gare avec les centre-bourgs
- Permettre l'émergence d'une polarité complémentaire qui renforce l'attractivité des deux communes – facteur de dynamisation de l'ensemble intercommunal
- Faire du quartier de gare une véritable entrée de ville

PLUI GPSEO - OAP Secteurs à enjeux métropolitains - Quartier de Gare Épône-Mézières



LA DÉMARCHE EN QUELQUES DATES

-  ➤ **La réunion de lancement de la démarche en ligne – le 14 novembre 2020**
 - Présentation des orientations d'aménagement, du contexte et enjeux. Session de questions/réponses. 75 participants.
-  ➤ **Le questionnaire en lignes sur les idées et attentes – disponible du 20 novembre au 1er décembre**
 - Questionnaire ouvert permettant aux répondants de s'exprimer et de faire des propositions sur les 4 thématiques majeures du quartier-gare: habitat et architecture, mobilités et stationnement, équipements et commerces, espaces publics et espaces verts. 57 répondants.
-  ➤ **Les ateliers jeu de l'aménageur en ligne – les 10, 14 et 15 décembre 2020**
 - Un atelier en ligne dupliqué sur 3 dates. Les participants ont échangé et choisi les différents aménagements du quartier-gare et leurs emplacements, en fonction des thématiques principales. 25 participants.
-  ➤ **La réunion de restitution des ateliers – 21 janvier 2021**
-  ➤ **Réception des commentaires du public jusqu'au 21 février 2021 sur l'adresse : concertationgps&o@palabreo.fr**

LA DÉMARCHE EN QUELQUES CHIFFRES

- **Une démarche en 3 temps** — réunion de lancement, ateliers jeux de l'aménageur, réunion de restitution.
- **1500 habitants tirés au sort sur les listes électorales** — 1000 à Epône, 500 à Mézières. Dispositif de tirage au sort informatique aléatoire, autorisé par la CNIL, avec un taux de retour escompté de 4%.
- **Annonces sur les 3 sites** internet et réseaux sociaux des collectivités.
- **105 participants** différents lors des rencontres de la concertation.
- **57 réponses au questionnaire en ligne** – 30 habitants Epône, 26 Mézières, 1 autre.
- **487 idées et propositions** différentes exprimées par les répondants au questionnaire.
- **3 jeux de l'aménageur** — Un temps de concertation dupliqué 3 fois pour permettre au plus grand nombre de participer.

LES APPORTS DE LA CONCERTATION

Les propositions pour le quartier-gare

COMMERCES ET EQUIPEMENTS



- **Proximité du pôle équipements et commerces** avec les espaces publics principaux : avenue de la gare, cours de la gare et place de la gare.

Les équipements

- **Groupe scolaire, crèche, centre sportif**
- Stationnements sécurisés à proximité immédiate des équipements + déposes-minutes
- Suggestion de conservation du hangar de la gare - propositions de destination : musée, lieu de manifestation, tiers lieu, espace de co-working, atelier de réparation de vélos...

Les commerces

- A destination des habitants du quartier mais aussi les usagers de la gare : boulangerie, point presse, un café de la gare/brasserie avec terrasse, pharmacie, point click & Collect, conciergerie, DAB
- Eviter d'accroître la **concurrence avec les commerces des centres-bourgs**.

LES APPORTS DE LA CONCERTATION

Les propositions pour le quartier-gare

HABITAT ET ARCHITECTURE



Les hauteurs des constructions :

- Eviter l'uniformité, éviter l'effet « barres », **varier les hauteurs**
- Hauteurs maximales majoritairement entre **R+2 + combles et R+3**.
- Des **constructions hautes** pour protéger le quartier des nuisances sonores des voies ferrées
- **R+4/ R+5 ponctuellement** : place et cours de la gare, le long des voies ferrées, voire en cœur d'îlots pour certains participants

L'architecture :

- **Esprit village**, cohérent avec l'existant : toits pentés, toits jardinés. Certains envisagent aussi des toits plats et des architectures plus modernes ponctuellement
- **Diversité et qualité** de l'architecture
- Attention aux **ombres portées** par les immeubles

Les cœurs d'îlot :

- **Cœurs d'îlots arborés et aérés**
- Des points de collecte des **déchets** à traiter qualitativement
- Attention au **risque d'inondation** pour les parkings en sous-sol

LES APPORTS DE LA CONCERTATION

Les propositions pour le quartier-gare

CIRCULATIONS ET STATIONNEMENTS



Les circulations

- **Sécurité des piétons et des cyclistes**, séparation des espaces de circulation (piétons, cycles, véhicules motorisés), vitesse réduite au sein du quartier
- **Gestion des flux à proximité du cours de la gare et du pôle équipements** afin de sécuriser les circulations douces
- Liaison cyclables permettant de créer du lien avec les centres-bourg

Le stationnement

- Stationnement des cycles différencié selon l'usage: **sécurisé et surveillé** pour les VAE et les vélos des personnes prenant le train; **arceaux abrités** à proximité des équipements et commerces. Local sécurisé pour les vélos au sein du parking silo
- Stationnement des véhicules motorisés principalement **au sein du parking silo** et en **sous-sol des immeubles** pour le stationnement privatif. **Quelques poches** proches du pôle équipement et des commerces.

LES APPORTS DE LA CONCERTATION

Les propositions pour le quartier-gare

ESPACES PUBLICS ET ESPACES VERTS



Le Cours de la gare

- **Espace de circulations douces, arboré, tranquille et sécurisant**
- Jeux pour les enfants (à proximité de l'école), des bancs
- **Equipements temporaires** pour des animations (un kiosque par exemple)
- Suggestions pour un manège, des jardinières ou des jeux d'eau

La place de la gare

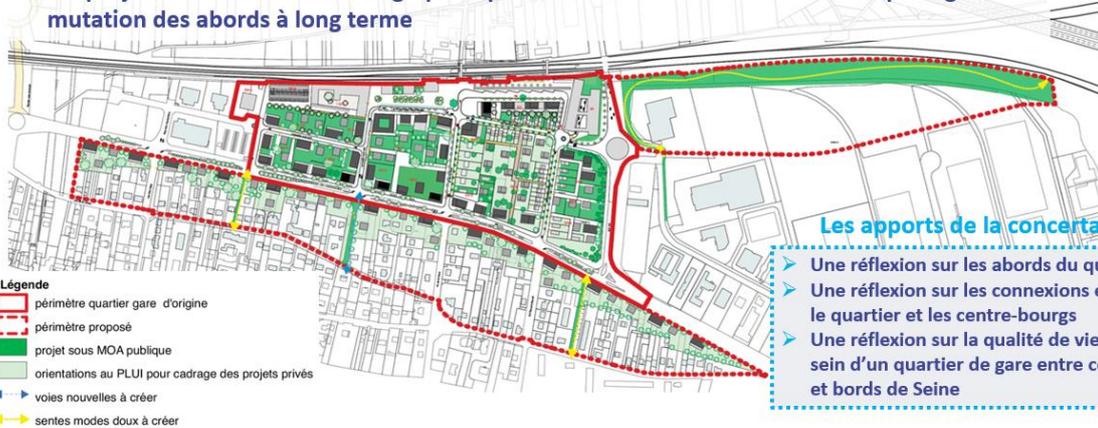
- **Comme une place de village, dégagée et arborée**,
- Espace permettant des **animations** (marchés festifs)
- Une **terrasse** de café
- Une fontaine, des bancs, du mobilier favorisant une attente agréable

Les autres espaces publics du quartier

- Rassurants et sécurisés, particulièrement la nuit. Réflexion spécifique sur l'éclairage et la vidéo-surveillance

LES APPORTS DE LA CONCERTATION DANS LE PROJET D'AMENAGEMENT

- Un périmètre élargi pour penser les abords et les connexions au quartier de gare, facteur de dynamisation du territoire
- Un projet sous maîtrise d'ouvrage publique et des orientations d'urbanisme pour guider la mutation des abords à long terme



Les apports de la concertation

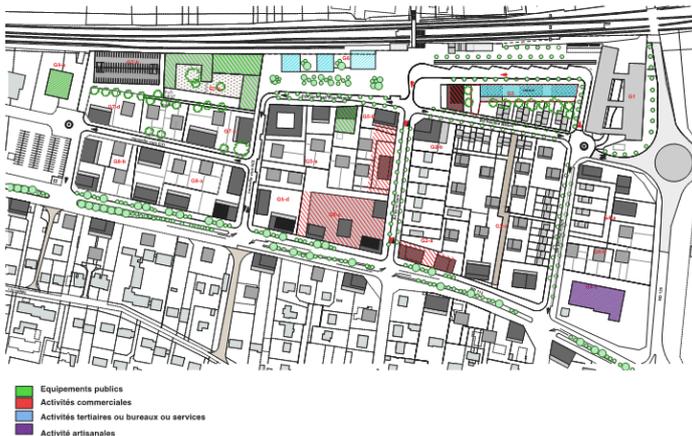
- Une réflexion sur les abords du quartier
- Une réflexion sur les connexions entre le quartier et les centre-bourgs
- Une réflexion sur la qualité de vie au sein d'un quartier de gare entre coteaux et bords de Seine

LES APPORTS DE LA CONCERTATION DANS LE PROJET D'AMENAGEMENT

Commerces et équipements



- Un quartier mixte et animé : Services, commerces et équipements complémentaires aux centres-bourg, localisés sur les espaces publics principaux



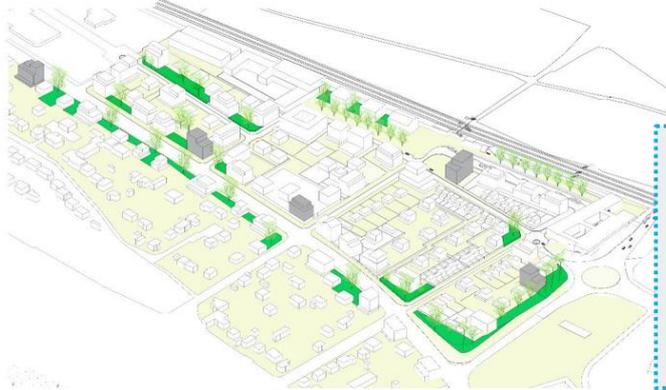
Les apports de la concertation

- Des commerces et équipements localisés le long de l'avenue de la gare et des espaces publics principaux
- Des commerces venant en complément de l'existant en centre-ville
- Des commerces adaptés à un quartier-gare et dynamisants: café, tabac-presse, boulangerie, ...
- Des commerces existants conservés: Carrefour, pharmacie...
- Des équipements écologiquement exemplaires
- Des équipements mutualisés (crèche, école, gymnase...) et protégés de la circulation automobile

**LES APPORTS DE LA CONCERTATION
DANS LE PROJET D'AMENAGEMENT
*L'habitat et l'architecture***



➤ Un paysage urbain varié et végétalisé



Les apports de la concertation

- Des hauteurs variées allant du R+1 au R+3+C avec quelques R+4 ou R+5 ponctuellement
- Conserver un « esprit village »
- Des constructions aérées et de différentes hauteurs
- Des styles architecturaux variés
- Des toitures en pentes et des toitures terrasses jardinées
- De l'espace au sol et des cœur d'îlots arborés
- Des constructions privilégiant des matériaux éco-responsables et favorisant la production d'énergie

**LES APPORTS DE LA CONCERTATION
DANS LE PROJET D'AMENAGEMENT
*Circulations et stationnement***



- Parking-gare accessible en entrée de quartier
- Flux sens uniques
- Sécurisation de la RD113, transformation en bd urbain



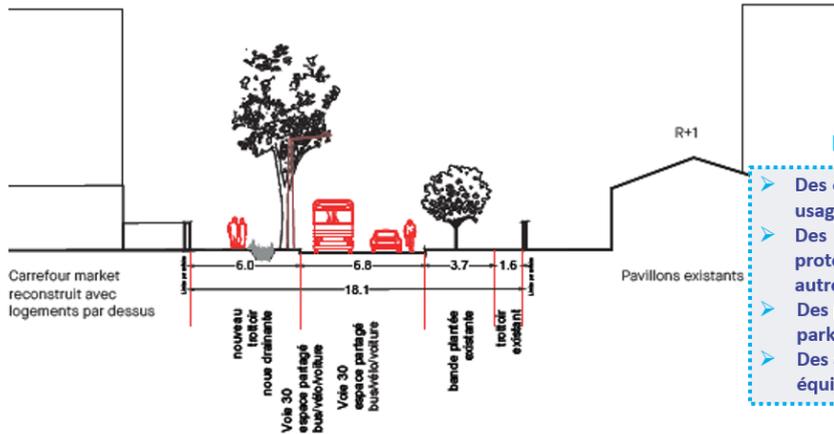
Les apports de la concertation

- Une circulation apaisée au sein du quartier
- Des liaisons piétonnes et cyclistes connectant facilement le quartier au centre-bourgs
- Des stationnements motorisés sécurisés. Des stationnements en RDC/sous sol des immeubles pour les résidents
- Des stationnements gratuits pour les détenteurs du pass-navigo dans le parking Silo

LES APPORTS DE LA CONCERTATION DANS LE PROJET D'AMENAGEMENT *Circulations et stationnement*



➤ Préfiguration d'un profil de voirie avenue de la gare et circulations douces



Les apports de la concertation

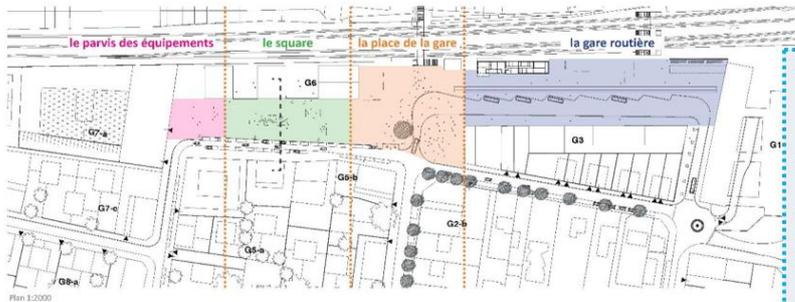
- Des espaces de circulation partagés entre usagers de la route.
- Des circulations piétons et cycles protégées et séparées les unes des autres.
- Des parkings vélos sécurisés au sein du parking silo
- Des arceaux vélos banalisés proches des équipements et commerces

LES APPORTS DE LA CONCERTATION DANS LE PROJET D'AMENAGEMENT *Espaces publics et espaces verts*



Des espaces publics généreux et séquencés :

- Un parvis, un square, une place et la station bus
- Favoriser les synergies entre les usages de transit et les usages locaux



Les apports de la concertation

- Des espaces qui fédèrent, où se réunir, se divertir, mais aussi se pauser tranquillement, en toute sécurité
- Des espaces aérés, végétalisés et arborés
- Des jeux pour tous les âges
- Un éclairage public performant
- Du mobilier urbain fiable et résistant, favorisant la convivialité
- La possibilité d'animer l'espace public (marchés, concerts...)

**LES APPORTS DE LA CONCERTATION
DANS LE PROJET D'AMENAGEMENT
Espaces publics et espaces verts**



➤ **Le Parvis des équipements, pour l'école, le gymnase et la crèche**



Les apports de la concertation

- Un espace où attendre en sécurité, mis à distance des voitures
- Un espace à la fois pour l'école, le gymnase et la crèche
- Un espace équipé : arceaux vélos, bancs, jardinières
- Un espace arboré, tranquille sur lequel on pourrait trouver des jeux pour les enfants (à proximité de l'école), des bancs

**LES APPORTS DE LA CONCERTATION
DANS LE PROJET D'AMENAGEMENT
Espaces publics et espaces verts**



➤ **Le square du cours de la gare : une noue plantée, des parterres enherbés, des bosquets entourés de bancs**



Les apports de la concertation

- Un lieu de rencontre, de divertissement
- Un lieu de rafraîchissement
- Un espace arboré
- Un lieu bien éclairé la nuit

**LES APPORTS DE LA CONCERTATION
DANS LE PROJET D'AMENAGEMENT**
Espaces publics et espaces verts



➤ La place de la gare : une place libre, polyvalente



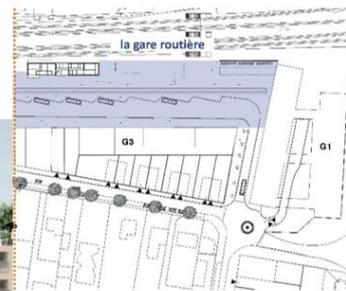
Les apports de la concertation

- Comme une place de village
- Un lieu agréable pour attendre son train
- Un espace capable d'accueillir la terrasse d'un café
- Un lieu pour tous
- Un lieu multi-usages

**LES APPORTS DE LA CONCERTATION
DANS LE PROJET D'AMENAGEMENT**
Espaces publics et espaces verts



➤ La station de bus en lien avec la place de la gare



Les apports de la concertation

- de la place pour les flux des usagers de la gare
- de la place pour une terrasse de brasserie
- de la place pour des événements

ANNEXE 10 : FORMULAIRE DE DEPOT DES COMMENTAIRES – 21 JANVIER AU 21 FEVRIER 2021

Disponible sur le site de GPS&O

► Tous concernés

Pour participer et donner son avis, plusieurs rencontres organisées :

- **14 novembre 2020** : réunion en visioconférence où les premières orientations des projets du pôle d'échanges multimodal et de l'aménagement du quartier gare ont été présentées, suivis d'un temps de recueil des premières propositions citoyennes. Les participants ont été tirés au sort sur les listes électorales et invités par courrier à s'inscrire à cette réunion.
- **Questionnaire de concertation** : pour déposer vos commentaires jusqu'au 1er décembre, veuillez cliquer sur **ce lien**. Vos idées, suggestions et questions seront compilées et analysées afin de nourrir la démarche de projet des urbanistes et équipes de GPS&O, en collaboration avec les communes d'Épône et Mézières.
- **Le jeudi 10, le mardi 14 et le mercredi 15 décembre 2020 de 18h30 à 19h30 et de 19h30 à 20h30** : des séances de concertation par visioconférences seront organisées par groupe de 8 personnes afin de travailler sur les futurs aménagements du quartier de gare.
- **21 janvier 2021 à 19h** : réunion publique de restitution des ateliers et présentation des apports de la concertation au projet. En raison des mesures sanitaires en vigueur, la réunion se tiendra en visioconférence. Nous vous remercions de nous confirmer votre présence par mail : **concertationgps&o@palabreo.fr**. Le lien pour accéder à la réunion vous sera alors transmis en retour. En cas de problème, vous pouvez nous contacter au 06 73 14 45 93.
- Réception des commentaires du public jusqu'au 21 février 2021 sur l'adresse : **concertationgps&o@palabreo.fr**

ANNEXE 11 : DOCUMENTS D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Réunion publique sur le futur quartier de gare d'Épône-Mézières

La Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise (GPS&O) et les communes d'Épône et de Mézières-sur-Seine vous convient à une réunion publique sur le projet d'aménagement du quartier de gare le jeudi 21 janvier 2021 de 19h à 20h30.

Réunion publique : aménagement quartier Gare

JEUDI 21 JANVIER, À 19H00

Les communes d'Épône et de Mézières-sur-Seine ainsi que de La Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise (GPS&O) vous convient à la réunion publique de restitution de la concertation des habitants sur le projet d'aménagement du quartier de gare le jeudi 21 janvier 2021 de 19h à 20h30.

Cette rencontre sera l'occasion de vous présenter les contributions citoyennes formulées lors des ateliers de concertation et la manière dont elles ont été prises en compte sur les grandes orientations d'aménagement du projet. En raison des mesures sanitaires en vigueur, la réunion se tiendra en visioconférence.

La Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise (GPS&O) vous convient à une réunion publique sur le projet d'aménagement du quartier de gare le jeudi 21 janvier 2021 de 19h à 20h30.

Cette rencontre sera l'occasion de vous présenter les contributions citoyennes formulées lors des ateliers de concertation et la manière dont elles ont été prises en compte sur les grandes orientations d'aménagement du projet. En raison des mesures sanitaires en vigueur, la réunion se tiendra en visioconférence.

En raison des mesures sanitaires en vigueur, la réunion se tiendra en visioconférence. Nous vous remercions de nous confirmer votre présence. Le lien pour accéder à la réunion vous sera communiqué par email.

En cas de problème, vous pouvez contacter :

Publications réunion de restitution – sites de GPS&O, Épône, Mézières-sur-Seine



Affichage panneau d'informations lumineuses – Mézières-sur-Seine



INFOS +

Afin de recueillir un plus grand nombre d'avis, l'adresse mail dédiée à la concertation concertationgps&o@palabreo.fr restera active jusqu'au 21 février 2021. Le public est donc appelé à faire parvenir ses réflexions par mails

DOCUMENT(S)

- ▶ Compte rendu des jeux de l'aménageur
- ▶ Retranscription des échanges de la visio-conférence d'informations sur le pôle d'échanges et le quartier gare d'Épône/ Mézières
- ▶ Réunion de restitution du 21/01/2021

LIENS UTILES

- ▶ Le Projet EOLE

Informations – site de GPS&O

Commune de Mézières sur Seine
 Écrit par Arnaud Padeloup [?] · 9 novembre 2020, 19:00 · 🌐

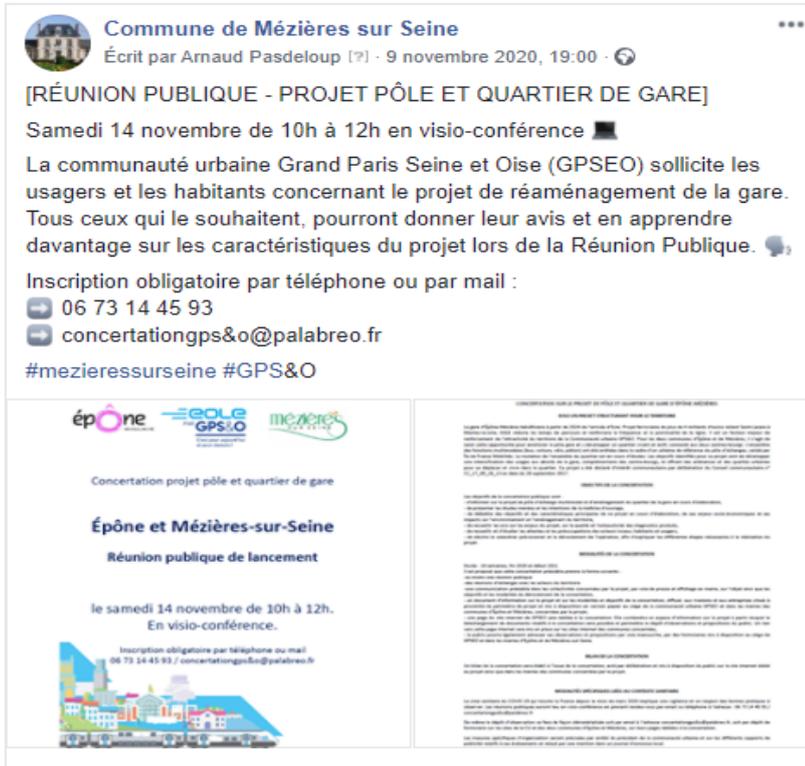
[RÉUNION PUBLIQUE - PROJET PÔLE ET QUARTIER DE GARE]
 Samedi 14 novembre de 10h à 12h en visio-conférence 🖥️

La communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) sollicite les usagers et les habitants concernant le projet de réaménagement de la gare. Tous ceux qui le souhaitent, pourront donner leur avis et en apprendre davantage sur les caractéristiques du projet lors de la Réunion Publique. 🗣️

Inscription obligatoire par téléphone ou par mail :

📞 06 73 14 45 93
 📧 concertationgps&o@palabreo.fr

#mezieressurseine #GPS&O



Publication Facebook Mézières-sur-Seine



C'est pour aujourd'hui et pour demain !

Concertation projet pôle et quartier de gare

Épône et Mézières-sur-Seine

Réunion publique de lancement

le samedi 14 novembre de 10h à 12h.
 En visio-conférence.

Inscription obligatoire par téléphone ou mail
 06 73 14 45 93 / concertationgps&o@palabreo.fr



Affiche réunion publique de lancement

CONCERTATION SUR LE PROJET DE PÔLE ET QUARTIER DE GARE D'ÉPÔNE-MÉZIÈRES

EOLE UN PROJET STRUCTURANT POUR LE TERRITOIRE

La gare d'Épône-Mézières bénéficiera à partir de 2024 de l'arrivée d'Eole. Projet ferroviaire de plus de 4 milliards d'euros reliant Saint-Lazare à Mantes-la-Jolie, EOLE réduira les temps de parcours et renforcera la fréquence et la ponctualité de la ligne. Il est un facteur majeur de renforcement de l'attractivité du territoire de la Communauté urbaine GP&O. Pour les deux communes d'Épône et de Mézières, il s'agit de saisir cette opportunité pour améliorer le pôle gare et y développer un quartier vivant et actif, connecté aux deux centres-bourgs. L'ensemble des fonctions multimodales (bus, voiture, vélo, piéton) ont été arrêtées dans le cadre d'un schéma de référence du pôle d'échanges, validé par Île de France Mobilités. La mutation de l'ensemble du quartier est en cours d'études. Les objectifs identifiés pour ce projet sont de développer une intensification des usages aux abords de la gare, complémentaire des centres-bourgs, et offrant des ambiances et des qualités urbaines pour se déplacer et vivre dans le quartier. Ce projet a été déclaré d'intérêt communautaire par délibération du Conseil communautaire n° CC_17_09_28_13 en date du 28 septembre 2017.

OBJECTIFS DE LA CONCERTATION

Les objectifs de la concertation publique sont :

- d'informer sur le projet de pôle d'échange multimodal et d'aménagement du quartier de la gare en cours d'élaboration,
- de présenter les études menées et les intentions de la maîtrise d'ouvrage,
- de débattre des objectifs et des caractéristiques principales de ce projet en cours d'élaboration, de ses enjeux socio-économiques et ses impacts sur l'environnement et l'aménagement du territoire,
- de recueillir les avis sur les enjeux du projet, sur la qualité et l'exhaustivité des diagnostics produits,
- de recueillir et d'étudier les attentes et les préoccupations des acteurs locaux, habitants et usagers,
- de décrire le calendrier prévisionnel et le déroulement de l'opération, afin d'expliquer les différentes étapes nécessaires à la réalisation du projet.

MODALITÉS DE LA CONCERTATION

Durée : 10 semaines, fin 2020 et début 2021

Il est proposé que cette concertation préalable prenne la forme suivante :

- au moins une réunion publique
- des réunions d'échanges avec les acteurs du territoire
- une communication préalable dans les collectivités concernées par le projet, par voie de presse et affichage en mairie, sur l'objet ainsi que les objectifs et les modalités du déroulement de la concertation,
- un document d'information sur le projet et sur les modalités et objectifs de la concertation, diffusé aux riverains et aux entreprises situés à proximité du périmètre de projet et mis à disposition en version papier au siège de la communauté urbaine GP&O et dans les mairies des communes d'Épône et Mézières, concernées par le projet,
- une page du site internet de GP&O sera dédiée à la concertation. Elle contiendra un espace d'information sur le projet à partir duquel le téléchargement de documents relatifs à la concertation sera possible et permettra le dépôt d'observations et propositions du public. Un lien vers cette page internet sera mis en place sur les sites internet des communes concernées,
- le public pourra également adresser ses observations et propositions par voie manuscrite, par des formulaires mis à disposition au siège de GP&O et dans les mairies d'Épône et de Mézières-sur-Seine.

BILAN DE LA CONCERTATION

Un bilan de la concertation sera établi à l'issue de la concertation, acté par délibération et mis à disposition du public sur le site internet dédié au projet ainsi que dans les mairies des communes concernées par le projet.

MODALITÉS SPÉCIFIQUES LIÉES AU CONTEXTE SANITAIRE

La crise sanitaire du COVID 19 qui touche la France depuis le mois de mars 2020 implique une vigilance et un respect des bonnes pratiques à observer. Suivant l'évolution du contexte sanitaire, l'organisation des événements présentiels, (réunion(s) publique(s)...) pourra être adaptée, le cas échéant afin de prendre en compte les mesures sanitaires en vigueur au moment de leur tenue. Dans ce cas, les mesures spécifiques d'organisation seront précisées par arrêté du président de la communauté urbaine et sur les différents supports de publicité relatifs à ces événements et relayé par une mention dans un journal d'annonce local.

L'accès au lieu d'exposition publique et au dossier de concertation s'effectuera également dans le respect des mesures d'hygiène et de distanciation sociale en vigueur.

Affiche concertation

Aménagement quartier Gare : concertation

Infos pratiques

Documents

Liens utiles

Avec l'arrivée du RER E d'ici 2024 et l'augmentation attendue du nombre de passagers, le quartier Gare sera repensé pour faciliter les déplacements, accueillir les nouvelles populations, rendre agréable et attractif le quartier. A cheval sur les communes d'Épône et Mézières-sur-Seine, ce projet donnera lieu au développement d'un pôle d'échanges multimodal et au réaménagement urbain du quartier.

Pôle multimodal d'échanges

Ce projet prévoit de rendre le pôle gare plus accessible par le développement d'un pôle d'échanges multimodal, favorisant l'interconnexion des différents modes de transport (vélo, bus, covoiturage, parc de stationnement), la modification du plan de circulation mais aussi la création d'une nouvelle passerelle piétonne aux normes PMR.

Partenaires : Eole, Ile-de-France Mobilités

Réaménagement urbain

Faire face à l'arrivée de nouvelle population, rendre le quartier agréable et attractif, le quartier se redessine pour y accueillir des logements, des commerces, des activités, un équipement sportif, des locaux municipaux, un groupe scolaire et le développement des zones d'activités environnantes.

Partenaires : Les équipements municipaux sont pris pour partie en charge par les deux communes, Département Les Yvelines et GPSEO.

Étapes de concertation

Informez sur le Pôle d'échanges multimodal et concertez sur le projet d'aménagement du quartier gare, telle est l'ambition des Villes d'Épône et de Mézières et de la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise.

- Le 14 novembre : Concertation en visio-conférence, organisée par Palabre, l'agence de concertation mandatée, en présence des experts et des équipes de la Communauté Urbaine mobilisées pour présenter les premières lignes du projet et recueillir les suggestions des habitants
- Questionnaire en ligne sur la concertation : exprimez-vous sur le futur quartier Gare
- Le jeudi 10, mardi 14 et mercredi 15 décembre 2020 à 18h30 et 19h30 : séances de concertation par visioconférences en groupe de 8 personnes afin de travailler sur les futurs aménagements du quartier gare
- 21 janvier 2021 à 19h : réunion publique de restitution des ateliers et présentation des apports de la concertation au projet.** En raison des mesures sanitaires en vigueur, la réunion se tiendra en visio-conférence.
- Janvier 2021 : restitution publiques organisée par Gpseo

Ensemble, dessinons notre quartier de demain.

Zoom sur le pôle Gare d'Épône-Mézières en chiffres clés

- 3400 voyageurs jour
- 850 places de parking
- 50 stationnements vélos sécurisés
- 1450 m2 de parvis

INFOS PRATIQUES

- Confirmer votre présence par mail : concertationgps@palabreo.fr.
- Le lien pour accéder à la réunion vous sera alors transmis en retour.
- En cas de problème, vous pouvez nous contacter au **06 73 14 45 93**

DOCUMENTS

- [CP_PEM Epone_Mezières 11_2020.pdf](#)
- [Présentation du 14 novembre 2020](#)

LIENS UTILES

- [Projet EOLE](#)
- [Questionnaire de concertation](#)



Informations site Épône sur la concertation

Yvelines : concertation pour le pôle gare d'Epône-Mézières

Une concertation publique sur le pôle d'échanges multimodal et le projet d'aménagement du quartier de gare, situés à cheval entre Epône et Mézières-sur-Seine vient de démarrer.

[Lire plus tout](#) [Ile-de-France](#) [Partager](#) [Commenter](#)



LesEchos

Par **Alain Piffaretti**

Publié le 19 nov. 2020 à 09:32

Le grand chantier de pôle gare « Epône-Mézières » a été programmé afin de favoriser l'intermodalité (arrêts de bus, parkings voitures et vélos, covoiturage...), dans le cadre de l'**arrivée du RER E (Eole) en 2024** à la gare d'Epône-Mézières (Yvelines).

Dans le cadre de la concertation publique en cours sur le projet, plusieurs rencontres ont été prévues par l'intercommunalité Grand Paris Seine & Oise (GPS & O) pour permettre aux habitants de s'informer et donner leur avis. Une première réunion en visioconférence avait été organisée le 14 novembre pour présenter les grandes orientations du projet et recueillir les premières propositions citoyennes. Les participants ont été tirés au sort sur les listes électorales et invités par courrier à s'inscrire à cette réunion. En décembre 2020, se tiendront d'autres réunions d'information et le 16 ou 23 janvier 2021, la réunion publique de restitution. L'intercommunalité GPS & O publiera le bilan de la concertation au cours du 1er trimestre 2021.

Augmentation du flux de voyageurs

Le nouveau pôle gare comptera notamment 850 places de parkings et 50 stationnements vélos sécurisés. En 2024, on devrait notamment assister à une augmentation du flux de passagers avec 3.400 voyageurs par jour. En plus de favoriser l'intermodalité, l'aménagement doit permettre l'implantation de mobilités douces : un grand parvis de 1.450 m² pacifié et arboré sera créé ainsi qu'une nouvelle passerelle piétonne aux normes PMR. Des trottoirs plus larges seront aménagés ainsi que des pistes cyclables.

Article publié dans Les Echos le 19 novembre 2020

Concertation du pôle gare d'Épône-Mézières jusqu'au 31 janvier 2021

le 15/12/2020 | [Yvelines](#), [Gare](#)



Ma newsletter personnalisée



La phase de concertation se poursuit pour le projet de pôle d'échanges multimodal et l'aménagement du quartier de gare à Épône-Mézières. Cette étape prendra fin en janvier 2021.

Les projets de pôle d'échanges multimodal et du quartier de gare à Épône-Mézières ([Yvelines](#)) sont en concertation depuis le 5 novembre 2020. Après une première séance tenue le 14 novembre 2020, des réunions publiques par visioconférences seront organisées les 10, 14 et 15 décembre 2020. L'objectif sera de déterminer les futurs aménagements du pôle gare. Une réunion de restitution suivie d'un bilan de concertation clôturera cette phase en janvier prochain.

Pour rappel, le projet de l'intercommunalité Grand Paris Seine & Oise se déroulera autour de deux [chantiers](#). Il y aura d'une part la réalisation de neuf pôles gares et des installations connexes. Ces dernières comprennent 6 quais d'Eco station bus, un parking relais de 850 places ainsi que des stationnements pour vélo comprenant 30 arceaux libres abrités et 20 places sécurisées. Le coût de cette première partie est estimé à 31,3 M€. Les travaux devraient commencer en 2022 pour s'achever progressivement entre 2023 et 2025.

Article publié dans Le Moniteur le 15 décembre 2020

Paris, le 19 septembre 2022

CONCERTATION PREALABLE SUR LA MISE EN COMPATIBILITE DU PLUI LIEE A LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE DU PROJET DE QUARTIER DE GARE D'EPONE- MEZIERES

Bilan de la concertation

Du 6 juillet 2022 au 18 septembre 2022



SOMMAIRE

1. PREAMBULE	3
1.1. CONTEXTE DU PROJET	3
2. LE DEROULEMENT ET LES MODALITES DE LA CONCERTATION ..	5
2.1. LES OBJECTIFS DE LA CONCERTATION	5
2.2. LES MODALITES DE LA CONCERTATION	5
2.2.1. La procédure de concertation	5
2.2.2. Les modalités de traitement des contributions	6
2.3. PUBLICISATION DE LA CONCERTATION	6
3. LES AVIS EXPRIMES	8
3.1. EN PREAMBULE	8
3.2. SYNTHESE DES AVIS EXPRIMES	8
4. GLOSSAIRE ET PRECISION DES ACCRONIMES	9
5. ANNEXES.....	10
5.1. CONTRIBUTIONS INTEGRALES ET ANONYMISEES.....	10
5.1.1. Contribution reçue en format numérique – adresse email Eole	10
5.1.2. Contribution déposée en mairie d’Epône.....	11
5.1.3. Contribution déposée en mairie de Mézières sur Seine.....	17

1. PREAMBULE

Le présent document vise à restituer la phase de concertation préalable sur la mise en compatibilité du PLUi, liée à la déclaration d'utilité publique (DUP) du projet de quartier de gare d'Epône-Mézières. Cette concertation s'est déroulée en ligne et en présentiel, avec la mise à disposition de registres (numériques et papier) du 6 juillet au 18 septembre, et a permis de recueillir 5 contributions.

Le projet de quartier de gare et le réaménagement du pôle gare ont déjà fait l'objet d'une concertation ambitieuse ayant permis de recueillir les avis et propositions de 105 habitants entre novembre 2020 et février 2021. La présente démarche s'inscrit donc dans une continuité et correspond à la mise en pratique du projet coconstruit avec les habitants.

1.1. CONTEXTE DU PROJET

Offrant de nouveaux lieux de dessertes stratégiques, le projet d'extension du RER « E » dit EOLE améliorera l'accessibilité à la métropole francilienne avec une liaison directe, plus rapide et mieux interconnectée à l'ouest parisien (nouveaux arrêts à Nanterre-la-Folie, La Défense et Porte Maillot), et une fréquence de passage des trains accrue. Ainsi, il est projeté que l'arrivée d'EOLE impactera l'attractivité du territoire de la Communauté Urbaine dans son ensemble, et en particulier de la gare d'Epône-Mézières dont il est anticipé que le nombre d'usagers s'accroisse de 50%.

En plus de l'aménagement d'un pôle d'échanges multimodal (PEM) favorisant les mobilités durables autour de la gare EOLE, cette attractivité nouvelle appelle à un réaménagement plus global du quartier de gare « Epône-Mézières », non seulement pour en améliorer l'usage et les fonctionnalités, mais également pour y créer une densité d'habitat et de fonctions à proximité d'un nœud de transport stratégique, un des axes majeurs du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) de la Communauté urbaine et un des objectifs principaux du schéma directeur de la région Ile-de-France (SDRIF).

Pour le territoire des communes d'Epône et de Mézières-sur-Seine, c'est une opportunité de développer, sur un site dominé par des friches industrielles et des parkings, un quartier résidentiel vivant et actif, reconnectant le pôle gare aux deux centres-bourgs et contribuant à la redynamisation du secteur économique aux abords de la gare, notamment les trois zones d'activités comprenant de nombreuses friches. Le projet s'inscrit dans une démarche EcoQuartier de développement durable tant du point de vue de l'usage des ressources (sols, eau, énergie, déchets...) que du point de vue de la préservation de la biodiversité et la résilience face au changement climatique. Il attache une attention particulière à son insertion territoriale et paysagère dans le tissu urbain local et le grand paysage des coteaux boisés et de la vallée de Seine.

Le projet d'aménagement du quartier de la gare d'Epône-Mézières a été déclaré d'intérêt communautaire par délibération du Conseil communautaire du 28 septembre 2017 et son périmètre en a été élargi par le Conseil communautaire du 15 avril 2021. La Communauté urbaine porte ainsi le projet de réalisation du quartier de la gare et son PEM au titre de ses compétences en matière d'aménagement et urbanisme, d'espaces publics et voiries, de mobilités, de développement économique et d'habitat.

Le projet de quartier de gare d'Épône-Mézières, nécessite une déclaration d'utilité publique (DUP) emportant mise en compatibilité (MEC) du PLUi, afin que le PLUi devienne compatible avec le projet d'aménagement.

Par délibération en date du 30 juin 2022, la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise a lancé la concertation préalable sur la mise en compatibilité du PLUi liée à la déclaration d'utilité publique du projet de quartier de gare d'Épône et Mézières-sur-Seine. Elle vient compléter la première concertation qui s'est tenue du 14 novembre 2020 au 21 février 2021.

2. LE DEROULEMENT ET LES MODALITES DE LA CONCERTATION

Cette partie vise à expliciter les objectifs de la concertation, ainsi que les modalités de mise en œuvre et de publicisation déployées dans ce cadre.

2.1. LES OBJECTIFS DE LA CONCERTATION

Les objectifs de la concertation publique préalable sur la mise en compatibilité du PLUi, liée à la déclaration d'utilité publique (DUP) du projet de quartier de gare d'Epône-Mézières sont les suivants :

- ◆ **Informé sur le projet en cours d'élaboration** de mise en compatibilité du PLUi, liée au projet de pôle d'échange multimodal et d'aménagement du quartier de la gare
- ◆ **Présenter les intentions de la maîtrise d'ouvrage pour le projet de quartier de gare** ayant amené à cette proposition de mise en compatibilité (MEC)
- ◆ **Recueillir les avis et commentaires** sur les enjeux et impacts du projet de MEC
- ◆ **Décrire le calendrier prévisionnel de la MEC et le déroulement de l'opération**, afin d'expliquer les différentes étapes nécessaires à la réalisation du projet.

2.2. LES MODALITES DE LA CONCERTATION

2.2.1. La procédure de concertation

La concertation préalable a pris la forme d'une **mise à disposition de la notice de mise en compatibilité du PLUi** et d'une **notice de présentation du projet qui fait l'objet de la DUP emportant mise en compatibilité**. Ces documents ont été mis à disposition, en complément de registres permettant d'apporter son avis ou contribution, du 6 juillet au 18 septembre 2022.

Les registres et documents ont été mis à disposition, accompagnés d'un affichage, dans les lieux suivants :

- ◆ **Mairie d'Epône** – 90 av. du Professeur Emile Sergent, 78680, Epône
- ◆ **Mairie de Mézières-sur-Seine** – place du Commandant Grimblot, rue Maurice Fricotte, 78970, Mézières-sur-Seine
- ◆ **Siège de la communauté urbaine de Grand Paris Seine et Oise** – rue des Chevries, 78410, Aubergenville

Ces éléments étaient également disponibles en format numérique sur le site internet de GPS&O dans la rubrique dédiée à la concertation sur le quartier de gare d'Epône-Mézières (<https://gpseo.fr/se-deplacer/en-train/les-projets-de-reamenagement-des-gares/pole-et-quartier-de-gare-depone>) ainsi que sur celle dédiée à l'actualité du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (<https://gpseo.fr/vivre-et-habiter/plui-et-permis-de-construire/plan-local-durbanisme-intercommunal-plui/lactualite>).

Le public a pu adresser ses commentaires, avis et remarques également par voie d'email à l'adresse du projet EOLE@GPSEO.FR

2.2.2. Les modalités de traitement des contributions

Au terme de la consultation, 5 contributions ont été recueillies. Elles ont été anonymisées et retranscrites dans leur intégralité en annexe du présent document et ont fait l'objet d'une synthèse proposée ci-après.

2.3. PUBLICISATION DE LA CONCERTATION

Cette concertation préalable a fait l'objet d'une publicisation au travers de deux principaux canaux :

- ◆ L'affichage des modalités et du sujet de la concertation
- ◆ La diffusion des documents, modalités et sujet de la concertation par le site internet de GPS&O : <https://gpseo.fr/se-deplacer/en-train/les-projets-de-reamenagement-des-gares/pole-et-quartier-de-gare-depone>

The image shows a screenshot of the website 'SEINE&OISE' with a public consultation page. The page title is 'Pôle et quartier de gare d'Épône-Mézières : concertation jusqu'au 18 septembre 2022'. The main text describes the consultation process, mentioning the Grand Paris Seine & Oise community and the project's goal of transforming the station area. A list of objectives for the public consultation is provided, including informing the project and presenting intentions. The consultation dates are specified as July 6, 2022, to September 18, 2022. A list of documents is also shown, including the notice of compatibility, the project presentation notice, and the consultation decision. A photograph of a modern urban square with trees and people is also visible.

Extraits site internet de la Communauté Urbaine GPS&O

Les objectifs de la concertation publique sont les suivants :

- ▶ informer sur le projet, en cours d'élaboration, de MEC du PLUi ;
- ▶ présenter les intentions de la maîtrise d'ouvrage pour le projet de quartier

La concertation se tiendra du 6 juillet 2022 au 18 septembre 2022 :

Venant compléter la précédente concertation elle se fera via la mise à disposition de la notice de mise en compatibilité du PLUi et d'une notice de présentation du projet qui fait l'objet de la DUP emportant mise en compatibilité :

- ▶ dans les mairies des deux communes concernées ;
- ▶ au siège de la Communauté urbaine ;
- ▶ sur le site internet de la Communauté urbaine.

Le public pourra adresser ses observations et propositions par voie manuscrite, par des formulaires mis à disposition au siège de la Communauté urbaine et dans les mairies d'Épône et de Mézières sur Seine, ainsi que par mail à l'adresse ecole@gpseo.fr.

Un bilan sera établi à l'issue de la concertation, acté par délibération et mis à disposition du public sur le site internet dédié au projet ainsi que dans les mairies des communes concernées par le projet.

DOCUMENT(S)

- ▶ Notice de mise en compatibilité de PLUi
- ▶ Notice de présentation du projet emportant mise en compatibilité
- ▶ Délibération fixant les objectifs et les modalités de la concertation





**Concertation préalable
mise en compatibilité du PLUI**

liée à la déclaration d'utilité publique du projet de quartier de gare

Épône et Mézières-sur-Seine

Recueil des avis sur les enjeux et impacts

Dossier de concertation et formulaires disponibles en mairie

Place du Commandant Grimblot, Rue Maurice Fricotte,
78970 Mézières-sur-Seine
Par mail à eole@gpseo.fr

Du 6 juillet au 18 septembre 2022







**Concertation préalable
mise en compatibilité du PLUI**

liée à la déclaration d'utilité publique du projet de quartier de gare

Épône et Mézières-sur-Seine

Recueil des avis sur les enjeux et impacts

Dossier de concertation et formulaires disponibles en mairie
90 Av. du Professeur Emile Sergent, 78680 Épône
Par mail à eole@gpseo.fr

Du 6 juillet au 18 septembre 2022







**Concertation préalable
mise en compatibilité du PLUI**

liée à la déclaration d'utilité publique du projet de quartier de gare

Épône et Mézières-sur-Seine

Recueil des avis sur les enjeux et impacts

Dossier de concertation et formulaires disponibles en mairie

Immeuble Autoneum
Rue des Chevries, 78410 Aubergenville
Par mail à eole@gpseo.fr

Du 6 juillet au 18 septembre 2022



CONCERTATION PREALABLE SUR LA MISE EN COMPATIBILITE DU PLUI LIEE A LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE DU PROJET DE QUARTIER DE GARE D'EPONE-MEZIERES

EOLE UN PROJET STRUCTURANT POUR LE TERRITOIRE

La gare d'Épône-Mézières bénéficiera à partir de 2025 de l'arrivée d'Eole. Projet ferroviaire de plus de 4 milliards d'euros reliant Saint-Lazare à Mantes-la-Jolie, EOLE réduira les temps de parcours et renforcera la fréquence et la ponctualité de la ligne. Il est un facteur majeur de renforcement de l'attractivité du territoire de la Communauté urbaine GPS&O. Pour les deux communes d'Épône et de Mézières, il s'agit de saisir cette opportunité pour améliorer le pôle gare et y développer un quartier vivant et actif, connecté aux deux centres-bourgs. L'ensemble des fonctions multimodales (bus, voiture, vélo, piéton) ont été arrêtées dans le cadre d'un schéma de référence du pôle d'échanges, validé par Ile de France Mobilités. La mutation de l'ensemble du quartier est en cours d'études. Les objectifs identifiés pour ce projet sont de développer une intensification des usages aux abords de la gare, complémentaire des centre-bourgs, et offrant des ambiances et des qualités urbaines pour se déplacer et vivre dans le quartier. Ce projet a été déclaré d'intérêt communautaire par délibération du Conseil communautaire n° CC_17_09_28_13 en date du 28 septembre 2017.

OBJECTIFS DE LA CONCERTATION

Les objectifs de la concertation publique sont :

- informer sur le projet, en cours d'élaboration, de MEC du PLUI ;
- présenter les intentions de la maîtrise d'ouvrage pour le projet de quartier de gare ayant amené à cette proposition de MEC ;
- recueillir les avis sur les enjeux et impacts du projet de MEC ;
- décrire le calendrier prévisionnel de la MEC

MODALITÉS DE LA CONCERTATION

Durée de la concertation : 2 mois entre début juillet et mi-septembre 2022

Les dates d'ouverture de la concertation et de clôture seront précisées par affichage dans les deux communes concernées, insertion presse dans un journal d'annonces légales et sur le site internet de la Communauté urbaine ;

La mise à disposition de la notice de mise en compatibilité du PLUI et d'une notice de présentation du projet qui fait l'objet de la DUP emportant mise en compatibilité :

- > dans les mairies des deux communes concernées
- > au siège de GPS&O
- > sur le site internet de GPS&O dans la rubrique dédiée à la concertation sur le quartier de gare EPM

Le public pourra adresser ses observations et propositions par voie manuscrite, par des formulaires mis à disposition au siège de GPS&O et dans les mairies d'Épône et de Mézières-sur-Seine, ainsi que sur le site / ou par voie d'email à l'adresse du projet EOLE@GPSEO.FR

BILAN DE LA CONCERTATION

Un bilan de la concertation sera établi à l'issue de la concertation, acté par délibération et mis à disposition du public sur le site internet dédié au projet ainsi que dans les mairies des communes concernées par le projet.

Affichage réalisé dans les locaux de la communauté urbaine et dans les communes.

3. LES AVIS EXPRIMES

3.1. EN PREAMBULE

5 avis ont été recueillis tout au long de la concertation relative à la mise en compatibilité du PLUi, liée à la déclaration d'utilité publique du projet de quartier gare d'Epône-Mézières, entre **le 6 juillet et le 18 septembre 2022**.

Trois d'entre eux ont été déposés en ligne via l'adresse mail EOLE@GPSEO.FR, **deux sur les registres en mairie**, dont un en mairie d'Epône et l'autre en mairie de Mézières-sur-Seine. Parmi les avis exprimés, on comptabilise deux contributeurs habitant la commune d'Epône, deux contributeurs habitant la commune de Mézières-sur-Seine et une contributrice n'indiquant pas sa commune de résidence.

3.2. SYNTHÈSE DES AVIS EXPRIMES

Parmi les avis exprimés, deux propriétaires de parcelles au sein du quartier-gare formulent des interrogations : quand les propriétaires seront ils contactés/informés sur le projet et notamment sur le devenir de leur parcelle ? L'accord d'aménagement avec le promoteur a-t'il été signé ? Quelles seraient les dates de l'aménagement du quartier-gare ?

Un contributeur exprime une demande relative à la dynamisation du quartier-gare, avec notamment la possibilité d'autoriser l'implantation de commerces de plus de 150m² dans cette zone. Un autre contributeur souhaite pour sa part que le bus express entre la Défense et Mantes puis s'arrête à la gare d'Epône-Mézières, afin de développer les possibilités d'emplois à la Défense.

Enfin, un contributeur s'exprime plus particulièrement sur la circulation dans le futur quartier-gare. Il évoque la problématique de circulation sur la RD113, notamment la présence de nombreux poids lourds cherchant à rejoindre l'A13 par le Sud. Pour résoudre cette problématique, il propose un trajet alternatif. Il propose également des solutions pour reporter les trajets de transit sur la RD113 entre les centre-bourgs d'Epône et de Mézières-sur-Seine, afin de fluidifier les circulations entre les centres-bourgs et de développer des circulations douces sur cet axe. Les propositions portent sur l'implantation du futur PEM au Nord des voies et sur la création d'un demi échangeur sur l'A13. Enfin, le contributeur expose un rappel de sa contribution déposée en décembre 2020 dans le cadre du PCAET.

4. GLOSSAIRE ET PRECISION DES ACCRONIMES

- ◆ **DUP** : Déclaration d'Utilité Publique
- ◆ **MEC** : Mise en Compatibilité
- ◆ **PADD** : Projet d'Aménagement et de Développement Durable
- ◆ **PEM** : Pôle d'Echanges Multimodal
- ◆ **PLUi** : Plan Local d'Urbanisme intercommunal
- ◆ **SDRIF** : Schéma Directeur de la Région Ile de France

5. ANNEXES

5.1. CONTRIBUTIONS INTEGRALES ET ANONYMISEES

5.1.1. Contribution reçue en format numérique – adresse email Eole

« Bonjour,

Il serait utile de faire passer le bus express 14 entre la Défense et Mantes par la gare de Mézières-sur-Seine ce qui ouvrirait des possibilités d'emplois sur la Défense.

Merci. »

« Bonjour

Nous constatons sur les derniers plans communiqués pour le nouveau quartier de la gare notre maison n'apparaît pas et un immeuble est représenté sur ma propriété.

Pouvez-vous nous dire à quel moment les propriétaires concernés seront contactés ou informés plus précisément du projet ?

En vous remerciant par avance.

Cordialement. »

« Je viens vers vous concernant le projet immobilier de la gare d'Épône, étant propriétaire à la gare. De nombreuses choses circulent à ce sujet donc je viens à la source sûre, c'est à dire le groupe GPS&O.

J'aimerais savoir si l'accord avec le promoteur a été établi ?

Si l'aménagement de la gare va être fait, si oui quand démarrerait-il plus ou moins ?

Merci »

5.1.2. Contribution déposée en mairie d'Epône

Avec la création de ce nouveau quartier, GPS&O vise plusieurs objectifs, rappelés dans la note de présentation, parmi lesquels :

1. Assurer l'accès à ce pôle d'échange pour un maximum d'habitants,
2. Densifier ce quartier aux abords d'un nœud de mobilité en requalifiant les friches industrielles et nappes de parkings en surface pour créer un éco-quartier, qui accueillera des logements de qualité, des services et des équipements publics avec un souci affirmé de placer le développement durable au cœur de ce projet,
3. Retisser le lien entre les centre-bourgs des 2 communes et le pôle gare,
4. Résorber la coupure de l'infrastructure constituée par la RD113, qui doit être requalifiée pour devenir un boulevard urbain favorisant les mobilités douces.

Concernant le 1^{er} objectif ci-dessus, j'avais déjà eu l'occasion de porter dans le débat public des propositions visant à renforcer la fonction de pôle d'échange de la future gare, à l'occasion de la concertation sur le PCAET ; elles sont rappelées en annexe de cette note.

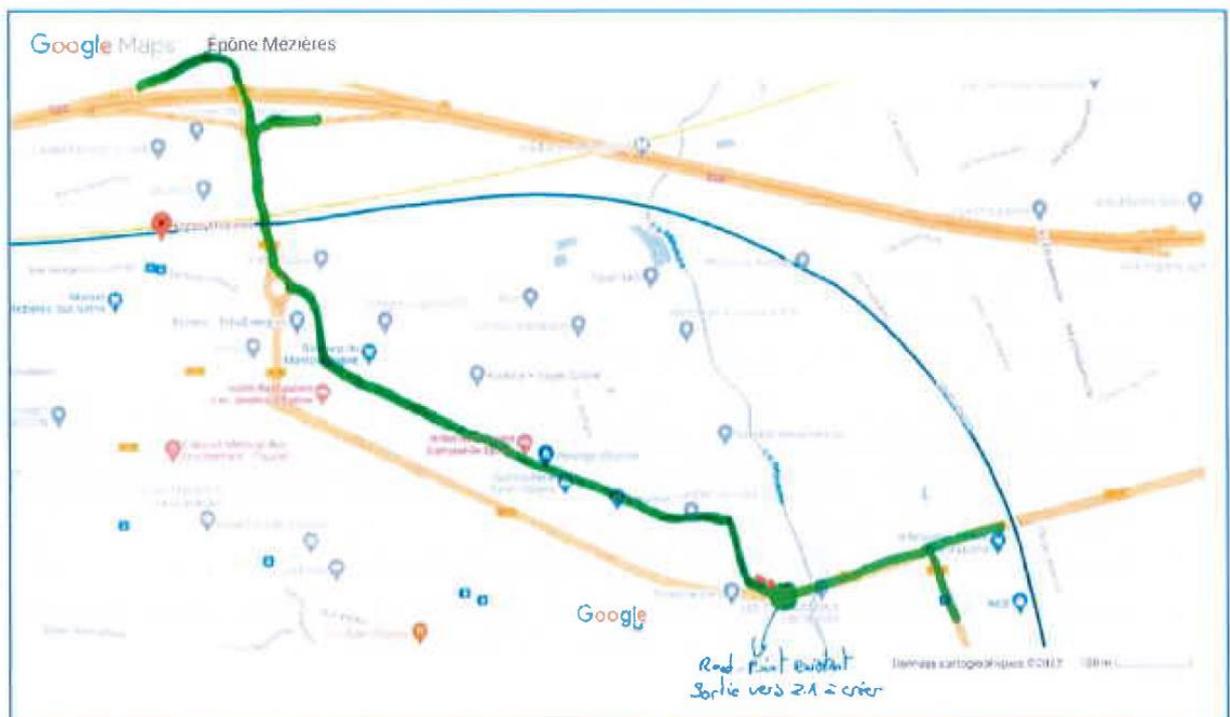
L'objet de cette contribution porte plus spécifiquement sur les 3 autres objectifs, dont la réussite découlera directement de la capacité des aménageurs à maîtriser les flux de déplacements sur la RD113 d'une part et à l'intérieur du nouveau quartier de la gare d'autre part.

1. L'ENJEU DE LA REDUCTION DU TRAFIC VP/PL SUR LA RD113 ENTRE LA RD191 ET LA RD130

La RD113 est actuellement l'unique accès pour rejoindre l'A13 depuis le Sud, pour toutes les personnes en provenance de la vallée de la Mauldre (via la RD191), mais aussi des communes situées sur le plateau (Goussonville, Guerville, Boinville, voire au-delà).

De nombreux PL l'utilisent également pour rejoindre l'A13 et pour desservir les zones d'activité de la Couronne des Prés et des Ardilles.

Ainsi, pour apaiser la circulation sur cet axe, il est primordial d'offrir une autre possibilité à ces utilisateurs pour rejoindre l'A13 et la ZA de la Couronne des Prés. Le plan de la page suivante met en évidence un tracé alternatif qui répond à cette problématique.



Les coûts de mise en œuvre de cette solution seraient mesurés, car le Rond-Point des Compagnons du Devoir existe déjà, il ne reste qu'à le raccorder à une voirie également existante dans la ZA de la Couronne des Prés.

A ma connaissance, ces voiries ne figurent pas aujourd'hui dans le domaine public, il s'agirait donc d'étendre le périmètre du PIC et de prendre les délibérations appropriées tant au niveau de GPS&O que d'Epône pour rendre possible la mise en œuvre de cette solution.

2. LA REDUCTION DU TRAFIC SUR LA RD113 ENTRE MEZIERES ET LA RD130

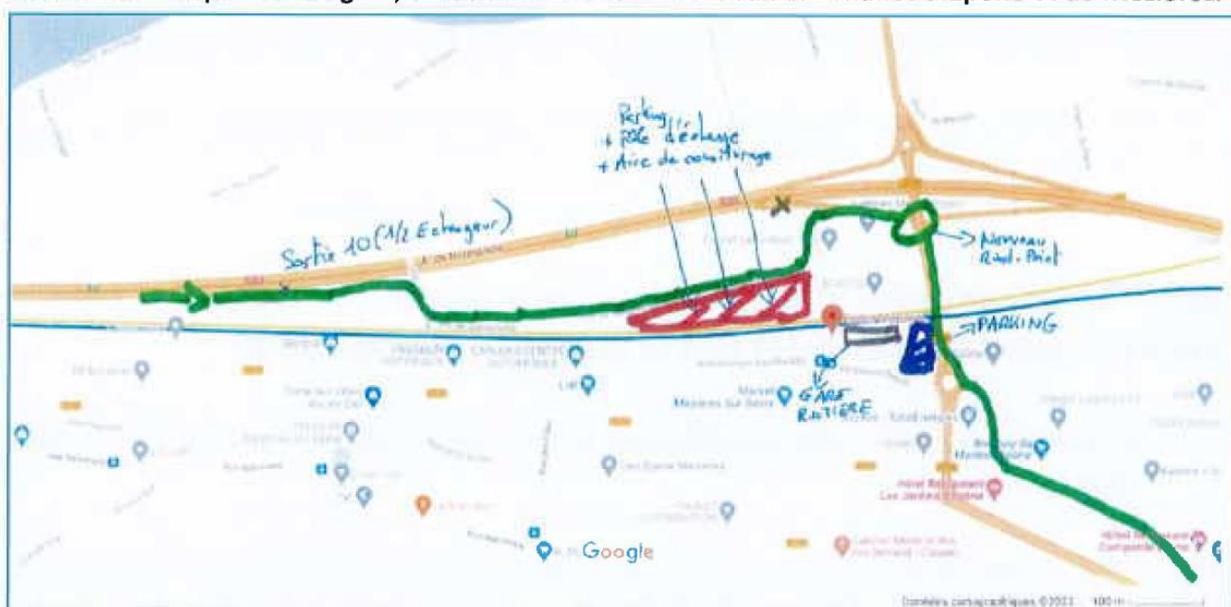
Les flux VP/PL sont moins importants sur ce tronçon de la RD113, mais, là encore, une partie significative peut être considérée comme du transit, à destination des entrées de l'A13. **L'apaisement des trafics reste cependant un enjeu essentiel, car l'intégralité des échanges entre le futur quartier de la gare et les 2 centre-bourgs se fera via des voiries perpendiculaires à ce tronçon de la RD113.** Or, si l'on veut vraiment développer les circulations douces depuis les centre-bourgs, il importe de reporter ces trafics de transit via un trajet alternatif.

Une alternative existe, mais elle demande, elle, d'importants investissements et l'intervention de plusieurs partenaires (CD78, IDFM, Région, SAPN). Surtout, cette proposition trouve d'autant plus sa raison d'être qu'elle serait associée avec deux aménagements complémentaires, qui participeraient, eux aussi, à une réduction importante des trafics de véhicules motorisés dans le quartier de la gare :

- La création d'un ½ échangeur sur l'A13 (avancement de 1.200 mètres à l'ouest de la sortie 10 actuelle),
- L'implantation du pôle d'échange et du P+R au Nord des voies ferrées.

Ce sujet est développé dans la contribution que j'avais apportée lors de la consultation sur le PCAET, qui figure en annexe.

A l'échelle du périmètre d'étude, les flux de transit VP/PL dans le quartier de la gare et sur la RD113 seraient alors totalement éradiqués, permettant de donner toute leur place aux mobilités douces dans le quartier de gare, sur la RD 113 et dans les deux communes d'Épône et de Mézières.



3. AUTRES AVANTAGES INDUITS DE CETTE PROPOSITION

1. En déplaçant le P+R et le Pôle d'Échange Multimodal au Nord des voies, on récupère du foncier, ce qui laisse la possibilité d'implanter un équipement supplémentaire et/ou de créer d'autres services ou logements.
2. Le déplacement de la sortie 10 permet de régler le problème récurrent de sécurité généré par la jonction au même endroit de la bretelle de sortie actuelle de l'A13 et de la ZAC des Ardilles.
3. Le nouveau rond-point permet de faciliter l'accès à la gare pour toutes les personnes en provenance de la Rive Droite **ET** de réduire le trafic sur ce tronçon de la RD130, puisqu'aujourd'hui tous les véhicules qui veulent prendre l'A13 vers Paris doivent descendre jusqu'au rond-point suivant.

Rappel de la contribution déposée en décembre 2020 dans le cadre du PCAET :

Cette contribution s'inscrit dans les réflexions sur l'axe stratégique n°2 et plus particulièrement les actions :

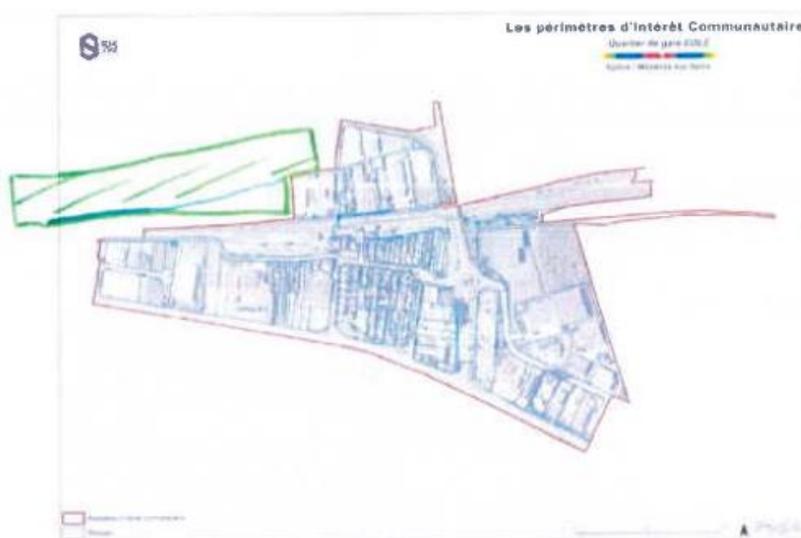
- 2.3 : Mettre en place un système de transports en commun efficace et adapté à tous
- 2.4 : Développer et favoriser le covoiturage
- 2.7 : Mise en place de hubs multimodaux-multiservices sur le territoire

Objet : Créer un pôle d'échanges multimodal de référence à l'échelle régionale entre la sortie 10 de l'A13 et la gare d'Épône-Mézières

1. Un contexte favorable avec les réflexions en cours sur le devenir du quartier de la gare d'Épône-Mézières

La gare d'Épône-Mézières présente la particularité d'être la seule gare des Yvelines située à proximité immédiate de l'autoroute A13. De plus, elle permet de rejoindre les gares de St Lazare avec la ligne J aujourd'hui, le RER E à horizon de fin 2014, mais aussi la gare de Montparnasse (via Versailles Chantiers) avec la ligne N.

Une concertation a été lancée le 14 novembre 2020, portant sur le devenir du quartier de la gare, sur un périmètre compris entre la RD113 au Sud et la voie ferrée au Nord (+ la ZAC des Ardilles, située entre l'A13 et la voie ferrée) :



Les premiers éléments qui ont été communiqués par GPS&O en ouverture de la concertation font état d'un projet de création, au Sud des voies ferrées, de :

- Un parking en silo de 600 places à l'emplacement de l'actuel parking de la gare sur la commune d'Épône,
- Un second parking de 250 places, côté Mézières,
- Une gare routière réaménagée avec 6 quais destinés à accueillir 8 lignes de bus, l'offre pour rejoindre la gare d'Épône-Mézières depuis les 2 communes, ainsi que depuis les communes de la rive droite (Gargenville, Issou, Porcheville) étant renforcée.

Ce futur quartier requalifié accueillera d'autres équipements publics (école intercommunale, gymnase, crèche), des commerces et de l'habitat, notamment sur les emplacements de la friche industrielle Turboméca.

Le projet actuel (parkings et quais de la gare routière) est dimensionné pour répondre à des besoins locaux, estimés à partir d'une projection des trafics attendus à horizon 2024 avec l'arrivée du RER E.

Or, **les caractéristiques uniques de cette gare** (à proximité immédiate de l'A13) peuvent représenter **une formidable opportunité pour :**

- « Dé-siloter » l'autoroute A13 (cf. action 2.3 du PCAET),
- **Créer un hub permettant de rejoindre en Transports en commun les principaux pôles d'attraction de l'Ouest de l'Île-de-France : Paris et La Défense avec le RER E, Versailles avec la ligne N du Transilien, Cergy et St Quentin en Yvelines avec des lignes de bus Express** (cf. action 2.7 du PCAET)
- **Favoriser le covoiturage, ce pôle se situant à la confluence du Mantois, du Vexin et de la vallée de la Mauldre** (cf. action 2.5 du PCAET)

2. La réussite exemplaire de la gare routière de Briis-sous-Forges

Créée en 2006, la gare autoroutière de Briis-sous-Forges offre 340 places de parking et 6 lignes de bus rabattent les habitants du Pays de Limours et du Dourdannais sur ce pôle multimodal. Elle permet de prendre une ligne Express (91-02, 91-03, 91-04) pour rejoindre la gare de Massy-Palaiseau, Dourdan, la ZA de Courtaboeuf,... Elle est utilisée aujourd'hui par **plus de 1.200 personnes chaque jour**. L'une des clés de son succès est sa proximité immédiate avec l'autoroute, une configuration qu'il serait possible de retrouver à Épône-Mézières **si un pôle d'échange multimodal était implanté dans la zone verte hachurée de la carte présentée ci-dessus.**

3. Un pôle d'attractivité pour de nombreux habitants

Le tronçon de l'A13 entre Epône et Les Mureaux voit aujourd'hui passer **plus de 100.000 véhicules par jour**, avec des encombrements fréquents en période de pointe du matin, dus aux déplacements pendulaires vers Paris, La Défense et l'Ouest Parisien (Versailles, St Quentin-en-Yvelines,...).

Positionné à proximité immédiate de l'autoroute, le pôle d'échanges multimodal représenterait une alternative pour un grand nombre d'habitants du Mantois, du Vexin et de la Vallée de la Mauldre (RD191), voire ceux de l'Est du Département de l'Eure jusqu'à Vernon qui utilisent quotidiennement l'A13 aujourd'hui.

4. Les facteurs-clés nécessaires au succès de ce pôle multimodal

Si l'ambition affichée est bien de « développer une mobilité adaptée à la diversité de l'espace et respectueuse de l'environnement », il est nécessaire que le pôle d'échanges multimodal offre des solutions compétitives en terme de temps de parcours pour rejoindre Paris et les grands pôles de l'Ouest Parisien, ce qui suppose :

- Une offre de stationnement VP suffisamment dimensionnée,
- Des places de stationnement réservées pour le covoiturage (par exemple, avec une zone de stationnement en fonction de la zone de destination finale),
- Une offre de rabattement en bus pour inciter à l'utilisation des TC dès l'origine du déplacement,
- Un accès aisé pour sortir puis rentrer sur l'A13, ce qui suppose la création d'une nouvelle sortie 1 km en amont de la sortie 10 en provenance de Mantes ; la SAPN a déjà réalisé une étude en ce sens : <https://transamo.fr/portfolio/amenagement-dun-site-de-co-modalite/>. *Limiter le temps imposé par la rupture de charge est essentiel pour que l'alternative au trajet en voiture soit acceptable.*
- Un cheminement sécurisé et rapide pour rejoindre les quais de la gare RER

Dans un second temps, la liaison entre la RD28 et l'A13 prévue dans le SDY facilitera l'accès à ce PEM pour les habitants de la rive droite, ce qui permettra de désengorger le Pont de Rangipont (sur la RD130) entre Gargenville et Epône https://www.yvelines.fr/wp-content/uploads/2016/12/SDY_Actualise_2015_V201511301448902723310.pdf

5. Un projet nécessitant un travail en collaboration entre l'ensemble des collectivités concernées

GPS&O dispose de la légitimité pour porter ce projet, mais il nécessite une implication active de la Région Ile-de-France et d'Ile-de-France Mobilités, du Conseil Départemental des Yvelines, de l'Etat et de la SAPN.

Toutes ces collectivités sont engagées dans des démarches de mise en valeur d'une mobilité durable, ce qui devrait faciliter l'agrégation de leurs volontés au soutien de ce projet ambitieux.

6. Les obstacles à la réalisation du projet

Si l'intérêt de la création d'un pôle d'échanges multimodal en connexion avec la gare d'Épône-Mézières apparaît évident, sa concrétisation se heurte à un certain nombre d'obstacles **qui ne pourront être surmontés qu'avec une volonté politique affirmée.**

Parmi ces difficultés, on peut citer :

- La nécessité de créer un nouvel échangeur sur l'A13, ainsi que les voiries permettant une circulation aisée et sécurisée vers ce nouvel équipement,
- La classification de la zone ciblée pour l'implantation du pôle d'échanges multimodal en PPRI Vert, ce qui ne permet pas d'implanter un parking en silo, cette contrainte pouvant être dépassée grâce à une surface disponible suffisante pour accueillir l'ensemble des équipements (voiries, stationnements, arrêts de bus) de plein pied,
- La nécessité d'adapter le PLUi de GPS&O pour rendre possible les aménagements nécessaires,
- La requalification nécessaire de la ZI des Ardilles, située à proximité immédiate

En conclusion, ce projet entrerait totalement en phase avec les objectifs du PCAET et la requalification du quartier de la gare d'Épône-Mézières doit être vue comme une opportunité. Les obstacles à lever sont réels et compte tenu de la nécessité d'engager rapidement les premiers travaux pour que les équipements nécessaires soient livrés d'ici fin 2014, GPS&O pourrait lancer à court terme une étude technique sur la faisabilité de ce projet.

5.1.3. Contribution déposée en mairie de Mézières sur Seine

« [...] En tant que commerçants, nous souhaiterions que ce quartier de gare soit plus dynamique en ayant davantage de commerces de proximité. Nos clients, nos salariés ont le même ressenti que nous.

Le PLU actuel ne permet pas d'avoir des commerces et services en rez-de-chaussée. L'évolution du quartier de gare et de la RD en boulevard urbain doit permettre l'implantation de commerces et services de plus de 150m². »